

Production et Commerce Agricoles

Complémentarités entre les pays de l'OCI

PRODUCTION ET COMMERCE AGRICOLES

Complémentarités entre les pays de l'OCI



Centre de recherches statistiques,
économiques et sociales et de
formation pour les pays Islamiques



Organisation de Coopération
Islamique



Organisation islamique pour la
sécurité alimentaire

© Septembre 2023 | Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC)

Kudüs Cad. No: 9, Diplomatic Site, 06450 Oran, Ankara - Türkiye

Téléphone +90-312-468 6172

Internet www.sesric.org

E-mail pubs@sesric.org

Le matériel présenté dans cette publication est protégé par les droits d'auteur. Les auteurs autorisent de visionner, copier, télécharger et imprimer les données fournies par ce rapport tant que ces matériaux ne seront réutilisés, sous aucune condition, à des fins commerciales. Pour obtenir l'autorisation de copier ou réimprimer toute partie de ce document, veuillez adresser votre demande, en fournissant tous les renseignements nécessaires, au Département des publications du SESRIC.

Toutes les demandes relatives aux droits et licences doivent être adressées au Département des publications du SESRIC à l'adresse susmentionnée.

La responsabilité ultime concernant le contenu, les opinions, les interprétations et les conditions exprimées ici incombe aux auteurs et ne peut en aucun cas être considérée comme reflétant les points de vue du SESRIC, de ses États membres, de ses partenaires ou de l'OCI.

ISBN: 978-625-7162-30-2

La traduction de ce rapport a été faite par M. Denis Rmouch et M. Saleh Younous Abbas et la couverture est conçue par le Département de la publication, SESRIC.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le département de la Recherche, SESRIC au courriel suivant: research@sesric.org

Table des matières

Acronymes	7
Avant-propos	8
Remerciements	10
Résumé analytique	11
1 Introduction	15
2 Production et productivité agricoles	17
2.1. Sources de croissance de la production agricole.....	18
2.2. Productivité et compétitivité agricoles.....	23
2.3. Gagner du terrain en matière de productivité agricole	26
3 Industries agro-alimentaires et sécurité alimentaire	33
3.1. Situation des industries agro-alimentaires	34
3.2. Améliorer la compétitivité des industries agroalimentaires.....	40
3.3. Brève évaluation de la sécurité alimentaire	42
4 Complémentarité commerciale des produits agricoles	50
4.1. Commerce sectoriel dans l'agriculture	51
4.2. Commerce des produits de base stratégiques.....	53
4.3. Tarifs et coûts commerciaux dans les échanges agricoles	56
4.4. Avantages comparatifs et complémentarité entre les pays de l'OCI	58
5 Observations finales	62
5.1. Domaines de coopération potentiels.....	63
5.2. Rôles des institutions de l'OCI.....	69
Références	73
Annexes	75

ACRONYMES

COMCEC	Comité permanent de la coopération économique et commerciale de l'OCI
COMSTECH	Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique de l'OCI
ERS-USDA	Service de recherche économique du ministère de l'agriculture des États-Unis
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GII	Indice mondial de l'innovation
GVC	Chaîne de valeur mondiales
SH	Système harmonisé
CIDC	Centre islamique pour le développement du commerce
IOFS	Organisation islamique de la sécurité alimentaire
RI	Rapport d'intensité
BID	Banque islamique de développement
OCI	Organisation de la coopération islamique
R&D	Recherche et développement
ACR	Avantage comparatif révélé
ODD	Objectifs du développement durables
SESRIC	Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques
PME	Petites et moyennes entreprises
INMPI	Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques
ICC	Indice de complémentarité commerciale
PTF	Productivité totale des facteurs
UNCTAD	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

AVANT-PROPOS

Le secteur agricole joue un rôle vital dans l'économie de nombreux pays membres de l'OCI en fournissant de la nourriture, des revenus et des emplois à des millions de personnes. Il contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 2 visant à mettre fin à la faim d'ici à 2030. Reconnaisant l'importance de l'agriculture, le programme d'action de l'OCI pour 2025 fait de la productivité agricole un objectif de développement clé pour les pays membres, dans le but de renforcer la croissance économique, de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être de leurs populations.

Nous avons le plaisir de présenter ce rapport conjoint sur "la Production et le commerce agricoles: Complémentarités entre les pays membres de l'OCI", préparé par le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) et l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA). Ce rapport souligne la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources agricoles disponibles, d'accroître la production alimentaire et de renforcer les industries agroalimentaires afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance à l'égard des importations. En outre, il explore le potentiel du commerce intra-OCI des produits agroalimentaires en tant que catalyseur de la croissance économique et du développement.

La discussion sur les grandes tendances qui façonnent la production et la productivité agricoles sous-tend un certain nombre de questions cruciales qui requièrent notre attention. Premièrement, il y a une décélération inquiétante du taux de croissance de la production agricole dans les pays de l'OCI, subissant un déclin d'un taux annuel moyen de 3,2 % dans les années 2000 à 2,6 % dans les années 2010. Cette tendance à la baisse suscite des craintes quant à la réalisation du potentiel agricole, à la capacité de répondre à la demande alimentaire croissante et à la réduction de la dépendance à l'égard des importations dans les pays de l'OCI. Deuxièmement, une nette réduction de l'intensité de l'utilisation de la main-d'œuvre devient évidente, car les agriculteurs quittent les zones rurales en raison de la faiblesse de leurs revenus et de leurs conditions de travail difficiles. Il en résulte une pénurie de main-d'œuvre qui entrave la productivité. Le rapport souligne également que la croissance de la production agricole dans les pays de l'OCI s'est principalement appuyée sur l'augmentation des ressources et des intrants tels que la terre, le travail et le capital, plutôt que sur la réalisation de gains de productivité, révélant ainsi des niveaux inférieurs de productivité de la terre et du travail. La résolution du problème urgent de la faible productivité revêt une importance capitale pour les pays de l'OCI, car elle a un impact direct sur la production agricole, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique. Dans ce contexte, la complémentarité des ressources agricoles entre les pays membres présente un potentiel substantiel pour renforcer la résilience de la production alimentaire grâce à l'échange de ressources et d'expertise.

Le rapport souligne l'énorme potentiel de développement de l'industrie agroalimentaire, qui a contribué de manière significative à la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays en développement. Bien que les pays de l'OCI aient un niveau de développement de l'industrie alimentaire inférieur à la moyenne mondiale, le secteur a affiché des taux de croissance plus rapides au cours de la dernière décennie. Les innovations technologiques sont considérées comme des catalyseurs essentiels pour améliorer l'efficacité, la qualité et la compétitivité des processus de fabrication dans l'industrie agroalimentaire.

Le rapport met également en lumière les avantages comparatifs et les complémentarités potentielles dans le commerce agricole entre les pays de l'OCI. Si plusieurs produits de base présentent des avantages comparatifs, les coûts et les barrières commerciales élevés peuvent entraver la croissance, même en présence de complémentarités. Le rapport souligne la nécessité de réduire les barrières tarifaires et non tarifaires, d'améliorer l'information sur les marchés et de renforcer les formalités douanières afin d'exploiter pleinement les avantages de la complémentarité et de favoriser le commerce agricole entre les pays membres.

L'analyse effectuée tout au long du rapport montre que les pays membres de l'OCI disposent d'un potentiel considérable pour collaborer et tirer parti de leurs efforts afin d'améliorer la sécurité alimentaire et le développement économique. À cette fin, le rapport présente treize domaines potentiels de coopération entre les pays membres, couvrant les finances, la recherche et les services de vulgarisation, la gouvernance, le développement rural et l'amélioration de la qualité des ressources. Les idées et les recommandations présentées dans le rapport devraient profiter aux décideurs politiques, aux investisseurs et aux autres parties prenantes du secteur. Ensemble, en tirant parti de nos forces, en partageant nos connaissances et en encourageant la collaboration, nous pouvons façonner un avenir où les ressources agricoles sont optimisées, où la production alimentaire est améliorée et où le commerce agricole est florissant, au bénéfice des économies et des moyens de subsistance de tous les pays membres de l'OCI.

Zehra Zümrüt SELÇUK

Directrice générale
SESRIC

Yerlan A. BAIDAULET

Directeur général
OISA

REMERCIEMENTS

Cette publication est un produit conjoint du SESRIC et de l'OISA, qui a été préparé sous la direction de S.E. Mme. Zehra Zümrüt Selçuk, Directrice générale du SESRIC, et S.E. Prof. Yerlan A. Bidaulet, Directeur général de l'OISA. Mazhar Hussain, Directeur du Département de la Recherche Économique et Sociale au SESRIC et le Dr. Zulfikar Ali, Directeur du Bureau des Programmes et Projets à l'OISA a supervisé le processus de préparation.

Fahman Fathurrahman, chercheur au SESRIC, a préparé le chapitre 1 sur l'introduction et le chapitre 2 sur la production et la productivité agricoles. Le chapitre 3 sur les industries agroalimentaires et la sécurité alimentaire a été préparé conjointement par le Dr Fahman Fathurrahman, le Dr. Shakhlo Atabaeva (gestionnaire de programme à l'OISA) et le Dr. Suat Atan (gestionnaire de programme à l'OISA). Le Dr. Kenan Bağcı, chercheur principal au SESRIC, a préparé le chapitre 4 sur la complémentarité commerciale des produits agricoles. Tous les auteurs ont contribué à la préparation du chapitre 5 sur les remarques finales. M. Fadi Farasin, directeur général adjoint du SESRIC et Dr. Esat Bakımlı, chercheur principal au SESRIC, ont contribué à la révision du rapport.

RESUME ANALYTIQUE

Il est urgent d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources dans l'agriculture

L'utilisation des ressources agricoles est un facteur déterminant de la productivité globale du secteur agricole. En moyenne, les pays de l'OCI ont des niveaux de productivité de la terre et du travail inférieurs par rapport aux moyennes mondiales. En outre, la majorité des pays ayant une agriculture traditionnelle et une faible productivité sont des pays à faible revenu, ce qui peut avoir des répercussions sur la production agricole, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique.

Le taux de croissance de la production agricole dans les pays de l'OCI a connu un déclin au fil du temps. Entre 2001 et 2010 (années 2000), le taux de croissance annuel moyen s'est élevé à 3,2 %. Toutefois, entre 2011 et 2020 (années 2010), ce taux est tombé à 2,6 %. Cette diminution peut être partiellement attribuée à une réduction de la productivité, comme le montre la baisse de la productivité totale des facteurs (PTF), qui est passée de 1,45 % par an dans les années 2000 à 0,83 % dans les années 2010. Les différents intrants de l'agriculture ont connu des tendances variables : le facteur travail a diminué avec un taux de croissance annuel de -0,35 % dans les années 2010, tandis que les terres agricoles ont augmenté, passant de 0,79 % par an dans les années 2000 à 1,39 % dans les années 2010.

En général, la croissance de la production agricole dans les pays de l'OCI est principalement due à une augmentation des ressources et des intrants (par exemple, la terre, la main-d'œuvre et le capital) plutôt qu'à des gains de productivité. Néanmoins, au sein des différentes catégories de revenus, la tendance varie. Jusqu'en 2014, les pays de l'OCI à revenu élevé ont connu une faible croissance de la production en raison d'une baisse de la productivité. Cependant, ils ont pu ensuite accélérer la croissance de leur production grâce à une augmentation significative de la productivité. Les pays de l'OCI à revenu moyen supérieur ont enregistré la plus faible croissance de la production, mais cette croissance a été principalement due à une augmentation de la productivité, qui a progressé à un rythme plus rapide que les intrants. Dans les pays de l'OCI à revenu moyen inférieur, la forte croissance de la production au cours des dernières décennies était due à une combinaison d'intrants et de productivité, bien que la croissance de la productivité ait stagné au cours des cinq dernières années. C'est dans les pays de l'OCI à faible revenu que la production agricole a augmenté le plus rapidement, mais cette croissance était principalement due à l'ajout d'intrants plutôt qu'à une augmentation de la productivité. En outre, une tendance notable dans toutes les catégories de revenus est la diminution du taux d'intensification de la main-d'œuvre. De nombreux agriculteurs quittent les zones rurales pour s'installer dans les villes en raison de la faiblesse de leurs revenus et de leurs conditions de travail difficiles. Il en résulte une pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture, ce qui entraîne une baisse de la productivité.

Le secteur agricole nécessite une attention immédiate pour améliorer sa productivité, en particulier dans les économies à faible revenu. La coopération entre les pays membres est un facteur important qui contribue à combler l'écart de productivité. Il est impératif que les pays membres reconnaissent leur dotation en ressources et les utilisent de manière optimale pour une productivité maximale. En outre, la recherche et le développement agricoles (R&D) sont essentiels pour stimuler la productivité du secteur agricole, d'autant plus que la majorité des pays de l'OCI manquent actuellement de capacités en matière de R&D. Enfin, des investissements stratégiques axés sur les besoins spécifiques du secteur peuvent encore améliorer la productivité.

L'industrie agroalimentaire a un grand potentiel de développement

L'industrie agroalimentaire a contribué de manière significative à la croissance économique mondiale, en particulier dans les pays en développement. Parmi les différentes composantes des activités industrielles agroalimentaires, l'industrie alimentaire est la plus importante, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Les pays de l'OCI ont une valeur ajoutée de l'industrie alimentaire par habitant de 90 dollars, ce qui indique un niveau de développement de l'industrie alimentaire inférieur au niveau moyen mondial (243 dollars). Cependant, l'industrie alimentaire a démontré un taux de croissance plus rapide dans les pays de l'OCI que dans les autres régions, avec un taux de croissance annuel de 5,2% au cours de la dernière décennie.

Le niveau de développement de l'industrie alimentaire varie considérablement entre les pays membres de l'OCI. La plupart des pays de l'OCI ont un niveau de développement faible ou moyen, et seuls quelques-uns ont un niveau élevé. Malgré l'absence d'infrastructures adéquates et de main-d'œuvre qualifiée dans certains pays, la disponibilité de matières premières à des prix raisonnables représente une formidable opportunité de croissance pour le secteur. Pour comprendre le niveau de développement de l'industrie agroalimentaire, il faut prendre en compte différents facteurs tels que le niveau de technologie et d'innovation, le niveau de concurrence et la qualité des infrastructures et des institutions. Les innovations et les progrès technologiques jouent un rôle crucial dans l'amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la compétitivité des processus de fabrication dans l'industrie agroalimentaire.

Les pays de l'OCI ont des avantages comparatifs dans un certain nombre de produits agroalimentaires.

L'évaluation sur les tendances et les développements récents du commerce agricole indique des avantages comparatifs dans un certain nombre de produits de base ainsi que des complémentarités potentielles entre les pays de l'OCI. Sur une période 2016-20, avec une valeur d'exportation annuelle moyenne de 36,8 milliards de dollars, les "graisses et huiles animales et végétales" sont la première catégorie de produits d'exportation, dont 30,6% sont exportés à l'intérieur de l'OCI. 81% de la "viande et des abats comestibles", 79% des "animaux vivants" et 77% des "produits laitiers, œufs et produits d'origine animale" ont été exportés vers d'autres pays de l'OCI, reflétant de fortes relations commerciales intra-OCI pour ces produits. En ce qui concerne les trois

produits stratégiques (blé, riz et manioc), les pays de l'OCI restent des importateurs nets, ce qui démontre la nécessité d'améliorer les capacités et la productivité de ces produits. Si l'amélioration de la productivité agricole est cruciale, des investissements devraient également être réalisés pour renforcer la capacité nationale de transformation des produits agricoles primaires, comme le montre le cas de la farine de blé.

Les produits agricoles sont confrontés à des coûts commerciaux plus élevés que les produits manufacturés, mais rien n'indique que des droits de douane plus élevés soient liés à des valeurs d'importation plus faibles. Néanmoins, des mesures devraient être prises pour réduire les barrières tarifaires et non tarifaires afin de faciliter le commerce agricole dans les pays de l'OCI. Actuellement, de nombreux pays de l'OCI ont des avantages comparatifs dans certains produits agricoles, mais les coûts commerciaux élevés dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture peuvent annuler l'influence des avantages comparatifs et empêcher la croissance du commerce, même en présence de complémentarités significatives. Il est démontré que même si certains pays de l'OCI ont une forte complémentarité dans le commerce agricole, ils ne commercent pas du tout les uns avec les autres. Afin de profiter des avantages de la complémentarité, les pays concernés devraient s'efforcer d'améliorer la connaissance du marché, de réduire les barrières commerciales et d'améliorer les formalités douanières.

Domaines de coopération possibles pour renforcer les complémentarités

Travailler ensemble pour améliorer le secteur agricole et la sécurité alimentaire pourrait être très bénéfique pour les pays membres de l'OCI. La coopération entre les pays peut conduire à une gestion plus efficace des ressources, à une production alimentaire accrue et à un développement du commerce agroalimentaire, autant d'éléments qui contribuent à la croissance et à la prospérité à long terme. Il existe au moins 13 domaines potentiels de coopération qui peuvent être explorés et qui relèvent de quatre thèmes transversaux : le financement, la recherche et les services de vulgarisation, la gouvernance, le développement rural et l'amélioration de la qualité des ressources.

L'amélioration de l'accès au financement et l'implication du secteur privé peuvent avoir un impact significatif sur l'efficacité et la productivité de l'industrie agroalimentaire. La collaboration entre les pays peut également contribuer au partage des connaissances, des meilleures pratiques et des technologies, ce qui peut entraîner une augmentation des investissements dans la recherche et le développement. En outre, les gouvernements peuvent élaborer des politiques et des réglementations qui encouragent les pratiques durables et découragent celles qui ne le sont pas. Des politiques telles que le système foncier et les droits de propriété, les politiques de prix et le commerce, l'accès aux marchés et la capacité institutionnelle à soutenir la croissance de l'industrie agroalimentaire devraient être poursuivies, d'une manière qui soit bénéfique à la fois pour l'économie et pour l'environnement. La coopération peut également déboucher sur l'élaboration d'accords commerciaux susceptibles de faciliter les échanges de produits agricoles et de réduire les obstacles au commerce, ce qui permettrait d'améliorer l'accès au marché.

En outre, le développement rural et l'amélioration de la qualité des ressources jouent un rôle important dans l'amélioration globale de l'industrie agroalimentaire. Il s'agit d'initiatives telles que l'éducation et la formation en milieu rural, le développement d'infrastructures et la promotion de pratiques durables de gestion des sols et de l'eau. En se concentrant sur ces domaines de coopération, les pays peuvent œuvrer à une meilleure sécurité alimentaire et à un développement agricole plus durable.

1

INTRODUCTION

L'agriculture est un secteur vital de l'économie mondiale, en particulier dans les pays membres de l'OCI. Le secteur agricole constitue une source essentielle de revenus pour des millions de personnes dans les pays de l'OCI, qui sont dotés de ressources agricoles abondantes. Le développement de ce secteur est également d'une importance cruciale pour atteindre l'objectif 2030 de mettre fin à la faim, tel que promu dans les Objectifs de développement durable (ODD).

Comme le stipule le programme d'action 2025 de l'OCI, la productivité agricole est l'une des principales priorités de développement pour les pays membres de l'OCI qui cherchent à renforcer leur croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être de leurs populations. D'autre part, la production alimentaire est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire et répondre à la demande croissante de nourriture due à la croissance démographique. Cependant, le défi auquel sont confrontés de nombreux pays membres de l'OCI est qu'ils n'ont pas été en mesure de réaliser leur plein potentiel dans le domaine de l'agriculture et de la production alimentaire. Bien qu'ils disposent d'importantes ressources agricoles, de nombreux pays membres de l'OCI sont toujours confrontés à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition et à la pauvreté. En outre, ces pays dépendent souvent des importations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, ce qui peut s'avérer coûteux et non viable à long terme.

L'utilisation efficace des ressources agricoles (par exemple, la main-d'œuvre, la terre, l'eau et les engrais) est essentielle pour optimiser la production alimentaire. Cela peut permettre aux pays d'augmenter leur production alimentaire et de réduire leur dépendance à l'égard des importations. À cette fin, la complémentarité des ressources agricoles entre les pays membres peut jouer un rôle essentiel. Les pays peuvent assurer la résilience de la production alimentaire en partageant leurs ressources et leur expertise.

En outre, il est important de renforcer les industries agroalimentaires et d'augmenter la production alimentaire pour s'assurer que les gens ont accès à des aliments sains en quantité suffisante. En travaillant ensemble pour améliorer la production et les industries agroalimentaires, les pays de l'OCI peuvent augmenter leur approvisionnement alimentaire global, réduire les déchets et offrir à la population un plus large éventail de régimes alimentaires sains.

En termes de commerce, la complémentarité est cruciale pour encourager la croissance économique et garantir la sécurité alimentaire. Les pays de l'OCI peuvent avoir accès à des aliments qu'ils ne peuvent pas produire eux-mêmes grâce au commerce de produits agroalimentaires. Cela est particulièrement utile dans les régions où les produits spécifiques sont rares. Le commerce de produits agroalimentaires peut également avoir

des retombées économiques en favorisant la création d'emplois et en augmentant les exportations.

Ce rapport analyse la complémentarité de la production et du commerce agricoles entre les pays membres de l'OCI et identifie les domaines possibles de collaboration plus étroite pour promouvoir une croissance plus durable et plus inclusive. Le rapport examine les possibilités d'accroître la sécurité alimentaire et de réduire la dépendance à l'égard des importations en optimisant l'utilisation des ressources agricoles disponibles, en augmentant la production alimentaire et en renforçant les industries agroalimentaires. En outre, le rapport étudie le potentiel du commerce intra-OCI des produits agroalimentaires pour stimuler la croissance économique et le développement.

2

PRODUCTION ET PRODUCTIVITE AGRICOLES

L'OCI comprend 57 pays membres, chacun doté de ressources et d'un potentiel agricoles uniques. L'agriculture revêt une importance significative pour de nombreuses nations de l'OCI, en tant que secteur vital qui non seulement soutient leurs économies, mais fournit également de la nourriture, des revenus et des opportunités d'emploi à des millions de personnes.

L'utilisation efficace et efficiente des terres agricoles est un facteur crucial pour promouvoir le développement agricole. En 2020, les pays de l'OCI posséderont collectivement une vaste superficie agricole de 1,4 milliard d'hectares, représentant environ 28,8 % de la superficie agricole totale du monde. En outre, la main-d'œuvre est une autre ressource inestimable dans le secteur agricole. Environ 933 millions de personnes (48,2 % de la population totale de l'OCI) vivent dans des zones rurales et sont directement ou indirectement impliquées dans des activités agricoles.

Ce chapitre présente une vue d'ensemble de la production agricole, en mettant l'accent sur ses sources de croissance et sur l'état actuel de la productivité agricole.

Sources de croissance de la production agricole

Au cours des deux dernières décennies, la part de l'agriculture dans le PIB total des pays de l'OCI a progressivement diminué. Cette baisse peut être observée de 11,8% en 2000 à 10,4% en 2021. Des tendances similaires ont été observées dans d'autres régions, comme les pays en développement, où la contribution de l'agriculture au PIB est passée de 9,7 % en 2000 à 8,2 % en 2021. Dans les pays développés, le déclin a été encore plus prononcé, l'agriculture représentant 1,5 % du PIB en 2000 et 1,2 % en 2021. En revanche, au niveau mondial, la contribution de l'agriculture au PIB a légèrement augmenté, passant de 3,3 % en 2000 à 4,3 % en 2021.

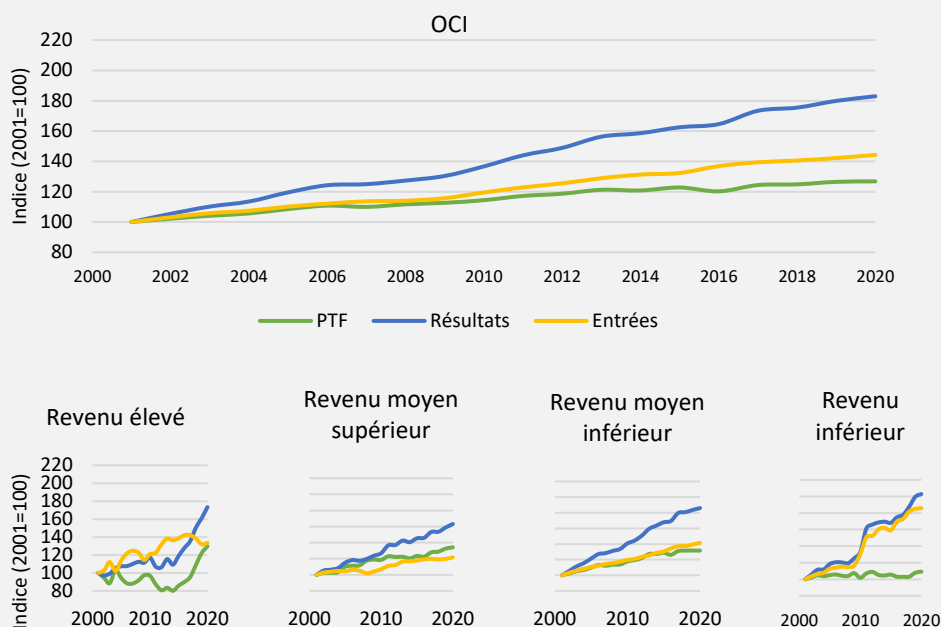
Ce déclin relatif de la valeur ajoutée agricole par rapport au PIB dans les pays en développement peut être attribué à différents facteurs. Il s'agit notamment de la transformation structurelle, qui a entraîné une réorientation des activités économiques au détriment de l'agriculture ; de l'instabilité des marchés agricoles, qui a affecté la rentabilité et la viabilité de l'agriculture ; des pressions environnementales, telles que le changement climatique et les catastrophes naturelles, qui ont un impact sur la productivité agricole ; et de l'épuisement ou de la dégradation des terres et des ressources en eau. L'ensemble de ces facteurs a contribué à diminuer le rôle du secteur agricole dans l'économie globale, laissant la place à des secteurs tels que les services, l'industrie et la fabrication pour obtenir une plus grande part du PIB.

L'analyse de ce sous-chapitre mesure la croissance de la production agricole et identifie les sources immédiates de cette croissance face au changement structurel observé au cours des deux dernières décennies entre 2001 et 2020. Elle suit la méthodologie Fuglie (2015) et utilise les données de l'Economic Research Service du département de l'agriculture des États-Unis (ERS-USDA).

Malgré le déclin de la contribution de l'agriculture au PIB, il y a eu une augmentation substantielle de la production agricole dans les pays de l'OCI au cours des dernières décennies. De 2001 à 2020, la production agricole dans les pays de l'OCI a connu une croissance de 83 %, atteignant une valeur de 717 milliards de dollars en 2020. Au cours de cette période, la croissance de la production a varié entre les différents groupes de revenus des pays, les pays à faible revenu connaissant la plus forte augmentation. Plus précisément, les pays à revenu moyen inférieur et à faible revenu ont enregistré une augmentation de la production de 86% et 103%, respectivement, tandis que les pays à revenu élevé ont connu une croissance de 73% et les pays de l'OCI à revenu moyen supérieur ont enregistré une croissance de 63%.

La croissance de la production agricole peut être obtenue en combinant l'amélioration de la productivité et l'intensification des intrants. La productivité est généralement évaluée en fonction de la productivité totale des facteurs (PTF), qui mesure l'efficacité de l'utilisation de l'ensemble des intrants (terre, travail, capital et matériaux) pour produire des cultures et des animaux d'élevage. La PTF est calculée en tant que ratio de la production agricole totale par rapport à l'ensemble des intrants de production. Lorsque la production est plus importante avec la même quantité de ressources, cela signifie que les ressources sont utilisées de manière plus efficace, c'est-à-dire qu'elles sont utilisées de manière plus efficace. La PTF augmente.

Graphique 2.1 Tendence de la production agricole, des intrants et de la productivité totale des facteurs (PTF) dans les pays de l'OCI, 2001-2020



Source: Calculs propres effectués à partir des données de ERS-USDA.

Les tendances en matière d'agriculture, de l'utilisation des intrants et de la PTF au cours de la période de 2001 à 2020 sont illustrées dans le **Graphique 2.1** pour les pays de l'OCI, regroupés par niveau de revenu. Les indices montrent la croissance de la production agricole totale et de l'utilisation totale des intrants par rapport aux niveaux de 2001. L'écart entre les indices de production et d'intrants dans le graphique montre l'impact de la croissance de la PTF sur la production. En d'autres termes, sans croissance de la PTF, la croissance de la production correspondrait à celle des intrants.

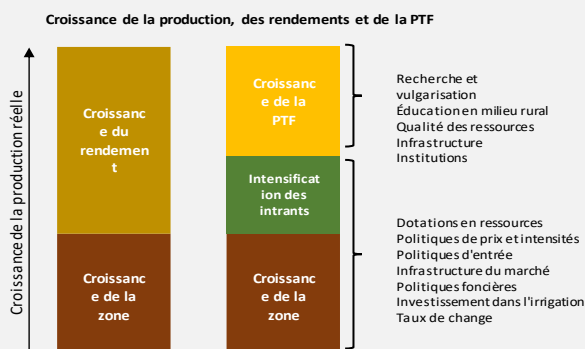
La croissance de la production dans les pays de l'OCI est principalement due à une augmentation des intrants plutôt qu'à des gains de productivité. Entre 2001 et 2020, les intrants ont augmenté de 44 %, dépassant la croissance de la PTF, qui n'était que de 27 %. Dans les pays à revenu élevé, la croissance de la production agricole a été lente jusqu'en 2014, puis s'est accélérée rapidement jusqu'en 2020. La lenteur de la croissance au cours de la première période peut être attribuée au déclin de la PTF, et l'accélération des années suivantes est due à la hausse significative de la PTF.

La croissance de la production a été la plus faible dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Toutefois, la croissance de ce groupe a été principalement due à une augmentation de la PTF, qui a progressé à un rythme plus rapide que les intrants.

Dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, la forte croissance de la production est due à une combinaison de croissance des intrants et de la PTF, bien que la croissance de la PTF ait stagné au cours des cinq dernières années.

ENCADRÉ A Décomposition de la croissance de la production agricole

Le graphique montre la décomposition de la croissance de la production agricole en différents facteurs. La hauteur des barres représente le taux de croissance de la production réelle, qui peut être divisée en deux composantes : l'expansion des terres agricoles (extensification) et l'augmentation du rendement par hectare (intensification). La croissance des rendements peut être décomposée en une intensification des intrants (augmentation du capital, de la main-d'œuvre et des engrais par hectare) et une croissance de la productivité totale des facteurs (PTF), qui mesure l'efficacité des intrants dans la production des résultats et qui est influencée par les progrès technologiques, l'utilisation efficace des ressources et les économies d'échelle. La croissance des facteurs de production est déterminée par les variations des prix des intrants et des extrants et des termes de l'échange. Cette décomposition de la croissance de la production en ses composantes a des implications à la fois pratiques et politiques, car des facteurs tels que l'expansion des terres et l'intensification des intrants sont fortement influencés par la disponibilité et les prix des ressources, tandis que la croissance de la PTF est alimentée par des investissements à long terme dans des domaines tels que la recherche et le développement agricoles, l'éducation, les infrastructures, la qualité des ressources et les améliorations institutionnelles.



Source: Adapté de Fuglie (2015).

C'est dans les pays à faible revenu que la production agricole a augmenté le plus rapidement, mais cette croissance était principalement due à l'ajout d'intrants plutôt qu'à une augmentation de la productivité. La productivité dans ce groupe a stagné, ce qui est typique des économies à faible revenu en raison de facteurs tels que la croissance de la population et l'augmentation de la demande de denrées alimentaires à mesure que les revenus augmentent (USDA ERS, 2022).

L'évolution susmentionnée donne un aperçu des sources de la croissance de la production agricole, mais une analyse plus approfondie, telle que la méthode de décomposition, est nécessaire pour comprendre pleinement les facteurs contribuant à la croissance de la production (voir **ENCADRÉ A**). Le **graphique 2.2** présente la croissance de la production agricole dans

les pays de l'OCI entre 2001 et 2020, séparée en deux décennies et basée sur l'utilisation d'intrants et la PTF. Le graphique regroupe les pays par niveau de revenu et met en évidence le taux de croissance annuel pour chaque période.

Graphique 2.2 Sources de croissance de la production agricole dans les pays de l'OCI, 2001-2020



Source: Calculs propres effectués à partir des données de ERS-USDA.

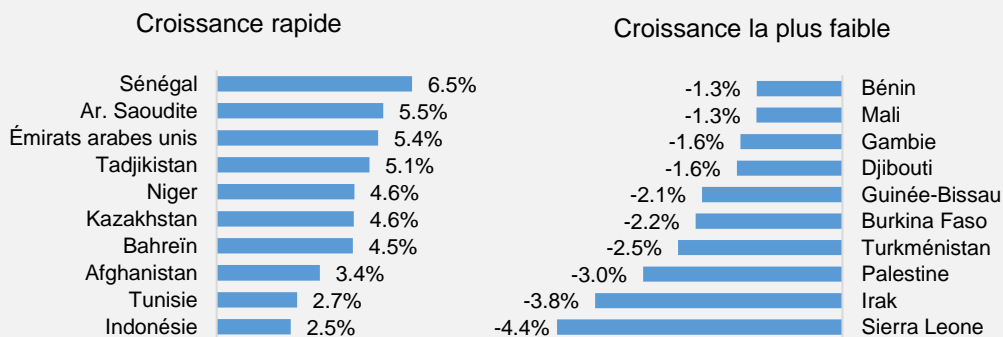
En général, le taux de croissance de la production agricole dans les pays de l'OCI a ralenti, passant d'une moyenne de 3,2% par an (p.a.) dans la période 2001-2010 (années 2000) à 2,6% p.a. dans la période 2011-2020 (années 2010). Cette diminution est partiellement attribuée à une baisse de la productivité, la PTF étant passée de 1,45 % par an dans les années 2000 à 0,83 % dans les années 2010. L'intensification des intrants a varié d'un intrant à l'autre, les intrants de main-d'œuvre ayant diminué avec un

taux de croissance annuel de -0,35 %. En revanche, l'expansion des terres agricoles s'est poursuivie, passant de 0,79 % par an dans les années 2000 à 1,39 % dans les années 2010.

En ce qui concerne les groupes de revenus, la croissance de la production agricole s'est ralentie dans les années 2010 dans tous les pays, à l'exception des pays à revenu élevé. La production agricole dans le groupe à revenu élevé a connu une forte croissance de 5,6 % par an, en grande partie grâce à une croissance de la PTF plus forte dans les années 2010 (5,1 %) que dans les années 2000 (-0,3 %). L'augmentation de la productivité compense également la diminution des intrants. Ainsi, le taux élevé de croissance de la PTF a permis au secteur agricole de ces pays de rester compétitif. Au cours des dernières années, les pays de l'OCI à revenu élevé ont investi dans des moyens de stimuler la productivité agricole, en partie pour compenser les limites de leurs dotations en ressources, car ces pays ont généralement des ressources en terre et en eau limitées (voir l'**ENCADRE B** à titre d'exemple).

La production agricole dans les autres groupes de revenus tend à afficher un taux de croissance annuel décroissant, imputable à une baisse de la PTF. Dans les pays à faible revenu, la croissance annuelle moyenne de la PTF au cours des années 2010 a même été négative (-0,04 %), et la majorité de la croissance de la production était due à l'expansion des terres, comme c'était le cas dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. La croissance de la production dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure s'est principalement reposée sur l'intensification des intrants. De nombreux pays de l'OCI en Afrique subsaharienne ont connu une expansion significative des terres agricoles en raison d'une augmentation de la demande alimentaire, d'une dotation en ressources favorables à l'agriculture, d'une forte pertinence socio-économique et d'un soutien important du gouvernement au secteur (Santpoort, 2020).

Graphique 2.3 Taux de Croissance Annuel de la PTF dans les Pays de l'OCI, 2011-2020 (les 10 premiers plus élevés et plus bas)



Source: Calculs propres effectués à partir des données de ERS-USDA.

En outre, une tendance notable dans toutes les catégories de revenus est la diminution du taux d'intensification de la main-d'œuvre. Le déplacement des agriculteurs des zones rurales vers les villes en raison de la faiblesse des revenus agricoles et des conditions de travail difficiles a entraîné une pénurie de main-d'œuvre dans l'agriculture, ce qui s'est traduit par une baisse de la productivité. En outre, le départ des jeunes des communautés rurales a entraîné le vieillissement de la population, ce qui aggrave encore les pénuries alimentaires et accroît la dépendance à l'égard d'importations coûteuses (SESRIC & ICD, 2022). Cela souligne la nécessité urgente de s'attaquer à ces problèmes, notamment en créant un équilibre entre la main-d'œuvre et la technologie et en veillant à ce que les travailleurs soient appréciés, productifs et motivés.

Le taux de croissance annuel de la PTF varie considérablement d'un pays de l'OCI à l'autre. Comme le montre le **graphique 2.3**, au cours des années 2010, les dix taux de croissance de la PTF les plus élevés ont été enregistrés au Sénégal (6,5% par an), en Arabie saoudite (5,5%), aux Émirats arabes unis (5,4%), au Tadjikistan (5,1%), au Niger (4,6%), au Kazakhstan (4,6%), au Bahreïn (4,5%), en Afghanistan (3,4%), en Tunisie (2,7%) et en Indonésie (2,5%). D'autre part, les taux de croissance de la PTF les plus faibles ont été enregistrés au Bénin (-1,3% par an), au Mali (-1,3%), en Gambie (-1,6%), à Djibouti (-1,6%), en Guinée-Bissau (-2,1%), au Burkina Faso (-2,2%), au Turkménistan (-2,5%), en Palestine (-3,0%), en Irak (-3,8%), et en Sierra Leone (-4,4%). La croissance de la PTF joue un rôle crucial dans la détermination de la croissance de la production agricole dans ces pays. Une croissance positive de la PTF entraîne une augmentation de la production agricole, tandis qu'une diminution de la PTF est associée à une tendance à la stagnation de la production agricole. La liste complète des sources de croissance de la production agricole des pays de l'OCI est disponible en **ANNEXE B**.

Productivité et compétitivité agricoles

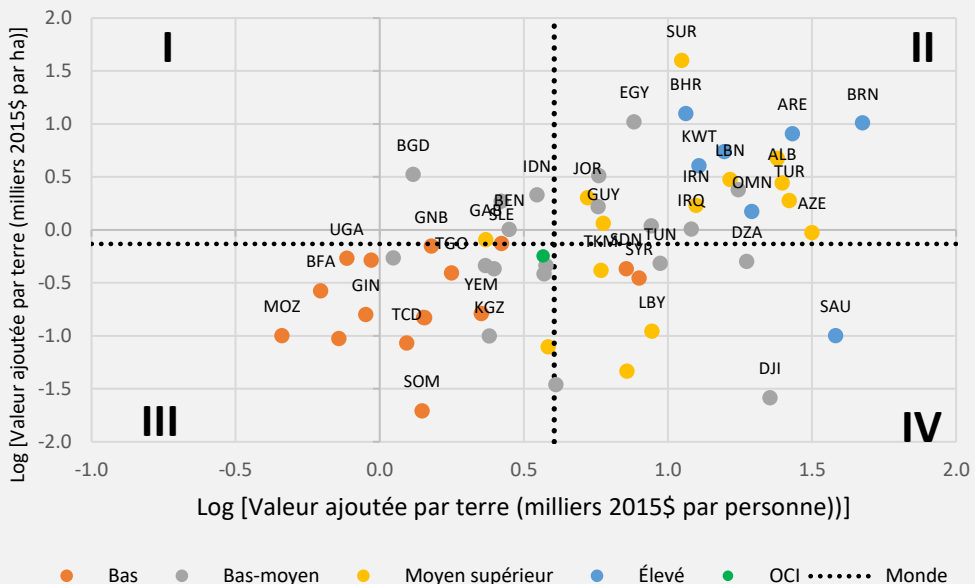
La productivité agricole mesure la quantité de produits fabriqués (par exemple, des cultures ou du bétail) compte tenu d'un ensemble de ressources et d'intrants (par exemple, la main-d'œuvre, la terre, l'eau et les engrais) dans le secteur agricole. Dans une certaine mesure, l'amélioration de la productivité agricole est essentielle pour stimuler la croissance économique et répondre à la demande croissante de denrées alimentaires à mesure que la population continue d'augmenter (Gollin, 2010). L'amélioration de la productivité est un autre facteur important de la compétitivité sur le marché mondial. Selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2017), lorsqu'un pays est capable d'accroître sa productivité, il peut produire des biens et des services de manière plus efficace et à un coût inférieur à celui de ses concurrents. En outre, les gains de productivité peuvent également entraîner une augmentation des salaires et de l'emploi (Meager & Speckesser, 2011). Tous ces éléments combinés peuvent conduire à une amélioration du niveau de vie et à une réduction de la pauvreté, ce qui peut à son tour stimuler la croissance économique et le développement.

Productivité des terres et de la main-d'œuvre

La productivité de la terre et du travail sont deux facteurs déterminants de la productivité globale du secteur agricole, car ils reflètent l'efficacité avec laquelle chaque intrant est utilisé pour produire des cultures et des animaux d'élevage. La productivité de la terre est généralement évaluée en termes de "rendement à l'hectare" ou de quantité produite à partir d'un hectare de terre. La productivité du travail, quant à elle, mesure la quantité produite par unité de travail humain dans l'agriculture. Cela prend en compte les facteurs liés aux travailleurs, tels que les connaissances, les aptitudes et les compétences, qui peuvent être améliorées par l'éducation, la formation, l'expérience et l'amélioration de la santé (OECD, 2022).

Lorsque la productivité de la terre et du travail est élevée, la productivité agricole l'est également et les agriculteurs sont en mesure de produire davantage avec la même quantité de terre et de travail. Au contraire, lorsque la productivité de la terre et du travail est faible, la productivité agricole l'est également, et les agriculteurs peuvent avoir du mal à produire suffisamment pour répondre aux besoins de la population. En comparant la productivité de la terre et du travail dans différentes exploitations agricoles et régions, il est possible d'identifier les domaines dans lesquels la productivité peut être améliorée et d'évaluer l'efficacité des différentes méthodes, technologies et politiques agricoles.

Graphique 2.4 Productivité des terres et de la main-d'œuvre agricoles, moyenne sur 3 ans 2018-2020



Source: Calculs propres effectués à partir des données de FAOSTAT.

Note: Basé sur 56 pays membres de l'OCI. Les Maldives sont une valeur aberrante et ne figurent pas dans le graphique. Les niveaux de revenus sont basés sur la classification des revenus 2020 de la Banque mondiale. Voir l'ANNEXE A pour les classifications et codes des pays.

Pour comparer rapidement la productivité de la terre et du travail dans les pays de l'OCI, une matrice de diagramme de dispersion pour la moyenne triennale 2018-2020 entre la productivité du travail et de la terre est présentée dans le **graphique 2.4** (sous forme logarithmique). Les pays sont représentés par des couleurs en fonction de leur niveau de revenu afin de montrer la répartition des revenus dans les pays. La parcelle est divisée en quatre quadrants en fonction du niveau moyen mondial de productivité liée à la terre et à la main-d'œuvre. Le niveau du dollar de 2015 a été utilisé dans le calcul.

En moyenne, les pays de l'OCI ont une productivité foncière de 0,6 mille dollars par hectare et une productivité du travail de 3,7 mille dollars par personne. Ces niveaux sont inférieurs aux moyennes mondiales pour la productivité de la terre et du travail, qui sont respectivement de 0,7 mille dollars par hectare et de 4 mille dollars par personne. Au niveau des pays individuels, plus de la moitié des pays de l'OCI ont des niveaux de productivité de la terre inférieurs à la moyenne mondiale, tandis que 27 pays ont des niveaux de productivité du travail inférieurs à la moyenne mondiale.

En outre, plusieurs conclusions peuvent être tirées : Tout d'abord, les Maldives, le Bahreïn, l'Égypte, le Brunei Darussalam et les Émirats arabes unis sont les cinq pays de l'OCI les plus productifs en terres, tandis que la Libye, le Kazakhstan, la Mauritanie, Djibouti et la Somalie sont les moins productifs dans le domaine des terres. Deuxièmement, les pays les plus productifs en termes de main-d'œuvre sont le Brunei Darussalam, l'Arabie saoudite, la Guyane, les Émirats arabes unis et la Jordanie, tandis que les pays les moins productifs en termes de main-d'œuvre sont la Guinée, l'Ouganda, le Niger, le Burkina Faso et le Mozambique. Troisièmement, les quadrants montrent une typologie de la productivité de la terre et du travail dans les pays de l'OCI, où les pays peuvent être caractérisés comme ayant des terres productives (quadrant I), des champions de la productivité (quadrant II), une agriculture traditionnelle (quadrant III), et une main-d'œuvre productive (quadrant IV). La liste complète des pays selon cette typologie est présentée dans le **tableau 2.1**.

Table 2.1 Typologie des pays en fonction de la productivité des terres agricoles et de la main-d'œuvre, moyenne sur 3 ans. 2018-2020.

Quadrant	Description	Liste de pays
I Terres productives	Terres élevées, faible productivité de la main-d'œuvre	(6) Azerbaïdjan, Bangladesh, Indonésie, Pakistan, Bénin, Sierra Leone
II Champions de la productivité	Terres élevées, productivité élevée de la main-d'œuvre	(21) Maldives, Suriname, Malaisie, Liban, Albanie, Jordanie, Türkiye, Irak, Guyane, Égypte, Comores, Palestine, Nigeria, Ouzbékistan, Iran, Bahreïn, Brunei Darussalam, Émirats arabes unis, Qatar, Koweït, Oman.
III Agriculture traditionnelle	Terres peu productives, main-d'œuvre faible	(20) Libye, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Kirghizstan, Tadjikistan, Cameroun, Yémen, Togo, Guinée-Bissau, Afghanistan, Mali, Somalie, Tchad, Gambie, Guinée, Ouganda, Niger, Burkina Faso, Mozambique
IV Travail productif	Terres peu productives, productivité élevée de la main-d'œuvre	(10) Gabon, Turkménistan, Kazakhstan, Algérie, Tunisie, Mauritanie, Djibouti, Soudan, Syrie*, Arabie Saoudite

* La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Quatrièmement, les niveaux de productivité sont fortement liés aux niveaux de revenu, la majorité des pays ayant la productivité la plus faible (quadrant III) étant des pays à faible revenu. Les pays du quadrant III sont ceux qui nécessitent une attention particulière car les faibles niveaux de productivité peuvent avoir des répercussions sur la production agricole globale, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique du pays. Au contraire, les pays les plus productifs (quadrant II) sont principalement des pays à revenu moyen supérieur et élevé. Ces pays peuvent être des leaders en matière de productivité agricole, donner l'exemple et montrer les meilleures pratiques aux autres pays afin d'améliorer les niveaux de productivité agricole. Enfin, les pays des quadrants I et IV doivent rattraper leur retard en matière de productivité de la terre ou du travail.

Des politiques gouvernementales appropriées peuvent contribuer à modifier les résultats de la productivité agricole. Par exemple, le gouvernement du Bangladesh a lancé en 1999 la politique agricole nationale dans le but de transformer le secteur agricole du pays en un système moderne, efficace et axé sur le marché. Cette politique a mis l'accent sur la nécessité d'accroître la productivité des terres par l'adoption de technologies agricoles améliorées, l'irrigation et l'utilisation de semences et d'engrais de qualité. En Ouzbékistan, la productivité agricole a augmenté grâce à la mise en œuvre de politiques qui améliorent l'utilisation efficace des terres et des ressources en eau, renforcent les capacités techniques des agriculteurs ruraux et améliorent les mécanismes de régulation des marchés agricoles (Narinbaeva et al., 2021).

Il est important de noter que l'augmentation de la productivité agricole peut être attribuée à un certain nombre de facteurs, notamment les améliorations technologiques, l'éducation, l'accès au marché et les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement. Par exemple, l'utilisation d'engrais et d'autres méthodes d'amélioration de la qualité des sols est fortement corrélée à l'augmentation de la productivité des terres, tandis que la mécanisation de l'agriculture est généralement liée à l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre. En général, une meilleure qualité de vie et une économie plus robuste sont les résultats d'une augmentation de la productivité de la terre et du travail (Chang et al., 2006). Un pays dont la productivité de la terre et de la main-d'œuvre est faible peut éprouver des difficultés à être compétitif sur les marchés internationaux, ce qui entraîne un affaiblissement de l'économie.

Gagner du terrain en matière de productivité agricole

Dotation en ressources

La productivité agricole dépend fortement de la dotation en ressources naturelles, en particulier de l'eau, de la terre et de la qualité du sol. La disponibilité et la qualité de ces ressources sont des facteurs déterminants du potentiel de production agricole et de la durabilité des systèmes agricoles dans le temps.

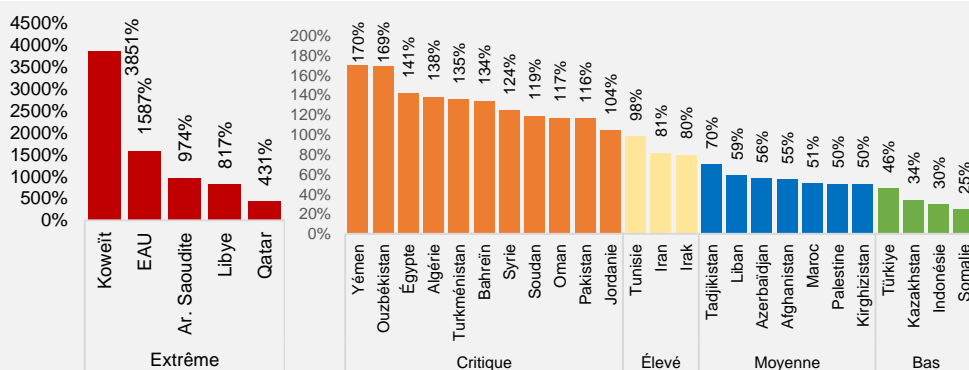
En ce qui concerne la disponibilité des terres, la quantité de terres cultivables peut limiter le potentiel de production des cultures. Dans les régions où les ressources foncières sont limitées, l'amélioration de la productivité agricole passe souvent par une utilisation plus efficace des terres grâce à des techniques telles que la rotation des cultures, les cultures intercalaires et l'agriculture de précision (Abegunde et al., 2019). En outre, la préservation des terres par des pratiques de conservation, telles que la réduction de la

déforestation et la prévention de l'érosion des sols, peut contribuer à maintenir la productivité des systèmes agricoles au fil du temps.

L'eau est une autre ressource essentielle pour l'agriculture, car les cultures ont besoin d'eau pour leur croissance et leur survie. Une disponibilité suffisante en eau est essentielle à la croissance des plantes, à la photosynthèse et à la formation des graines et des fruits. Les variations de la disponibilité de l'eau peuvent influencer de manière significative les rendements des cultures et la stabilité des systèmes agricoles. Par exemple, la pénurie d'eau peut entraîner des conditions de sécheresse, provoquant de mauvaises récoltes et des rendements réduits. D'autre part, un excès d'eau peut entraîner un engorgement et une salinisation du sol, deux phénomènes qui peuvent avoir un impact négatif sur la croissance et le rendement des cultures. Par conséquent, un équilibre optimal des ressources en eau est essentiel pour garantir une productivité agricole optimale.

L'indicateur de stress hydrique est une mesure de la disponibilité de l'eau pour l'environnement et la société, indiquant la sécurité hydrique d'une région. Le stress hydrique élevé entrave la durabilité de l'environnement et peut avoir un impact négatif sur le développement socio-économique et la sécurité alimentaire en raison de la concurrence pour l'eau. La région de l'OCI est confrontée à un niveau de stress hydrique de 33,5%, supérieur à la moyenne mondiale de 16,7%. Au niveau de chaque pays, 30 pays membres de l'OCI connaissent un stress hydrique, 11 d'entre eux étant dans une situation de stress critique et cinq pays dans une situation de stress extrême (voir **graphique 2.5**). Par conséquent, les pays dont les ressources en eau sont limitées doivent adopter des techniques de gestion durable de l'eau, notamment une irrigation efficace, la conservation de l'eau, la gestion des sols et la sélection des cultures, afin de maintenir la productivité agricole.

Graphique 2.5 Stress hydrique dans les pays de l'OCI, 2020



* La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Source: Base de données FAOSTAT de la FAO

Note: FAO et UN Water (2021) ont défini le stress hydrique en cinq catégories: <25% = pas de stress ; 25-50% = stress faible ; 50-75% = stress moyen ; 75-100% = stress élevé ; >100% = stress critique. En raison du fait que certains pays membres de l'OCI présentent un niveau de stress hydrique extrême, nous avons défini une nouvelle catégorie de "stress extrême" à un niveau supérieur à 200%.

La qualité des sols est également cruciale pour l'agriculture, car elle fournit des nutriments essentiels et un support physique aux cultures. Les caractéristiques du sol telles que la texture, la structure, la teneur en matière organique et la disponibilité des éléments nutritifs contribuent toutes à déterminer la productivité des systèmes agricoles. La dégradation des sols due à l'érosion, à la surexploitation ou à une mauvaise gestion peut réduire la fertilité des sols et diminuer la productivité agricole. En outre, la dégradation des sols peut réduire leur capacité à retenir l'eau, ce qui entraîne un engorgement, une salinisation des sols et une diminution de la croissance des cultures (Jie et al., 2002).

La dégradation des sols est une menace majeure pour la biodiversité et la productivité agricole dans les pays de l'OCI et ailleurs. Entre 2000 et 2015, environ un cinquième de la surface terrestre végétalisée a connu des tendances persistantes et déclinantes en matière de productivité, principalement en raison d'une mauvaise gestion des terres et de l'eau (UN, 2020), ce qui équivaut à environ 2 600 millions d'hectares de terres dégradées. En revanche, le rapport de l'OCI sur l'environnement (SESRI, 2021b) souligne que 16 % de la surface terrestre de l'OCI est dégradée, ce qui équivaut à environ 500 millions d'hectares de terres dégradées. Au niveau national, quatre pays présentent des niveaux alarmants de dégradation des sols (plus de 50 %), à savoir le Tadjikistan (97 %), le Bangladesh (65 %), le Koweït (64 %) et le Bénin (53 %). À l'exception du Bangladesh, ce sont des pays dont la majorité des terres sont sèches. Une dégradation supplémentaire des terres entraînerait la désertification.

La dégradation des sols n'est pas seulement due à la nature, mais aussi à l'activité humaine. Les pratiques agricoles non durables, l'urbanisation rapide, la faible gouvernance foncière et l'expansion des zones agricoles ont entraîné des changements incontrôlés dans l'utilisation des sols, contribuant ainsi à leur dégradation. Au Tadjikistan, par exemple, une grave dégradation des sols s'est produite en raison de pratiques de gestion des terres inappropriées, d'une mauvaise irrigation, du surpâturage et de la déforestation. Ces facteurs combinés ont entraîné l'abandon des terres et la perte de productivité, ce qui a intensifié la pauvreté rurale dans le pays (UNDP-UNEP, 2012). Pour garantir une productivité agricole optimale, les ressources des sols doivent être gérées de manière durable grâce à des pratiques telles que le labourage de conservation, les cultures de couverture et l'utilisation d'apports de matières organiques.

Recherche et développement agricoles

La recherche et le développement (R&D) sont un moteur essentiel de la croissance de la productivité agricole. Avec l'apparition de nouvelles technologies et pratiques agricoles, il est essentiel que les agriculteurs restent informés et à jour afin de maximiser leur productivité et leur efficacité agricoles, tout en contribuant à une agriculture durable et à la sécurité alimentaire. Diverses parties prenantes, notamment les gouvernements, les entreprises privées et les organisations internationales, investissent de plus en plus dans la recherche et le développement afin de mettre au point de nouvelles technologies et innovations susceptibles de contribuer à l'augmentation de la productivité agricole.

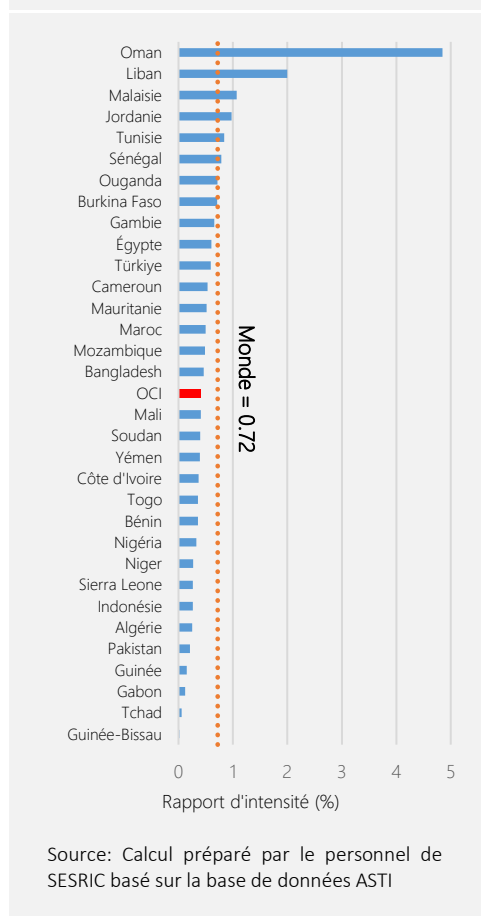
Le ratio d'intensité de la R&D agricoles (IR) est un indicateur utile pour comparer le niveau des dépenses de R&D agricoles entre les pays et les régions. Il mesure les

dépenses de recherche agricole en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) agricole. Les Nations unies et l'Union africaine recommandent que les dépenses de recherche agricole représentent au moins 1 % du PIB agricole. Cependant, au niveau mondial, les dépenses de recherche agricole n'atteignent pas ce seuil, avec un taux d'IR global de 0,7 % en 2016. À titre de comparaison, les pays à revenu élevé avaient un IR moyen de 2,8 %, tandis que la Chine, le Brésil et l'Inde avaient un IR d'environ 0,6 %, 1,8 % et 0,3 %, respectivement (Beintema et al., 2020).

En 2016, les pays de l'OCI avaient un ratio d'intensité moyen de 0,4%, bien en dessous de l'objectif recommandé et de la moyenne mondiale. Cependant, il y a eu une

amélioration de l'IR moyen de l'OCI au cours de la dernière décennie, passant de 0,3 % en 2007.

Graphique 2.6 Ratio d'intensité de la R&D agricoles, 2016



Le **graphique 2.6** montre l'IR des pays de l'OCI en 2016, avec seulement sept pays membres enregistrant un IR plus élevé que le niveau moyen mondial. Trois pays de l'OCI ont dépassé le seuil de 1% recommandé, à savoir Oman (4,8%), le Liban (2,0%) et la Malaisie (1,1%). Le Liban et Oman ont également augmenté leur RI de manière significative, en le multipliant respectivement par 4,7 et 1,3 par rapport aux niveaux de 2007.

Malgré la grande importance du secteur agricole dans l'économie, les pays en développement, en particulier, manquent d'investissements dans la R&D agricole (Beintema et al., 2020). La capacité de recherche agricole dépend de divers facteurs tels que la taille de l'économie, l'importance du secteur agricole dans le système économique global et le niveau de développement du pays. Le sous-investissement est relativement plus important dans les pays dotés de systèmes de recherche de petite et moyenne taille (RI inférieur à 0,3 %), qui disposent généralement d'un potentiel limité pour améliorer leur capacité de recherche à court terme. Par conséquent, la coopération entre des pays présentant des caractéristiques similaires en matière de système agricole peut être bénéfique et favoriser le développement du système de recherche agricole du pays.

Favoriser l'investissement pour accroître la productivité

L'investissement est un facteur clé pour améliorer la productivité agricole et répondre à la demande croissante de denrées alimentaires. En encourageant l'investissement, les gouvernements peuvent soutenir le développement de nouvelles technologies et pratiques, améliorer l'accès au financement et promouvoir l'innovation, ce qui se traduit par des rendements plus élevés, des coûts réduits et une efficacité accrue. Avec les investissements et le soutien appropriés, l'agriculture peut devenir un moteur important de la croissance économique et de la sécurité alimentaire.

Plusieurs stratégies importantes peuvent être utilisées pour encourager les investissements dans le secteur agricole. Le secteur privé peut contribuer au financement et à l'expertise technique nécessaires au développement de l'agriculture. Les gouvernements peuvent mettre en place des politiques favorables aux investissements du secteur privé, comme des allègements fiscaux, et créer un environnement stable pour les entreprises. En outre, il peut être difficile pour les petits agriculteurs d'obtenir un soutien financier. Les gouvernements peuvent apporter leur aide en fournissant une assistance financière, comme des prêts et des assurances, pour permettre aux agriculteurs d'investir dans leurs exploitations. Cela peut se faire par le biais de la microfinance et d'autres services financiers. Enfin, la recherche et le développement (R&D) sont importants pour mettre au point de nouvelles technologies et pratiques afin d'améliorer l'agriculture. Les gouvernements peuvent soutenir la R&D en investissant dans les institutions de recherche et en encourageant la collaboration entre les secteurs public et privé. Cela encouragera également l'innovation, par exemple en développant de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'entreprise pour améliorer la productivité et la compétitivité. Les incitations financières et non financières, telles que les subventions et les prix, peuvent également soutenir l'innovation.

Afin d'adapter efficacement les plans d'action et les investissements, il est important de tenir compte des conditions et des besoins spécifiques de chaque pays membre de l'OCI, et une attention particulière devrait être accordée aux pays à revenu moyen et faible où la productivité a diminué au cours de la dernière décennie. L'un des moyens d'améliorer la productivité des intrants agricoles consiste à se concentrer sur la productivité des terres et à évaluer leur qualité. Les terres de qualité sont fertiles, bien drainées et favorisent une croissance saine des plantes, ce qui permet d'augmenter les rendements et la productivité des terres. En revanche, une qualité inférieure des terres, comme l'épuisement des éléments nutritifs du sol, une structure du sol déficiente ou l'engorgement, peut réduire les rendements des cultures et la productivité des terres.

Des investissements dans différents domaines peuvent accroître la productivité des terres. La gestion de la fertilité des sols, l'irrigation, le drainage, la conservation des terres, l'agriculture de précision, la rotation des cultures et l'agriculture intelligente face au climat sont autant de domaines dans lesquels il est possible d'investir pour accroître la productivité des terres. Par exemple, l'investissement dans des pratiques de gestion de la fertilité des sols telles que la fertilisation, le chaulage et la gestion des matières organiques peut améliorer la santé des sols et accroître leur productivité.

ENCADRÉ B Initiatives visant à stimuler la productivité agricole à Oman

Oman est un pays qui a toujours compté sur les exportations de pétrole pour la majorité de ses revenus, mais il cherche de plus en plus à diversifier son économie. Le secteur de l'agriculture et de la pêche est soutenu par des investissements ciblés dans la technologie et la recherche, le gouvernement cherchant à diversifier l'économie et à nourrir une population croissante. En 2016, la production a augmenté de 4,3 % pour l'agriculture et de 8,7 % pour la pêche, pour atteindre respectivement 1,87 million et 280 000 tonnes. Bien qu'Oman soit limité dans les types de produits qu'il peut rendre commercialement viables en raison de son climat aride, de la salinité de ses sols et de la rareté de l'eau, le pays tire parti de la technologie pour trouver de nouveaux moyens de développer ses industries. Voici quelques initiatives notables :

- **Recherche et développement:** Le gouvernement d'Oman a investi dans la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture. En 2011, le gouvernement a notamment créé le Conseil de la recherche (The Research Council - TRC), un organisme indépendant chargé de renforcer les capacités de recherche d'Oman et d'encourager l'innovation dans les secteurs scientifiques agricoles et non agricoles. Cela a permis d'améliorer la qualité des récoltes et de développer de nouvelles variétés de cultures mieux adaptées au climat local.
- **Introduction de techniques agricoles modernes :** Toute une série d'initiatives sont mises en œuvre pour augmenter sensiblement la productivité en modernisant les technologies de culture existantes. Le gouvernement développe également la production agricole intégrée à petite échelle en attribuant 50 000 parcelles aux citoyens et aux petites et moyennes entreprises pour la culture. Chaque parcelle doit être divisée en segments, comprenant la culture en plein champ de produits résistants au climat, la production en serre de fruits et légumes moins résistants et l'aquaculture utilisant de l'eau d'irrigation recyclée.
- **Adaptation et résilience climatiques :** Oman prend des mesures pour faire face à la pénurie d'eau en explorant la technologie du dessalement et la technologie des serres d'eau de mer afin de réduire la consommation d'eau douce. Le Centre de recherche sur le dessalement du Moyen-Orient et l'Agence coréenne pour l'avancement des technologies d'infrastructure ont signé un protocole d'accord pour collaborer sur la technologie du dessalement de l'eau de mer. Oman mène également des essais sur le terrain et des études de faisabilité soutenus par le gouvernement en installant des compteurs d'eau intelligents dans les exploitations agricoles et en surveillant l'utilisation des eaux souterraines grâce à un système de gestion en ligne centralisé afin de réguler l'utilisation de l'eau et de freiner l'épuisement des aquifères. L'utilisation de ces technologies pourrait avoir des implications pour d'autres pays confrontés à des problèmes similaires de pénurie d'eau.
- **Soutien à l'agro-industrie :** Oman investit dans la production agricole et la transformation de la volaille, des produits laitiers et de la viande bovine afin d'améliorer sa sécurité alimentaire. Des filiales de l'Oman Food Investment Company (OFIC) réalisent des projets pour un coût total de 270 millions d'OR (701,1 millions de dollars) afin de stimuler la production locale. L'OFIC vise à fournir des produits halal locaux à un prix raisonnable en mettant en œuvre des modèles de "production à moindre coût", en renforçant la sécurité alimentaire et en créant de nouvelles richesses et de nouveaux emplois.

Source: Oxford Business Group (2018)

De même, les investissements dans les infrastructures d'irrigation, telles que les puits, les pompes et les canalisations, peuvent améliorer la gestion de l'eau et le rendement des cultures.

D'autre part, la productivité du travail dans l'agriculture est influencée par les pratiques de l'agriculteur. Les pratiques agricoles traditionnelles peuvent entraîner une faible productivité du travail en raison du manque de technologies et d'équipements modernes, ainsi que d'un accès limité à l'éducation et à la formation aux techniques agricoles modernes. Les méthodes agricoles traditionnelles reposent souvent sur le travail

manuel, qui est moins efficace que l'utilisation d'équipements agricoles modernes. En outre, la petite taille des exploitations dans l'agriculture traditionnelle entraîne moins d'économies d'échelle et une plus faible productivité du travail.

Pour accroître la productivité du travail agricole, trois leviers fondamentaux peuvent être utilisés (SESRIC & ICD, 2022). Premièrement, fournir une aide financière et une formation aux agriculteurs afin de moderniser et d'optimiser leurs opérations par la mise en œuvre de technologies mécaniques et d'automatisation. Deuxièmement, l'intégration de solutions innovantes et technologiquement avancées dans le secteur agricole peut améliorer la productivité et favoriser les liens entre les zones urbaines et rurales, en attirant une jeune génération très intéressée par la technologie et les pratiques basées sur les données. Finalement, la promotion des structures coopératives et des mécanismes de négociation collective entre agriculteurs peut entraîner une augmentation des revenus agricoles, améliorer la compétitivité et l'attractivité du secteur, et contribuer à attirer et à retenir les talents dans le secteur.

En outre, l'insuffisance des infrastructures pose des problèmes considérables à l'efficacité de la production et de la distribution agricoles. L'insuffisance des réseaux de transport et des installations de stockage entrave la bonne circulation des produits agricoles, ce qui, en fin de compte, nuit à la productivité du secteur. En outre, l'insuffisance des infrastructures restreint l'accès des agriculteurs aux marchés, ce qui entraîne des pertes après récolte et limite leur rentabilité. En l'absence d'infrastructures adéquates, les agriculteurs éprouvent des difficultés à transporter leurs produits jusqu'aux consommateurs, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la quantité et la qualité des produits agricoles disponibles sur le marché. Il est essentiel de combler les lacunes en matière d'infrastructures pour améliorer la productivité agricole et faire en sorte que les agriculteurs puissent tirer pleinement parti de leur travail.

3

INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES ET SECURITE ALIMENTAIRE

La production agricole dans les pays de l'OCI a connu un essor remarquable. La production agricole a connu une croissance impressionnante de 83 % au cours des dernières décennies, atteignant une valeur substantielle de 717 milliards de dollars en 2020. Toutefois, la production agricole doit être complétée par une industrie agroalimentaire bien développée pour garantir la sécurité alimentaire, car elle ajoute de la valeur aux produits agricoles, facilite une distribution efficace, crée des opportunités d'emploi et favorise le développement économique.

Ce chapitre fournit une analyse complète de l'état des industries agroalimentaires dans les pays de l'OCI, en explorant leur statut actuel et leurs dynamiques clés. En outre, il explore la question cruciale des disponibilités alimentaires et ses implications pour la sécurité alimentaire dans les pays membres de l'OCI.

Situation des industries agro-alimentaires

Le secteur agricole et l'industrie alimentaire sont interdépendants et essentiels pour assurer la sécurité alimentaire et la prospérité économique d'une région. Le secteur agricole fournit des matières premières, qui sont ensuite traitées et transformées en produits alimentaires par l'industrie alimentaire. D'autre part, l'industrie alimentaire fournit des intrants essentiels au secteur agricole, tels que des semences, des engrais et des machines qui contribuent à accroître la productivité et l'efficacité de l'agriculture.

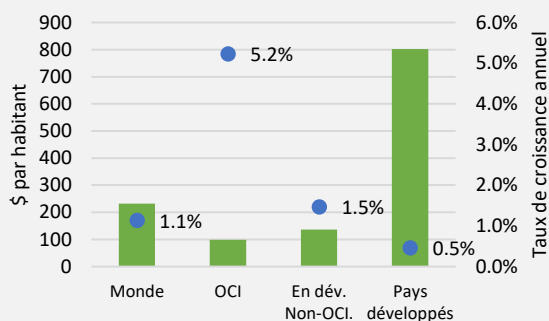
Au fil des ans, l'industrie agroalimentaire est devenue un acteur majeur du secteur manufacturier dans de nombreux pays en développement et a contribué de manière significative à leur croissance économique. Cette industrie est responsable des activités qui ont lieu après la récolte, telles que la transformation, la conservation et la préparation des produits agricoles pour la consommation intermédiaire ou finale. Parmi les différentes composantes des activités industrielles agroalimentaires, l'industrie alimentaire est la plus importante, tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Contrairement aux agro-industries non alimentaires, l'industrie alimentaire est généralement uniforme et plus facile à classer, car tous ses produits ont la même finalité.

Niveau de développement de l'industrie alimentaire, innovation et groupements de pays

L'analyse du développement des industries agroalimentaires est un défi pour de nombreux pays en développement, y compris les pays de l'OCI, en raison des contraintes liées aux données. Pour répondre à cette question, le **graphique 3.1** compare la valeur ajoutée et la croissance de l'industrie alimentaire dans les pays de l'OCI avec d'autres régions en utilisant les industries alimentaires et de boissons classées dans la base de données de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) comme une approximation. La valeur ajoutée par

Graphique 3.1 Valeur ajoutée de l'industrie alimentaire (2020) et taux de croissance annuel (2012-2019), par région



Source: Calculs propres basés sur UNIDO, INDSTAT 2 - édition 2022.

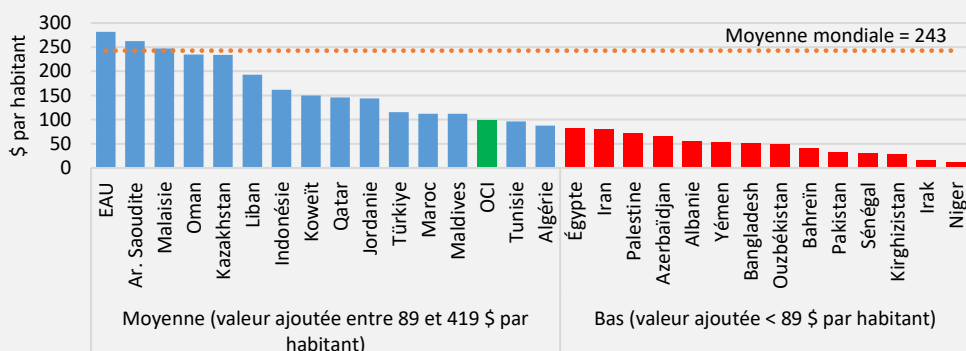
Note: Données sur la valeur ajoutée selon la révision 3 de la CITI au niveau à 2 chiffres, division 15 : Alimentation et boissons. Les moyennes de l'OCI, des pays en développement non membres de l'OCI, des pays développés et du monde sont calculées comme une moyenne pondérée à partir d'un ensemble de 123 pays (dont 30 pays de l'OCI) dont les données sont disponibles. Le taux de croissance annuel est calculé comme le taux de croissance annuel composé, l'année 2012 étant la moyenne de 2011-2013 et l'année 2019 la moyenne de 2018-20.

habitant est utilisée pour indiquer le niveau de développement de l'industrie alimentaire et sa contribution à l'économie. Les pays de l'OCI ont une valeur ajoutée par habitant de 90 dollars, inférieure à la moyenne mondiale (243 dollars), aux pays en développement non membres de l'OCI (131 dollars) et aux pays développés (800 dollars), ce qui indique un niveau inférieur de développement de l'industrie alimentaire. Cependant, l'industrie alimentaire dans les pays de l'OCI a démontré un taux de croissance plus rapide que les autres régions, avec un taux de croissance annuel de 5,2% au cours de la dernière décennie, comparé à la moyenne mondiale de 1,1%, aux pays en développement non membres de l'OCI à 1,5%, et aux pays développés à 0,5%.

Un taux de croissance rapide de l'industrie alimentaire indique que le secteur alimentaire se développe et augmente sa production, ses ventes et sa consommation. Cette croissance est souvent le résultat d'une économie forte et stable, d'une demande croissante de produits alimentaires, de progrès technologiques et du soutien des pouvoirs publics (Borsellino et al., 2020). Un taux de croissance rapide est un signe positif que le secteur alimentaire est florissant et peut avoir un impact significatif sur l'économie globale et le niveau de vie dans la région.

Une analyse quantile a été effectuée pour déterminer le niveau de développement de l'industrie alimentaire dans les différents pays de l'OCI. L'analyse de 123 pays pour lesquels des données sont disponibles a montré que les 25 % inférieurs (premier quantile) de la valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire s'élevaient à 89 dollars par habitant, tandis que les 25 % supérieurs (troisième quantile) s'élevaient à 419 dollars par habitant. Par conséquent, un faible niveau de valeur ajoutée dans l'industrie alimentaire a été défini comme étant inférieur à 89 USD par habitant, un niveau élevé a été défini comme étant supérieur à 419 USD par habitant, et un niveau moyen a été défini comme étant toute valeur comprise entre les deux.

Graphique 3.2 Valeur ajoutée de l'industrie alimentaire, 2020



Source: Calculs propres basés sur UNIDO, INDSTAT 2 - édition 2022.

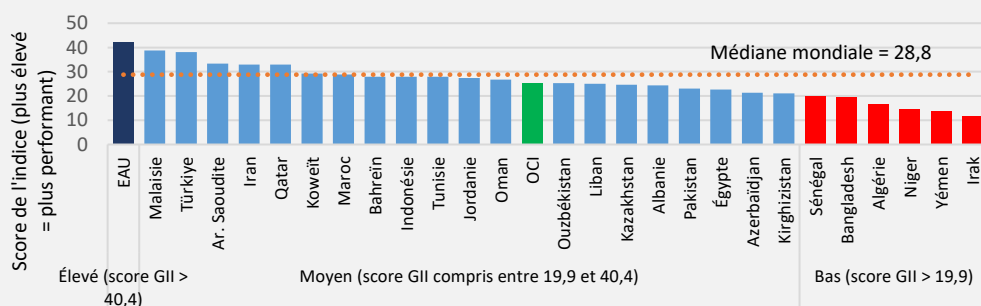
Note: Données sur la valeur ajoutée selon la révision 3 de la CITI au niveau à 2 chiffres, division 15 : Alimentation et boissons. La moyenne de l'OCI est calculée comme une moyenne pondérée des données de 30 pays, tandis que la moyenne mondiale est basée sur les données de 123 pays avec des données disponibles à partir de l'année 2020 ou de l'année la plus récente après 2010.

Le **graphique 3.2** indique une disparité significative dans la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire entre les pays membres de l'OCI. Les pays de l'OCI ont tendance à avoir des niveaux de développement bas ou moyens, la plupart d'entre eux ayant une valeur ajoutée inférieure à la moyenne mondiale. Cela suggère un état général sous-développé de l'industrie alimentaire dans de nombreux pays de l'OCI. Les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite et la Malaisie sont les trois premiers pays en termes de valeur ajoutée de l'industrie alimentaire par habitant, tandis que le Niger, l'Irak et le Kirghizstan ont la plus faible valeur ajoutée de l'industrie alimentaire par habitant.

L'industrie alimentaire, qui dépend principalement des matières premières agricoles, possède les caractéristiques idéales pour de nombreux pays en développement. Les matières premières représentent une part importante des coûts totaux de l'industrie alimentaire, ce qui en fait un facteur crucial de son développement. Malgré l'absence d'infrastructures adéquates et de main-d'œuvre qualifiée dans certains pays, la disponibilité immédiate de matières premières à des prix raisonnables représente une formidable opportunité de croissance pour l'industrie alimentaire.

Pour mieux comprendre le niveau de développement d'une industrie alimentaire, il faut prendre en compte différents facteurs, notamment le niveau de technologie et d'innovation, le niveau de concurrence et la qualité des infrastructures et des institutions. Les innovations et les progrès technologiques jouent un rôle crucial dans l'amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la compétitivité des processus de fabrication dans l'industrie alimentaire (Najib & Kiminami, 2011). Le niveau d'innovation peut servir d'indicateur clé du développement d'une industrie, car il reflète sa capacité à générer de nouvelles idées, à améliorer les processus existants et à créer de nouveaux produits et services.

Graphique 3.3 Indice mondial de l'innovation, 2022



Source: Calculs propres basés sur le GII.

Note: OCI et Monde sont des valeurs médianes. Basé sur 126 économies mondiales (y compris 27 pays de l'OCI) avec des données disponibles.

Pour évaluer le niveau d'innovation dans les pays de l'OCI, les données de l'indice global d'innovation (GII) sont utilisées. Le GII est un classement annuel établi par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et d'autres institutions. Cet indice évalue

les performances en matière d'innovation de 126 économies dans le monde et fournit des informations précieuses ainsi qu'une approche basée sur des données pour comprendre l'état de l'innovation dans le monde.

L'analyse a révélé qu'en moyenne, le niveau d'innovation des pays de l'OCI est inférieur à celui du monde. En outre, une analyse par quantile utilisant le score de l'IIG a abouti à des seuils de 19,9 (premier quantile) et de 40,4 (troisième quantile), qui ont été utilisés comme référence pour classer les pays dans les catégories de niveau d'innovation faible, moyen ou élevé. En conséquence, sur 27 pays de l'OCI avec des données disponibles, 20 ont été catégorisés comme ayant un niveau d'innovation moyen, six comme faible, et un comme élevé (**graphique 3.3**), avec seulement les Émirats Arabes Unis remplissant les critères pour une innovation élevée. Un niveau élevé d'innovation indique un environnement dynamique et tourné vers l'avenir, dans lequel les entreprises explorent constamment de nouveaux moyens d'améliorer leurs activités et de rester compétitives, tandis qu'un faible niveau d'innovation peut suggérer un manque d'investissement dans la recherche et le développement, ce qui se traduit par une industrie stagnante et peu performante (Shefer & Frenkel, 2005).

Trois groupes de pays ont été constitués en fonction du niveau de développement et d'innovation de l'industrie agroalimentaire afin de mieux adapter les plans d'action et les possibilités d'investissement. Cette classification peut fournir un cadre utile pour comprendre la compétitivité relative et le potentiel des différentes industries alimentaires dans les différentes régions et peut informer les décisions en matière d'investissement, de commerce et de politique technologique. Le groupe d'industries agroalimentaires est présenté dans le **tableau 3.1**.

Tableau 3.1 Groupes d'industries agro-alimentaires dans les pays de l'OCI

Groupe	Description	Liste des pays
Fabrication traditionnelle	Un niveau de développement de l'industrie alimentaire bas, un niveau d'innovation bas	Bangladesh, Irak, Niger, Sénégal, Yémen
Industrie manufacturière émergente	Niveau de développement et d'innovation de l'industrie alimentaire faible à moyen	Albanie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Égypte, Iran, Kirghizstan, Pakistan, Ouzbékistan, Algérie
Industrie manufacturière avancée	Niveau de développement et d'innovation de l'industrie alimentaire moyen à élevé	Indonésie, Jordanie, Kazakhstan, Koweït, Liban, Malaisie, Maroc, Oman, Qatar, Arabie Saoudite, Tunisie, Turquie, EAU

Les pays du premier groupe, "Fabrication traditionnelle", se caractérisent par un faible niveau de développement de l'industrie agroalimentaire et un manque d'adoption technologique. Ces pays peuvent disposer de ressources agricoles considérables, mais ils n'ont généralement pas les capacités technologiques, financières et institutionnelles nécessaires pour transformer les matières premières agricoles en produits alimentaires de plus grande valeur. Les pays ont généralement un long et riche patrimoine culturel où l'alimentation joue un rôle important dans la société (Britwum & Demont, 2022). Les industries sont souvent dominées par des petites et moyennes entreprises (PME), qui sont souvent détenues et exploitées par des familles. Ces PME sont importantes pour

les économies locales car elles fournissent des emplois et soutiennent l'agriculture locale.

Le deuxième groupe, "Emerging Manufacturing", est composé de pays qui en sont aux premiers stades de développement de l'industrie agroalimentaire. Ils ont souvent une productivité inférieure à la moyenne et des infrastructures limitées. Les pays de ce groupe ont un niveau de développement et d'innovation de l'industrie agroalimentaire allant de faible à moyen. Le troisième groupe, "Advanced Manufacturing", comprend les pays dont les industries agroalimentaires sont bien établies. Les chiffres de la productivité alimentaire sont généralement plus élevés que ceux de leurs homologues, ce qui indique un niveau moyen de l'industrie. Ces pays disposent généralement de solides réseaux de chaînes d'approvisionnement et d'un niveau élevé d'adoption des technologies.

L'amélioration de l'environnement de l'industrie agroalimentaire facilitera la transition d'un pôle à l'autre, ce qui peut jouer un rôle crucial dans la sécurité alimentaire, la croissance économique et la compétitivité. Les gouvernements peuvent soutenir cette transition en mettant en œuvre des politiques qui encouragent les investissements dans les nouvelles technologies et les infrastructures, qui offrent des possibilités de formation et d'éducation aux travailleurs et qui créent un environnement réglementaire favorable aux entreprises.

Sous-secteurs prioritaires

Au fil des années de développement de l'industrie agroalimentaire, les pays se sont spécialisés dans certains produits. La spécialisation dans des produits spécifiques peut résulter d'une combinaison de facteurs tels que la disponibilité des ressources naturelles, les infrastructures, les investissements, le capital humain et les politiques gouvernementales.

Le tableau 3.2 illustre la spécialisation de l'industrie alimentaire dans les pays de l'OCI sur la base de la contribution des sous-secteurs de l'industrie agroalimentaire à la valeur ajoutée manufacturière totale. Dans l'ensemble, la majorité des pays de l'OCI sont spécialisés dans le sous-secteur "Viande, poisson, fruits, légumes et matières grasses transformés" de l'industrie agroalimentaire. Certains pays ont une contribution supérieure à 20 % de la valeur ajoutée manufacturière totale, par exemple la Palestine (20 %), l'Indonésie (22 %), l'Afghanistan (26 %), le Liban (27 %) et le Niger (41 %). Cela indique que le sous-secteur contribue de manière significative à l'ensemble de la valeur ajoutée des industries manufacturières.

La contribution du sous-secteur des "produits laitiers" est la plus importante d'Irak, bien qu'elle ne représente que 1 % de la valeur ajoutée totale de l'industrie manufacturière. Dans le sous-secteur "Produits de la minoterie, amidons et aliments pour animaux", le Bangladesh, Oman et le Pakistan apportent des contributions significatives. Le sous-secteur "Autres : boulangerie, sucre, macaronis, chocolat, etc." a apporté une contribution importante à l'ensemble de l'industrie manufacturière en Azerbaïdjan, au Brunei, en Égypte, en Iran, en Jordanie, au Kirghizistan, à Oman, au Sénégal et au Tadjikistan.

La spécialisation est l'un des moyens de parvenir à la complémentarité, les pays pouvant se concentrer sur la production de cultures ou de bétail bien adaptés à leurs ressources et à leur climat. Cela peut conduire à une efficacité accrue, à une réduction des coûts et à des produits de meilleure qualité, plus attrayants pour les acheteurs internationaux. La spécialisation d'un pays peut également contribuer à la réussite des négociations commerciales, car les deux parties peuvent mieux comprendre les besoins et les domaines d'expertise de l'autre. Elle peut présenter des opportunités d'investissement pour les entreprises qui cherchent à exploiter ce marché et aider les entreprises et les pays à se positionner plus efficacement sur les marchés mondiaux.

Tableau 3.2 Contribution de l'industrie agroalimentaire à la valeur ajoutée manufacturière totale

Pays	Sous-secteur de l'industrie alimentaire			
	Viande, poisson, fruits, légumes et graisses transformés	Produits laitiers	Produits de la minoterie, amidons et aliments pour animaux	Autres : boulangerie, sucre, macaronis, chocolat, etc.
Afghanistan (2019)	26%			
Albanie (2019)	8%	2%	2%	6%
Algérie (2015)	6%	0%	4%	
Azerbaïdjan (2019)	9%	4%	4%	9%
Bahreïn (2016)	5%			
Bangladesh (2018)	2%	1%	6%	2%
Brunei (2019)	3%	0%	1%	5%
Égypte (2017)	5%	2%	5%	7%
Indonésie (2018)	22%	4%	2%	5%
Iran (2016)	4%	2%	2%	4%
Iran (2019)	0%	1%	0%	
Jordanie (2018)	7%	3%	2%	8%
Kazakhstan (2019)	4%	2%	3%	3%
Koweït (2019)	1%	1%	1%	2%
Kirghizistan (2019)	2%	3%	1%	5%
Liban (2014)	27%			
Malaisie (2019)	13%	1%	1%	3%
Maroc (2019)	7%	3%	4%	6%
Niger (2016)	41%			
Oman (2018)	2%	0%	2%	2%
Pakistan (2016)	5%	2%	7%	6%
Qatar (2019)	0%	1%	0%	
Arabie saoudite (2018)	5%	2%	0%	2%
Sénégal (2019)	8%	2%	8%	16%
Palestine(2019)	20%			
Tadjikistan (2019)	2%	0%	7%	22%
Tunisie (2019)	12%			
Türkiye (2019)	5%	2%	2%	4%
EAU (2019)	6%			
Ouzbékistan (2019)	5%	1%	3%	3%
Yémen (2013)	40%	0%		

Source: Calculs propres basés sur UNIDO, INDSTAT 4 - 2022 édition, Rev. 3 et Rev. 4.

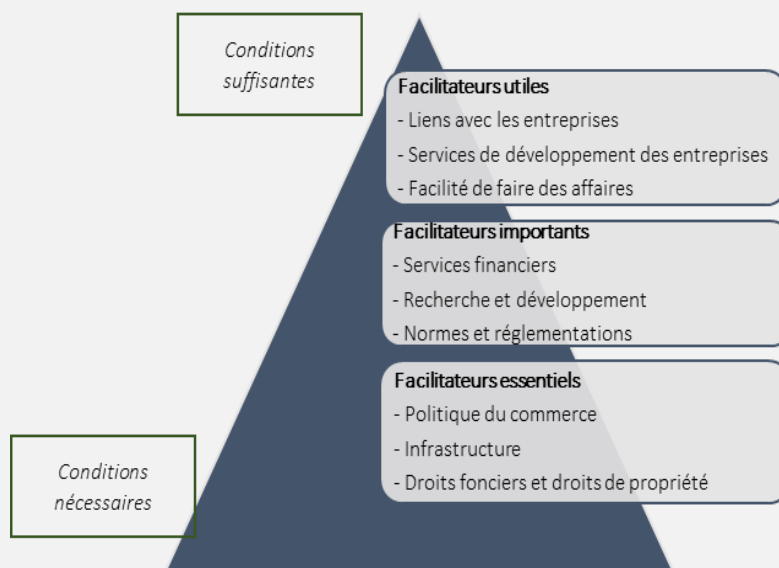
Note: Les cellules grisées indiquent le sous-secteur de l'industrie alimentaire qui contribue le plus au secteur manufacturier du pays. Les "viandes, poissons, fruits, légumes et graisses transformés" relèvent de la division 151 de la CITI Rév. 3, ainsi que de la somme des divisions 1010, 1020, 1030 et 1040 de la CITI Rév. 4. Les "produits laitiers" sont classés dans la division 1520 de la CITI Rév. 3 et dans la division 1050 de la CITI Rév. 4. Les "produits de la minoterie, amidons et aliments pour animaux" relèvent de la division 153 de la CITI Rév. 3, et/ou de la somme des divisions 106 et 1080 de la CITI Rév. 4. Finalement, les "Autres : boulangerie, sucre, macaronis, chocolat, etc." relèvent de la division 154 de la CITI Rév. 3 et de la division 107 de la CITI Rév. 4.

Améliorer la compétitivité des industries agroalimentaires

De nombreux pays en développement fondés sur l'agriculture possèdent un avantage comparatif naturel sur le marché mondial des produits industriels agroalimentaires ; cependant, ils n'ont pas été en mesure de tirer parti de ces avantages pour favoriser un développement industriel et économique agroalimentaire compétitif. L'essor des marchés mondiaux fondés sur l'avantage concurrentiel a conduit les décideurs politiques à se concentrer sur l'évaluation de "l'environnement favorable" aux industries agroalimentaires.

Le manque de compétitivité de l'industrie agroalimentaire s'explique notamment par l'insuffisance des dépenses publiques en matière d'éducation, de recherche et développement et d'infrastructures, par un climat d'investissement et une politique commerciale peu propices, et par un accès insuffisant à la technologie. Pour développer avec succès une industrie agroalimentaire nationale et orientée vers l'exportation, il est nécessaire de créer un environnement commercial et un cadre politique favorable qui stimule la productivité (FAO, 2013). La mise en place d'un mécanisme approprié aux niveaux national et régional permettra aux pays en développement d'améliorer leurs compétences en matière d'identification, de sélection, de développement et d'utilisation de technologies modernes et socialement appropriées, afin qu'ils puissent maintenir et améliorer leur avantage comparatif.

Graphique 3.4 Besoins d'habilitation pour la compétitivité de l'industrie agroalimentaire



Source: Adopté à partir de Christy et al. (2009).

La hiérarchie des besoins d'habilitation présentée dans le **graphique 3.4** décrit les actions que les gouvernements peuvent entreprendre pour promouvoir le progrès économique dans les industries agroalimentaires. La hiérarchie divise les actions de l'État en trois niveaux : les facilitateurs essentiels, les facilitateurs importants et les facilitateurs utiles. Les facteurs essentiels comprennent l'État de droit, les infrastructures et la politique commerciale, tandis que les facteurs importants couvrent la finance, les transports et l'information. Les outils utiles, tels que les grades et les normes et les services de développement des entreprises, sont définis comme des conditions suffisantes mais non nécessaires (Christy et al., 2009).

Les industries agroalimentaires de nombreux pays de l'OCI sont confrontées à divers défis qui affectent leur compétitivité. L'un des problèmes majeurs est l'inadéquation des réglementations en matière de sécurité alimentaire et la faiblesse des systèmes de mise en œuvre. L'absence de mesures appropriées de contrôle de la qualité, de processus de certification et d'adhésion aux normes internationales constitue un obstacle à l'accès au marché et à la confiance des consommateurs. En l'absence d'une réglementation solide en matière de sécurité alimentaire et d'une mise en œuvre efficace, les industries agroalimentaires peinent à répondre aux exigences rigoureuses des marchés mondiaux, ce qui limite leur potentiel de croissance et d'expansion.

Outre les préoccupations en matière de sécurité alimentaire, il existe un problème d'inefficacité des systèmes de commercialisation et de distribution. La fragmentation des chaînes d'approvisionnement, le manque d'intégration des marchés et l'insuffisance des informations sur les marchés contribuent à l'augmentation des coûts de transaction et empêchent la distribution rapide et efficace des produits. Ces défis n'affectent pas seulement l'efficacité globale de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire, mais entravent également la capacité de l'industrie à atteindre une base de consommateurs plus large et à répondre aux demandes du marché en temps opportun.

En outre, la faiblesse des stratégies de marque et de marketing entrave également la compétitivité des produits agroalimentaires des pays de l'OCI. Des efforts limités en matière de stratégie de marque et des campagnes de marketing insuffisantes entraînent un manque de différenciation des produits et un positionnement faible sur le marché. Sans une forte présence de la marque et des stratégies de marketing efficaces, les industries agroalimentaires peinent à être compétitives sur les marchés mondiaux et à obtenir des prix élevés pour leurs produits. Ce manque de compétitivité limite encore leur capacité à étendre leur part de marché et à maximiser leur rentabilité.

Pour relever ces défis, il faut des efforts concertés de la part des gouvernements, des acteurs de l'industrie et des institutions concernées. La création de conditions favorables à l'essor de l'agro-industrie, notamment par le renforcement des réglementations en matière de sécurité alimentaire, l'amélioration des mécanismes d'application et la promotion de l'adhésion aux normes internationales, peut améliorer l'accès au marché et la confiance des consommateurs. L'investissement dans des systèmes de commercialisation et de distribution efficaces, y compris l'intégration des chaînes d'approvisionnement et la fourniture d'informations précises sur le marché, peut réduire les coûts de transaction et faciliter la livraison en temps voulu des produits

agroalimentaires. En outre, le développement de stratégies de marque et de marketing fiables pour différencier les produits et promouvoir leurs qualités uniques peut aider les industries agroalimentaires des pays de l'OCI à surmonter les obstacles à la compétitivité et à parvenir à une croissance durable sur le marché mondial.

En outre, les PME du secteur agroalimentaire peuvent contribuer de manière significative au développement local et rural en introduisant des innovations techniques, en promouvant l'esprit d'entreprise et en améliorant les pratiques commerciales. Toutefois, elles sont confrontées à des défis importants, tels que l'adaptation à un environnement plus concurrentiel, l'extension de leurs activités, le respect des normes de qualité et la conformité aux réglementations.

Si l'investissement du secteur privé est crucial, le secteur public peut également faciliter le développement de l'industrie agroalimentaire en mettant en œuvre des politiques et des institutions innovantes. Les pays en développement peuvent identifier et explorer les possibilités de marchés d'exportation en développant leur industrie agroalimentaire, malgré les obstacles au commerce. L'intégration dans les marchés agroalimentaires mondiaux est essentielle à la réussite, mais il reste des défis à relever pour respecter les normes, garantir la constance de la qualité, répondre aux exigences en matière de volume et livrer dans les délais.

Brève évaluation de la sécurité alimentaire

Garantir une production alimentaire suffisante est un pilier fondamental pour relever les défis de la sécurité alimentaire mondiale. Alors que la population mondiale continue de croître, il devient de plus en plus vital de développer des pratiques agricoles durables et d'améliorer la productivité pour répondre à la demande croissante de nourriture. Pour atteindre la sécurité alimentaire, il faut non seulement augmenter la production alimentaire globale, mais aussi s'attaquer aux problèmes liés à l'accès, à la disponibilité et à l'utilisation des aliments. Cette interconnexion entre la production et la sécurité alimentaires met en évidence la nécessité de stratégies globales et d'efforts de collaboration pour garantir un avenir stable et nourri pour tous.

La sécurité alimentaire est définie par la FAO comme l'accès de chaque individu à une nourriture suffisante et nutritive répondant à ses besoins alimentaires pour un mode de vie actif et sain. De nos jours, les pays à travers le monde se remettent de la pandémie, mais les schémas d'insécurité alimentaire restent un défi qui pose de graves difficultés socio-économiques. L'éradication de la faim occupe une place centrale dans les documents stratégiques internationaux tels que les objectifs de développement durable et le programme d'action de l'OCI-2025.

Dans de nombreuses économies à revenu faible ou intermédiaire, comme celles de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud, la faim et la sous-alimentation - deux indicateurs clés d'une grave insécurité alimentaire - sont en augmentation. Dans les économies développées, comme celles de l'Europe, la prévalence de l'obésité chez les adultes et de la surcharge pondérale chez les enfants augmente. Tout cela est le résultat direct de l'insécurité alimentaire résultant d'une combinaison de facteurs incluant, mais sans s'y limiter, des conditions économiques difficiles, la faiblesse des prix des matières

premières, le manque d'infrastructures adéquates, la pauvreté, les conflits et les conditions climatiques défavorables, qui prolongent ou aggravent l'insécurité alimentaire chronique et transitoire dans le monde.

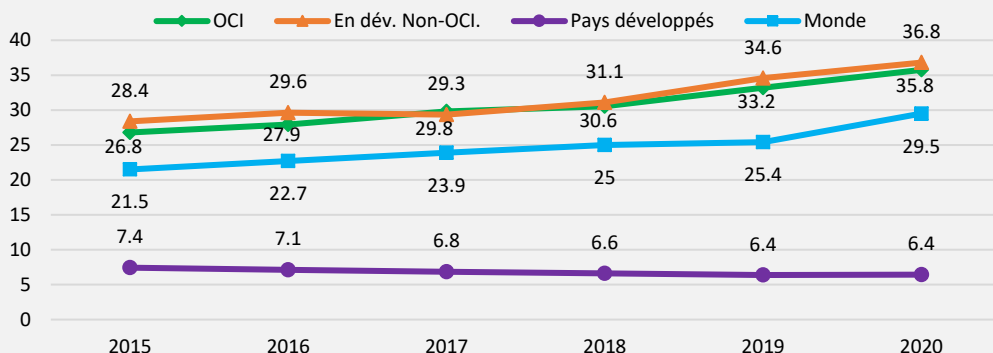
Prévalence de l'insécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est une question cruciale dans le monde, qui touche des millions de personnes chaque jour. La World Food Summit (1996) sécurité alimentaire y est définie comme "l'accès physique, social et économique de tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active"

Les chocs de 2020 à 2022 ont mis en évidence l'invalidité du système alimentaire mondial et mis en évidence les problèmes de sécurité alimentaire. Ces chocs plus fréquents et de plus grande ampleur, tels que le covid-19, les conflits, les événements climatiques extrêmes et les coûts d'assurance, exacerbent les problèmes systémiques qui tirent la sécurité alimentaire vers le bas et affaiblissent la résilience du système, en particulier dans les pays membres de l'OCI, qui ont un niveau élevé d'importations agro-alimentaires.

Selon le rapport mondial sur la crise alimentaire (GRFC) 2022 (Global Network Against Food Crises & FSIN, 2022), environ 42 millions de personnes dans 37 pays devraient souffrir de malnutrition et nécessiter une action urgente. La situation de la sécurité alimentaire dans la plupart des pays membres de l'OCI continue de s'aggraver. L'Afghanistan, le Nigeria, la Somalie et le Yémen restent au niveau d'alerte le plus élevé, car leurs populations sont confrontées à la famine ou risquent de l'être. L'alerte est étendue à la République arabe syrienne, au Soudan et au Pakistan, en raison des incertitudes liées aux extrêmes climatiques et à d'autres conditions, telles que l'inflation alimentaire, les prix élevés des carburants et les effets d'entraînement de la situation chez les principaux fournisseurs de céréales. Les pays membres de l'OCI, qui comptent 57 pays et une population d'environ 1,8 milliard d'habitants, sont confrontés à de graves problèmes de sécurité alimentaire. Ces défis sont exacerbés par une combinaison de facteurs tels que la pauvreté, les conflits, les catastrophes naturelles et le changement climatique. L'une des influences de la situation nationale/régionale de la sécurité alimentaire dans l'OCI est le niveau et le mouvement des réfugiés. Selon les Nations Unies, on estime que 84 millions de personnes dans le monde ont été déplacées de force à la moitié de l'année 2021 et que 8 des 10 principaux pays d'accueil des réfugiés sont des pays membres de l'OCI.

L'insécurité alimentaire modérée est associée à l'incapacité de suivre régulièrement un régime alimentaire sain et nutritif. L'insécurité alimentaire sévère se réfère à une quantité insuffisante d'apports alimentaires (calories) et est donc fortement liée à la sous-alimentation ou à la faim. Dans le monde, on estime que 2,3 milliards de personnes souffriront d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2020. Si les chiffres les plus élevés sont observés en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, l'insécurité alimentaire moyenne est un problème même dans les pays développés.

Graphique 3.5 Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère (%), 2015-2020

Source: Calculs personnels basés sur la Division des statistiques des Nations Unies (DSNU), Base de données des indicateurs mondiaux des ODD.

Note: (OCI: N = 42; En dév. non-OCI N = 74; Pays développés: N = 33; Monde: Estimation de la FAO)

La proportion de personnes en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave est en augmentation dans les pays en développement membres et non membres de l'OCI, ainsi que dans le monde entier. En particulier depuis 2019, l'épidémie de COVID-19 a eu un impact négatif visible sur la sécurité alimentaire. La prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère a augmenté de 9 points de pourcentage, de 26,8 % à 35,8 % de la population totale, dans les pays de l'OCI en tant que groupe, de 2015 à 2020 (**Graphique 3.5**). De même, la moyenne des pays en développement non membres de l'OCI a également augmenté de 28,4 % à 36,8 % au cours de la même période. En revanche, les pays développés en tant que groupe sont parvenus à réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée et grave de 7,4 % à 6,4 % depuis 2015. En outre, la pandémie a eu relativement moins d'impact sur les pays développés que sur les pays en développement.

L'instabilité politique, combinée aux conflits, à la famine et à la récession économique, a entraîné une diminution de la sécurité alimentaire dans ces pays, ce qui s'est traduit par des pénuries au niveau de l'approvisionnement et de la production alimentaires. De même, dans plusieurs pays membres, la production alimentaire a été volatile ces dernières années, principalement en raison des chocs imprévisibles résultant du changement climatique, tels que les inondations, les sécheresses et les maladies des cultures.

Malgré l'importance qu'elle revêt pour les pays de l'OCI, il n'y a pas eu de méthodologie globale pour contrôler le statut de la sécurité alimentaire des pays membres de l'OCI. Par conséquent, le développement d'un indice de sécurité alimentaire (ISA) spécifique pour les pays de l'OCI devient extrêmement crucial. Dans ce contexte, l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) a pris l'initiative de développer un tel indice, dont les résultats préliminaires peuvent être observés dans l'**ENCADRE C**.

ENCADRÉ C Indice de sécurité alimentaire (ISA) de l'OISA

L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) a mis au point un modèle d'ISA simple, compréhensible et solide pour mesurer le niveau de sécurité alimentaire dans les pays membres. Il combine les méthodologies de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Programme alimentaire mondial (PAM) pour créer une évaluation unique et complète de la sécurité alimentaire. Le modèle OISA ISA est essentiel pour (1) fournir aux pays membres une compréhension claire et concise de leur situation en matière de sécurité alimentaire, leur permettant de développer des politiques et des programmes ciblés pour relever les défis auxquels ils sont confrontés, (2) comparer la situation de la sécurité alimentaire dans différents pays et identifier les domaines où un soutien supplémentaire est nécessaire, (3) aider à promouvoir les partenariats internationaux pour relever les défis de la sécurité alimentaire et permettre aux pays membres de travailler ensemble pour partager les connaissances et les ressources afin d'améliorer leur situation en matière de sécurité alimentaire. Sa simplicité, son exhaustivité et son efficacité en font un instrument essentiel pour la promotion de la sécurité alimentaire et la réalisation des objectifs de développement durable.

L'ISA comprend trois dimensions : la pondération de la consommation alimentaire, l'accès et la nutrition, sur la base des données secondaires de FAOSTAT-ONU. L'ISA des États membres de l'OCI a été calculé et présenté dans le tableau 3.1. Ce tableau présente l'indice simple converti de 1 à 3 (score 3-sécurité alimentaire élevée, 2-sécurité alimentaire marginale, 1-sécurité alimentaire faible) pour refléter la situation des pays par rapport à l'indice de sécurité alimentaire (ISA). Les valeurs de l'ISA ont été calculées en agrégeant les valeurs pondérées des produits alimentaires de chaque pays, sur la base du bilan alimentaire de FAOSTAT-ONU (voir l'ANNEXE D pour une méthodologie détaillée).

Premiers résultats de l'indice de sécurité alimentaire (3 = sécurité alimentaire élevée), 2019-2020

Pays	A2019	A2020	Pays	A2019	A2020	Pays	A2019	A2020
Albanie	3	3	Émirats Arabes Unis	2	2	Nigéria	2	1
Kazakhstan	3	3	Côte d'Ivoire	2	2	Mali	1	1
Koweït	3	3	Bénin	2	2	Afghanistan	1	1
Türkiye	3	3	Iran (Rép. islamique)	2	2	Bangladesh	1	1
Ouzbékistan	3	3	Maldives	2	2	Tchad	1	1
Bahreïn	3	3	Gabon	2	2	Comores	1	1
Qatar	3	3	Malaisie	2	2	Djibouti	1	1
Algérie	2	2	Mauritanie	2	2	Gambie	1	1
Azerbaïdjan	2	2	Cameroun	2	2	Guinée-Bissau	1	1
Égypte	2	2	Rép. ar. syrienne	2	2	Irak	1	1
Guyana	2	2	Liban	2	2	Jordanie	1	1
Kirghizstan	2	2	Niger	2	2	Mozambique	1	1
Libye	2	2	Burkina Faso	2	2	Sénégal	1	1
Maroc	2	2	Guinée	2	2	Sierra Leone	1	1
Oman	2	2	Indonésie	2	2	Surinam	1	1
Ar. Saoudite	2	2	Pakistan	2	2	Togo	1	1
Tunisie	2	2	Tadjikistan	2	2	Ouganda	1	1
Turkménistan	2	2	Soudan	2	2	Yémen	1	1

Note: Les pays les mieux classés indiquent la situation interne de la sécurité alimentaire sur la base de trois dimensions : la consommation, l'accès, la nutrition et la capacité des pays à répondre aux besoins de base pour couvrir la demande interne de nourriture. L'OISA comprend les limites des indices calculés, car il y a beaucoup d'opinions sur l'inclusion de différentes dimensions, mais il montre les sources internes disponibles des pays. L'indice élevé met en évidence les questions de sécurité, de qualité et d'adéquation de l'offre alimentaire et de l'apport alimentaire, ainsi que les relations entre l'apport alimentaire, la nutrition et l'accès à l'alimentation.

Facteurs d'évolution de la sécurité alimentaire

Malgré des progrès significatifs dans la production et la distribution de denrées alimentaires, des millions de personnes dans le monde continuent de souffrir de la faim et de la malnutrition. Les moteurs de la sécurité alimentaire sont complexes et multiformes, englobant une série de facteurs qui ont un impact sur la disponibilité, mondiale qui devrait atteindre 10 milliards d'habitants d'ici 2050, assurer la sécurité alimentaire pour tous devient de plus en plus difficile. L'accès, l'utilisation et la stabilité des denrées alimentaires. Avec une population En outre, l'évolution des prix des denrées alimentaires, qui dépend en grande partie de l'évolution de l'offre et de la demande, a des répercussions importantes sur la sécurité alimentaire. Le changement climatique, avec ses phénomènes météorologiques imprévisibles et extrêmes, peut également exacerber l'insécurité alimentaire. Il est essentiel de comprendre ces facteurs et leurs interactions complexes pour élaborer des stratégies efficaces de lutte contre l'insécurité alimentaire et garantir un avenir alimentaire durable. Ce chapitre examine ces facteurs de sécurité alimentaire et leur interaction, soulignant la nécessité d'une approche holistique et intégrée pour aborder la question de la sécurité alimentaire.

Croissance démographique

Il existe un risque élevé d'insuffisance de la production de denrées alimentaires et de produits agricoles en raison d'une augmentation de la demande de denrées alimentaires qui ne peut être satisfaite par une offre adéquate. Cela pourrait être le résultat de l'expansion rapide de la population.

On estime que la population mondiale dépassera 8,5 milliards d'habitants d'ici à 2030 et qu'elle continuera d'augmenter - bien qu'à un rythme sensiblement réduit - pour atteindre 10 milliards dans la deuxième moitié des années 2050 (SESRI, 2021b). La population des pays développés, dont le taux de croissance n'est déjà que de 0,26 % au cours de la dernière période quinquennale 2015-2020, devrait amorcer une tendance à la baisse après le milieu des années 2030. Ainsi, la quasi-totalité de la croissance démographique jusqu'au milieu des années 2030 et toute croissance ultérieure devraient se produire dans le monde en développement.

Dans les pays de l'OCI, la population a doublé en 33 ans et dépassera 1,9 milliard en 2020, soit 24,5 % de la population mondiale. Bien que le taux de croissance de la population soit également en baisse dans l'OCI, ces ratios devraient augmenter de 26,3 % d'ici à 2030 et progresser encore plus au cours des années suivantes (SESRI, 2021b). Dans cette optique, les statistiques montrent que les pays en développement et les pays de l'OCI en particulier ont connu une croissance beaucoup plus rapide que les pays développés au cours des deux dernières décennies, et cette tendance devrait se poursuivre dans les décennies à venir.

Par conséquent, cette performance de croissance élevée exige qu'une plus grande attention soit accordée à ses réflexions sur la sécurité alimentaire dans les années à venir, dans le but de fournir une alimentation suffisante et saine à la population tout en minimisant les impacts négatifs sur la santé humaine et sur l'environnement.

Dans les années à venir, les agriculteurs de l'OCI devront produire une quantité supplémentaire de nourriture. Ce sera un défi, car l'OCI reste un importateur net et plus de la moitié de sa population n'a toujours pas les moyens de s'offrir un régime alimentaire sain. Le changement climatique pourrait également rendre plus difficile l'accès aux ressources naturelles, en particulier dans les régions où les terres et l'eau sont insuffisantes pour assurer la viabilité de la production agricole et alimentaire. Pour relever ces défis, des changements radicaux doivent être apportés à la production et à la consommation alimentaires, tout en veillant à ce que le secteur agricole reste productif et durable.

Changements dans les prix et la disponibilité des denrées alimentaires

Les effets persistants de la pandémie de COVID-19 continuent d'exercer une pression inflationniste sur les denrées alimentaires et contribuent à un tableau mitigé de la reprise économique dans les différents pays. Dans le même temps, l'instabilité géopolitique, les conflits et les insécurités jouent un rôle important dans l'apparition d'un ralentissement économique. Cela peut avoir des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire.

Le conflit en Ukraine aggrave actuellement la situation en interrompant les chaînes d'approvisionnement et en influençant les marchés alimentaires mondiaux. Tout d'abord, le prix des produits de base tels que le blé et les céréales a augmenté de manière significative. La Russie et l'Ukraine sont toutes deux d'importants exportateurs de blé. Lorsque les voies d'exportation sont restreintes, l'approvisionnement en denrées alimentaires devient limité et les prix augmentent. La guerre a également perturbé l'approvisionnement en engrais de la Russie, qui était le premier exportateur mondial. Cette situation est aggravée par l'augmentation du prix du gaz, nécessaire à la fabrication des engrais

Deuxièmement, les pays occidentaux ont adopté des sanctions sévères à l'encontre de la Russie, ce qui a entravé le libre-échange et entraîné le retour du protectionnisme. En outre, des perturbations dans l'approvisionnement en pétrole ont ébranlé les marchés mondiaux, entraînant une hausse des prix du pétrole, qui a été suivie d'une augmentation rapide des coûts des denrées alimentaires. Troisièmement, ces variables liées à l'offre ont invariablement des répercussions sur la demande : à mesure que le coût des denrées alimentaires augmente, il devient plus difficile pour les individus de se procurer des produits agricoles. La demande a inévitablement diminué. Il est évident que les régions pauvres sont plus sévèrement touchées que les pays riches.

Les ralentissements économiques induits par les conflits devraient avoir l'effet le plus préjudiciable sur la sécurité alimentaire dans les pays de l'OCI. Au cours de la crise actuelle, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi ou ont vu leurs revenus considérablement réduits, ce qui plongera certains ménages dans la pauvreté et menacera la sécurité alimentaire globale. La population qui subit une perte de revenus risque de ne pas pouvoir subvenir à ses besoins alimentaires quotidiens. Cette situation est exacerbée par l'augmentation du coût des denrées alimentaires à la suite d'une rupture d'approvisionnement. Les pays membres qui dépendent fortement des importations de denrées alimentaires peuvent être exposés à un risque plus élevé. Les

chocs subis par le commerce international et les fluctuations des taux de change pourraient entraver les stocks de denrées alimentaires, ce qui entraînerait une hausse des prix locaux et menacerait encore davantage la sécurité alimentaire. Au Soudan par exemple, dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID-19, les prix de divers aliments de base ont atteint des niveaux record en mars à la suite d'une nouvelle dévaluation de la monnaie du pays (FAO, 2020).

La tendance au déclin économique devrait se poursuivre jusqu'en 2022 et au-delà. La croissance mondiale devrait passer de 6 % en 2021 à 3,2 % en 2022, puis à 2,7 % en 2023, tandis que l'inflation mondiale devrait passer de 4,7 % en 2021 à 8,8 % en 2022, avant de redescendre à 6,5 % en 2023 (IMF, 2022). Toutefois, en raison de leurs structures de production et d'échanges distinctes, ainsi que des différents rythmes de reprise économique, les augmentations des prix des denrées alimentaires à la consommation devraient varier considérablement d'une région à l'autre. La situation actuelle montre à quel point il est crucial pour les nations de créer des systèmes agricoles autosuffisants et durables. Pour y parvenir, les pays de l'OCI, notamment les moins avancés, doivent réformer leurs systèmes agricoles.

Changement climatique et facteurs environnementaux

Les vulnérabilités actuelles de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dues à la crise sont encore aggravées par les effets combinés du changement climatique sur les systèmes agroalimentaires. En fait, le changement climatique contribue déjà à réduire la sécurité alimentaire et la nutrition et continuera à le faire par ses impacts directs et indirects sur les quatre dimensions de la sécurité alimentaire : la production agricole (disponibilité), l'accès à la nourriture (revenu satisfaisant), l'utilisation (nutrition, qualité) et la stabilité.

L'impact du changement climatique sur la disponibilité des denrées alimentaires concerne l'offre de denrées alimentaires, depuis le niveau des agriculteurs jusqu'à la transformation, l'approvisionnement et la distribution des denrées alimentaires. L'agriculture en tant que secteur primaire de la production alimentaire, est très vulnérable aux effets néfastes du changement climatique mondial, car les températures plus élevées, les niveaux de précipitation plus faibles, la concentration de CO₂ et les événements climatiques extrêmes (tels que la sécheresse ou les inondations) peuvent entraîner une baisse des rendements, voire des mauvaises récoltes.

Le changement climatique peut également avoir des effets négatifs sur l'accès à la nourriture. L'accès à l'alimentation est lié au revenu et à la capacité des individus à acquérir une alimentation et une nutrition suffisantes. Pendant la crise du COVID-19, l'accès à la nourriture est la principale source d'insécurité alimentaire dans de nombreux pays de l'OCI, notamment en raison de la perte d'emplois et de revenus au cœur de la pandémie de COVID-19. Dans le cas du changement climatique, les personnes travaillant dans le secteur agricole ainsi que la partie la plus vulnérable de la société risquent fort de ne pas pouvoir accéder à une nourriture suffisante.

En outre, l'augmentation des phénomènes extrêmes peut perturber le commerce agricole et les infrastructures de transport. Au cours des dernières décennies, le

changement climatique a été à l'origine de conditions météorologiques extrêmes et de risques naturels de plus en plus nombreux et sans précédent. Selon les dernières données du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes (CRED)²⁰⁰¹, le nombre de catastrophes naturelles dans le monde est passé de 3 374 en 1992 à 3 802 en 2012-2021, avec un pic de 4 300 en 2002-2011. Les pays de l'OCI connaissent une tendance similaire. Le nombre de catastrophes naturelles est passé de 820 en 1992-2001 (24 pour cent du total mondial) à 911 en 2012-2021 (26 pour cent du total mondial), avec un pic de 1 114 catastrophes en 2002-2011 (24 pour cent du mondial). Le nombre croissant de catastrophes naturelles dans les pays de l'OCI est dû à des catastrophes liées au climat telles que les inondations, les tremblements de terre, les tempêtes, les mouvements de masse humide et les sécheresses, ce qui suggère un lien évident avec le changement climatique. Ces catastrophes ont causé d'importantes pertes économiques et humaines. Entre 1992 et 2021, environ 600 millions de personnes dans les pays de l'OCI ont été touchées, avec plus d'un demi-million de décès et plus de 200 milliards de dollars de dommages économiques.

4

COMPLEMENTARITE COMMERCIALE DES PRODUITS AGRICOLES

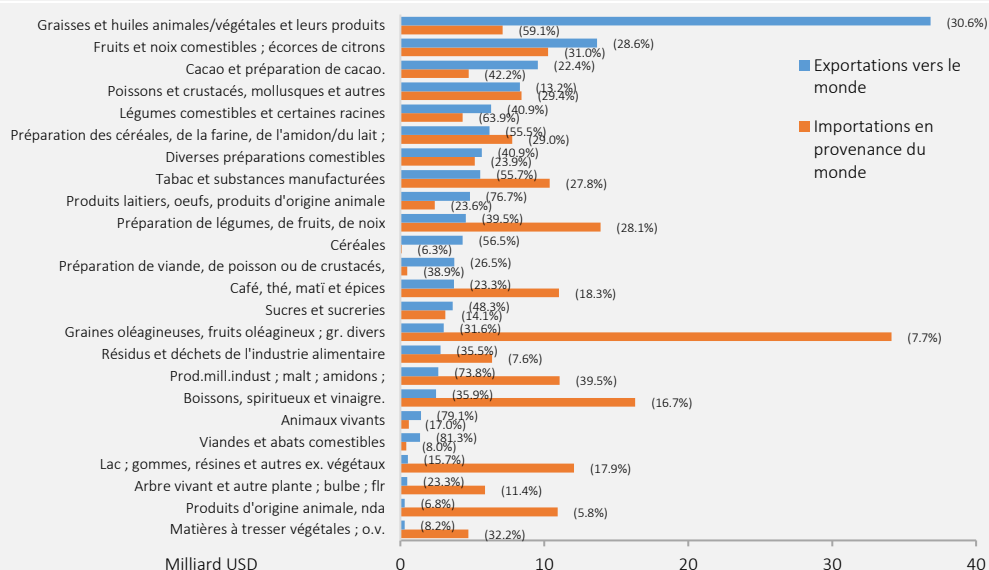
Malgré l'évolution rapide des technologies, l'agriculture reste l'un des secteurs les plus stratégiques pour l'économie mondiale. Si son commerce joue un rôle important dans la durabilité des systèmes alimentaires mondiaux et la réduction de l'insécurité alimentaire, il fournit également de nombreuses matières premières pour d'autres industries et fabrications connexes. Elle est d'une importance capitale pour atteindre l'objectif de mettre fin à la faim d'ici à 2030, tel qu'il est inscrit dans les ODD. La croissance de la population mondiale, la hausse des prix des produits de base, l'augmentation des niveaux de revenus dans les pays en développement et les politiques de libéralisation du commerce agricole ont été à l'origine de l'augmentation du commerce agricole au cours des dernières décennies. Selon la FAO (2019), la valeur des flux commerciaux agricoles et alimentaires mondiaux a été multipliée par cinq au cours des trois dernières décennies. La valeur monétaire des exportations alimentaires mondiales est passée d'environ 380 milliards de dollars en 2000 à près de 1,4 billion de dollars en 2019, soit une croissance plus que triplée en termes nominaux (FAO, 2021).

À la lumière des développements mondiaux, ce chapitre examine les tendances et les développements récents dans la structure du commerce agricole, ainsi qu'un examen des politiques commerciales et des voies potentielles de partenariat entre les pays de l'OCI. Les données ont été moyennées sur des périodes de cinq ans afin de tenir compte des fluctuations possibles de la production agricole et du commerce au fil du temps.

Commerce sectoriel dans l'agriculture

Avec une moyenne annuelle de plus de 132 milliards de dollars d'exportations et de plus de 191 milliards de dollars d'importations sur la période 2016-20, les pays de l'OCI, en tant que groupe, restent un importateur net de produits agricoles. Classé sur la base du Système Harmonisé (SH), une méthode numérique standardisée de classification des produits commercialisés, le **graphique 4.1** montre les exportations et importations totales des pays de l'OCI dans les grandes catégories de produits liés à l'agriculture (à un niveau de classification à 2 chiffres). Les "graisses et huiles animales et végétales" sont la première catégorie de produits d'exportation, avec une valeur d'exportation moyenne de 36,8 milliards de dollars, dont 30,6% sont exportés au sein de l'OCI. Il est suivi par les "fruits comestibles" (13,7 milliards de dollars, dont 28,6 % au niveau intrarégional) et les "produits à base de cacao" (9,6 milliards de dollars, dont 22,4 % au niveau intrarégional). 81,3% de la "viande et des abats comestibles", 79,1% des "animaux vivants" et 76,7% des "produits laitiers, œufs et produits d'origine animale" ont été exportés vers d'autres pays de l'OCI, reflétant de fortes relations commerciales intra-régionales pour ces produits.

Graphique 4.1 Exportations et importations agricoles totales des pays de l'OCI (milliards de dollars US, moyenne annuelle pendant 2016-20) et commerce intra-OCI (% , entre parenthèses)



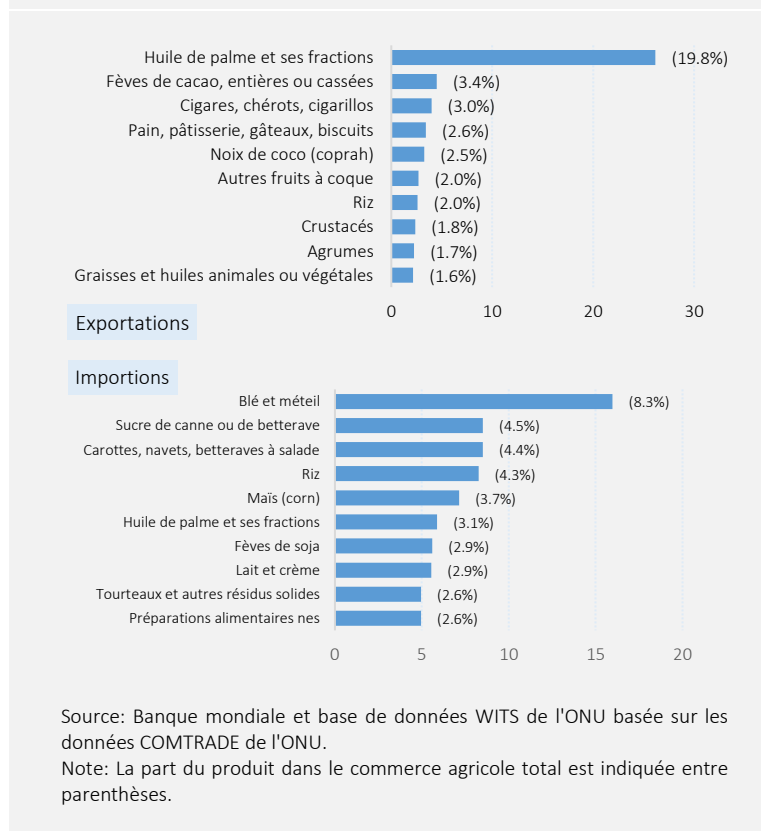
Source: Banque mondiale et base de données WITS de l'ONU basée sur les données COMTRADE de l'ONU.

Note: La part du produit dans le commerce agricole total est indiquée entre parenthèses.

En termes d'importations, les produits agricoles ayant la valeur d'importation la plus élevée sont classés dans la catégorie des "graines et fruits oléagineux ; grains, graines et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; paille et fourrage", avec une valeur annuelle moyenne des importations supérieure à 30 milliards de dollars des États-Unis,

dont seulement 7,7 % sont importés d'autres pays de l'OCI. Il s'agit principalement de l'"huile de palme et ses fractions". Les autres grandes catégories de produits dont la valeur des importations est la plus élevée sont les "Boissons, spiritueux et vinaigre" (16,3 milliards de dollars) et les "Préparations de légumes, de fruits et de noix" (13,9 milliards de dollars). D'autre part, les produits ayant la part la plus élevée des importations intra-OCI sont les "légumes comestibles et certaines racines" (63,9%), les "graisses et huiles animales et végétales" (59,1%) et les "produits à base de cacao" (42,2%).

Graphique 4.2 Principaux produits agricoles exportés et importés par les pays de l'OCI (moyenne annuelle pendant 2016-20, milliards de dollars)



À un niveau plus désagrégé (niveau de produit à 4 chiffres), les principaux produits agricoles exportés et importés par les pays de l'OCI sont présentés dans le **graphique 4.2**.

Avec une part significativement élevée de 19,8% et une valeur de 26,5 milliards de dollars des États-Unis dans les exportations, "l'huile de palme et ses fractions" constitue le principal produit agricole exporté par les pays de l'OCI vers le monde. Les "fèves de cacao, entières ou brisées" (3,4 %) et les "cigares, cheroots, cigarillos" (3,0 %)

viennent ensuite, avec des exportations de l'ordre de 4 à 4,5 milliards de dollars. En outre, le premier produit agricole importé est le "blé et le méteil" avec une valeur d'importation annuelle moyenne proche de 16 milliards de dollars, représentant 8,3 % de toutes les importations agricoles des pays de l'OCI.

Au niveau intra-régional, "l'huile de palme et ses fractions" est une fois de plus en tête de la liste des produits agricoles exportés par les pays de l'OCI au sein de la région, avec une part de 16,6% dans les exportations agricoles totales. Il est suivi par "Cigares,

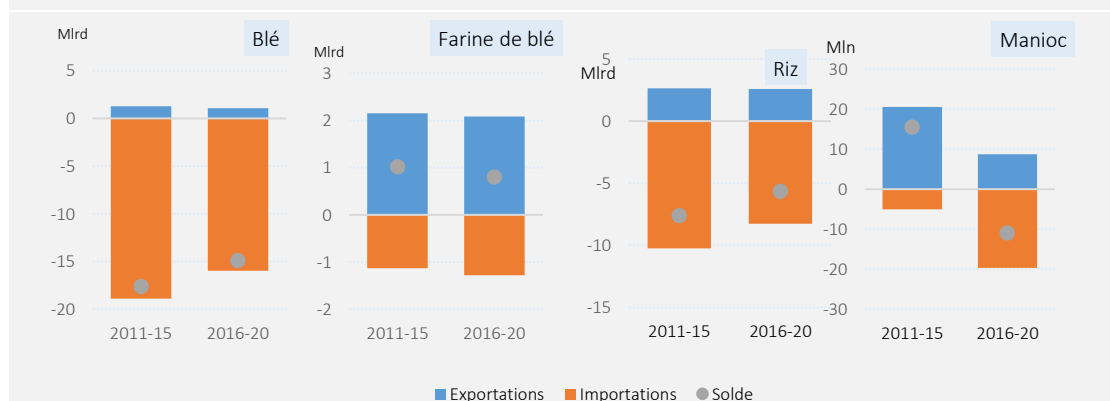
cheroots, cigarillos" (5,2%), "Pain, pâtisserie, gâteaux et biscuits" (3,9%), "Blé et méteil" (3,4%) et "Riz" (2,6%). Les cinq premiers produits représentent près d'un tiers (32%) des exportations agricoles des pays de l'OCI.

Commerce des produits de base stratégiques

En raison de leur importance critique pour la sécurité alimentaire et la nutrition, le blé, le riz et le manioc sont considérés par les pays de l'OCI comme les trois produits agricoles stratégiques dans leur coopération intra-régionale lors de la huitième conférence ministérielle de l'OCI sur la sécurité alimentaire et le développement agricole, qui s'est tenue à Istanbul, en République de Türkiye, du 25 au 27 octobre 2021. Dans ce contexte, cette sous-section examinera les principales tendances en matière d'exportations et d'importations de ces produits en vue de fournir des orientations pour l'élaboration de politiques liées à la production et au commerce de ces produits.

Les pays de l'OCI sont fortement dépendants des importations de blé. Entre 2011 et 2015, ils ont collectivement exporté une valeur de 1,3 milliard de dollars de blé, mais en ont importé une valeur de 18,9 milliards de dollars par an, ce qui a entraîné un déficit commercial annuel moyen de 17,6 milliards de dollars. Au cours de la période 2016-20, les exportations annuelles de blé ont diminué pour atteindre 1,1 milliard de dollars, mais les importations ont également diminué pour atteindre 16,0 milliards de dollars, réduisant ainsi le déficit à 14,9 milliards de dollars. Toutefois, il convient de noter que le blé n'est pas importé uniquement pour la consommation intérieure. Certains pays de l'OCI, dont la Türkiye et le Kazakhstan, sont d'importants transformateurs de blé et exportent ainsi d'importantes quantités de farine de blé. En conséquence, les pays de l'OCI affichent un excédent commercial significatif en farine de blé, qui a atteint 806 millions de dollars au cours de la période 2016-20 (graphique 4.3).

Graphique 4.3 Exportations, importations et balance commerciale des produits stratégiques dans les pays de l'OCI (moyenne annuelle, en dollars)

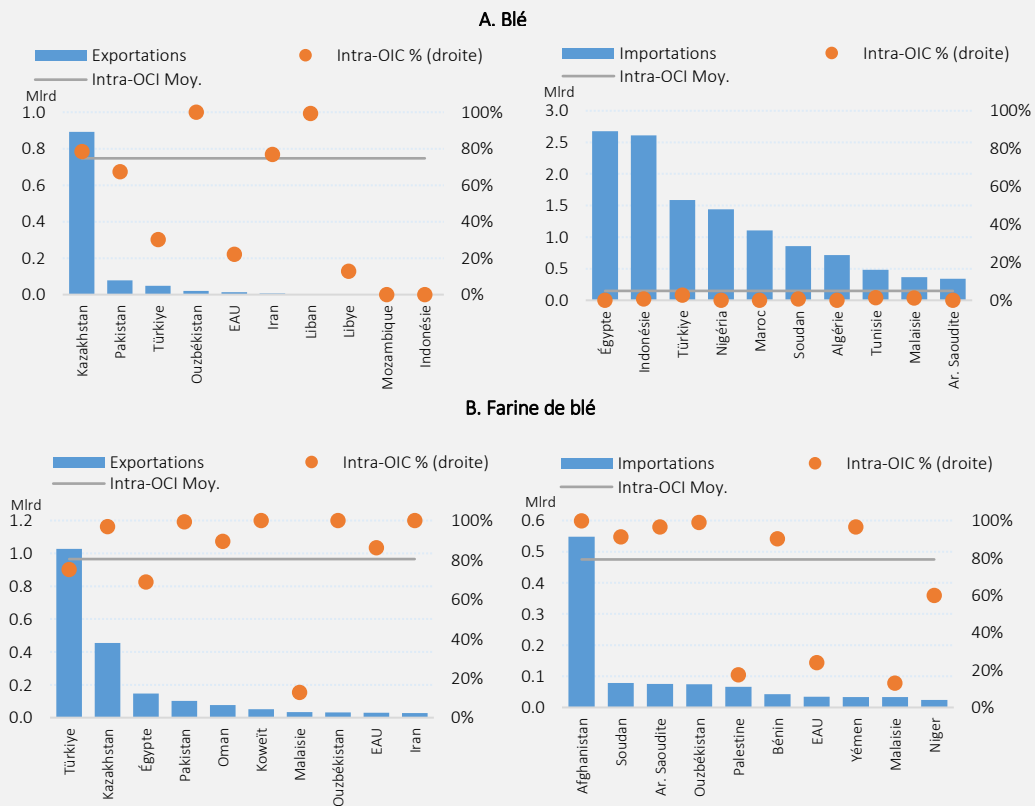


Source: Banque mondiale et base de données WITS de l'ONU basée sur les données COMTRADE de l'ONU.

Comme pour le blé, les pays de l'OCI sont l'importateur net de riz, avec un déficit annuel moyen de 7,6 milliards de dollars entre 2011 et 2015 et de 5,7 milliards de dollars entre 2016 et 2020. En moyenne, ils exportent pour environ 2,5 milliards de dollars et importent pour 11 à 13 milliards de dollars par an. La valeur totale du commerce du manioc est relativement faible, mais la tendance s'inverse. Alors que les pays de l'OCI étaient l'exportateur net de manioc avec un excédent commercial annuel moyen de 15 millions de dollars entre 2011 et 2015, ils se sont avérés être des importateurs nets entre 2016 et 2020 avec un déficit commercial moyen de plus de 10 millions de dollars. Pourtant, comparé au blé et au riz, le commerce du manioc reste insignifiant (**graphique 4.3**).

Au niveau de chaque pays, le Kazakhstan est de loin le plus grand exportateur de blé (891 millions de dollars), avec 78,4 % du total exporté vers les autres pays de l'OCI. En moyenne, 74,7% du blé est exporté par les pays de l'OCI vers d'autres pays de l'OCI, ce qui représente des liens étroits dans le commerce du blé. L'Égypte, l'Indonésie, la Türkiye, le Nigeria et le Maroc sont les principaux importateurs de blé, mais en moyenne, les pays de l'OCI n'importent que 5 % du blé dont ils ont besoin des autres pays de l'OCI (**graphique 4.4/A**).

Graphique 4.4 Exportations totales, importations et part du commerce intra-OCI de blé et de farine de blé, Moyenne de 2016-2020

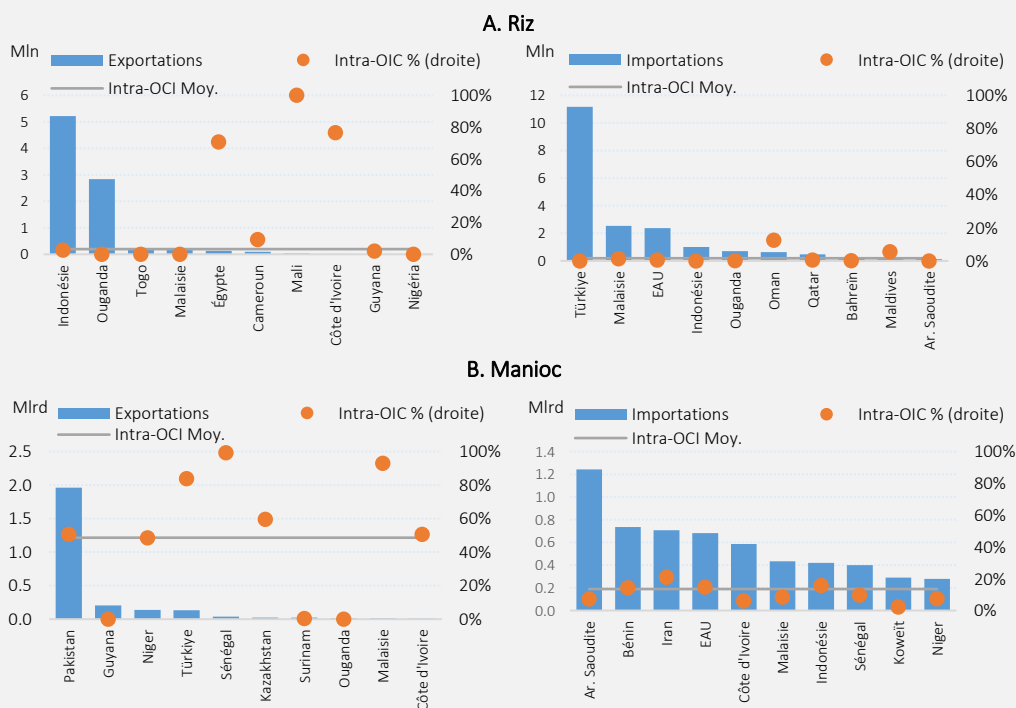


Source: Banque mondiale et base de données WITS de l'ONU basée sur les données COMTRADE de l'ONU.

En ce qui concerne la farine de blé, la Türkiye est le plus grand exportateur avec une valeur annuelle moyenne des exportations de plus d'un milliard de dollars, suivie par le Kazakhstan avec plus de 450 millions de dollars d'exportations. En moyenne, les pays de l'OCI exportent 80,4 % de leurs exportations de farine de blé vers d'autres pays de l'OCI. De même, les importations de farine de blé intra-OCI représentent 79,2% des importations totales de farine de blé, démontrant une connectivité économique significative en termes de commerce de farine de blé entre les pays de l'OCI (**graphique 4.4/B**).

Le Pakistan est le principal exportateur de riz dans la région de l'OCI, représentant 75 % des exportations totales de riz de l'OCI. Toutefois, ses exportations vers les pays de l'OCI ne représentent que 50,5 % des exportations totales de riz du Pakistan. En moyenne, seulement 48,6% du riz exporté par les pays de l'OCI est commercialisé au niveau intra-régional. D'autre part, les pays de l'OCI n'importent que 13,5 % de leur riz des autres pays de l'OCI, où l'Arabie Saoudite, le Bénin et l'Iran figurent parmi les principaux importateurs de riz (**graphique 4.5/A**). Les pays de l'OCI ont donc la possibilité d'intensifier leurs échanges entre eux pour ce produit spécifique.

Graphique 4.5 Exportations totales, importations et part du commerce intra-OCI de riz et de manioc, Moyenne de 2016 à 2020



Source: Banque mondiale et base de données WITS de l'ONU basée sur les données COMTRADE de l'ONU.

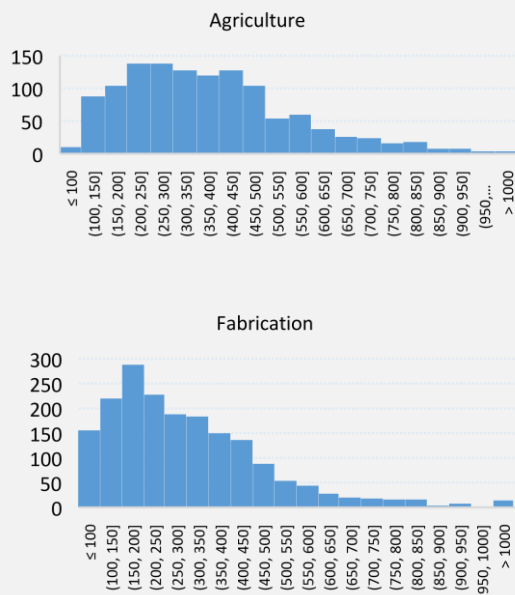
En ce qui concerne le manioc, l'Indonésie et l'Ouganda sont les deux principaux exportateurs, mais ils exportent presque exclusivement vers des pays non membres de l'OCI. Les exportations totales des autres pays de l'OCI dans la liste des 10 premiers exportateurs sont plutôt insignifiantes. Parmi les importateurs, la Türkiye semble être le premier importateur, suivie par la Malaisie et les Émirats arabes unis. Encore une fois, la part des importations des pays de l'OCI dans les importations totales de manioc n'est que de 1,6 %, ce qui reflète l'absence de relations commerciales significatives entre les pays de l'OCI dans le commerce du manioc (**graphique 4.5/B**). Même si la raison sous-jacente sur l'importance stratégique du manioc n'est pas évidente, il existe des opportunités pour les pays de l'OCI de commercer davantage entre eux pour ce produit.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCI sont des importateurs nets des trois produits stratégiques, ce qui démontre la nécessité d'améliorer les capacités et la productivité dans ces produits. Cependant, en ce qui concerne la farine de blé, les pays de l'OCI ont réussi à être un exportateur net grâce aux investissements réalisés dans la transformation du blé dans certains pays, notamment en Türkiye et au Kazakhstan. Si l'amélioration de la productivité agricole est cruciale, des investissements devraient également être réalisés pour renforcer la capacité nationale de transformation des produits agricoles primaires.

Tarifs et coûts commerciaux dans les échanges agricoles

Les barrières et les coûts commerciaux font partie des déterminants importants de l'intégration régionale, des tarifs douaniers et des coûts de transport plus élevés entravant la coopération économique entre les pays. Par nature, les coûts commerciaux et le protectionnisme ont été plus élevés pour les produits agricoles que pour les produits manufacturés. Une comparaison des coûts commerciaux bilatéraux entre les pays de l'OCI pour les produits agricoles et les produits manufacturés révèle que les coûts commerciaux pour les produits agricoles sont plus élevés. Il existe des centaines de paires de pays dans la région de l'OCI dont les coûts commerciaux bilatéraux des produits agricoles sont supérieurs à 300 % en termes ad valorem, ce qui

Graphique 4.6 Coûts commerciaux bilatéraux des produits agricoles et manufacturiers



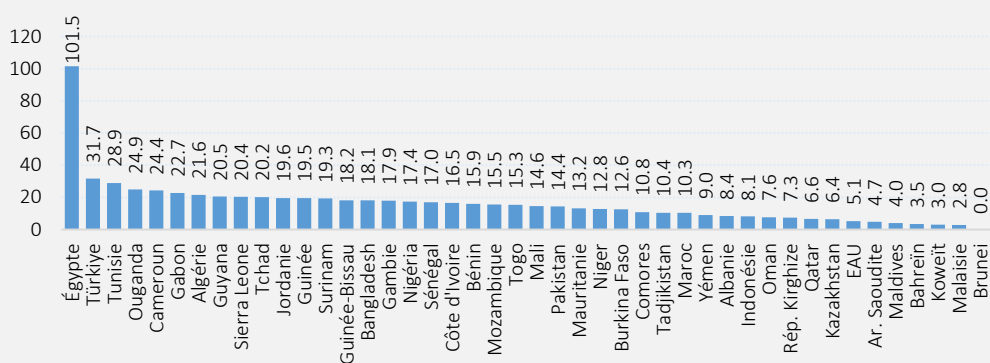
Source: Base de données de la Banque mondiale et de la CESAP sur les coûts du commerce.

Note: L'axe horizontal indique la fourchette des coûts commerciaux bilatéraux et l'axe vertical indique le nombre de paires de pays pour la fourchette de coûts commerciaux correspondante.

indique que le commerce transfrontalier entre de nombreux pays de l'OCI est au moins trois fois plus coûteux que leur commerce intérieur (**graphique 4.6**). Les coûts commerciaux élevés dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture peuvent annuler l'influence des avantages comparatifs et empêcher la croissance du commerce, même en présence de complémentarités significatives.

En fait, cette situation ne se limite pas aux seuls pays de l'OCI. Ces coûts sont élevés dans de nombreuses régions du monde en raison du volume et de la périssabilité des denrées alimentaires et des coûts élevés de mise en conformité avec les mesures non tarifaires telles que les normes sanitaires et phytosanitaires (FAO, 2022). La baisse des coûts de transport et des droits de douane au cours des dernières décennies a été l'un des principaux moteurs de la mondialisation croissante, qui a contribué à stimuler les chaînes de valeur mondiales et l'intégration régionale. Toutefois, cette tendance est relativement lente pour les produits agricoles.

Graphique 4.7 Tarifs effectivement appliqués sur les produits agricoles dans les pays de l'OCI, dernière année disponible

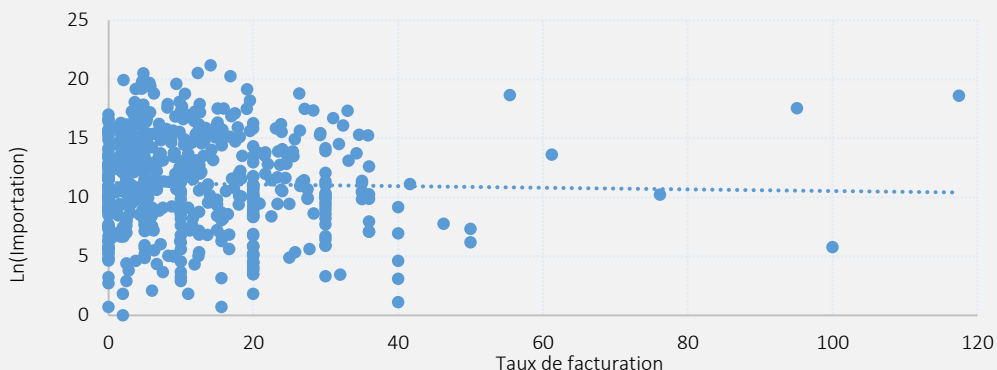


Source: Base de données de la Banque mondiale et de WITS de l'ONU basée sur les données de l'OMC et de la BID.

Note: Moyenne simple des tarifs appliqués par chaque pays de l'OCI pour la dernière année de données disponibles après 2015.

Le **graphique 4.7** montre la moyenne simple des tarifs appliqués sur les produits agricoles par les pays de l'OCI pour la dernière année avec des données disponibles après 2015. Les moyennes simples peuvent être trompeuses, mais les données moyennes pondérées, qui sont généralement beaucoup plus basses, ne sont pas disponibles pour la majorité des pays de l'OCI. À cet égard, l'Égypte se révèle être le pays de l'OCI dont les taux tarifaires sont les plus élevés, dépassant 100 %, alors que la moyenne pondérée pour l'Égypte est de 21,9 %. Avec l'Égypte, 20 pays de l'OCI appliquent des tarifs supérieurs à 20 % en termes de moyennes simples. En revanche, le Brunei Darussalam n'applique aucun droit de douane sur les importations agricoles. En outre, cinq autres pays de l'OCI appliquent des droits de douane inférieurs à 5 % sur les importations agricoles, à savoir la Malaisie, le Koweït, le Bahreïn, les Maldives et l'Arabie saoudite.

Graphique 4.8 Tarifs bilatéraux sur les produits agricoles et les importations dans les pays de l'OCI (dernière année disponible)



Source: Base de données de la Banque mondiale et de WITS de l'ONU basée sur les données de l'OMC et de la BID.

Une analyse graphique sur la relation entre les droits de douane agricoles et les importations ne permet pas d'établir un lien clair entre les deux variables (**graphique 4.8**). Il est difficile d'affirmer que l'augmentation des importations est associée à une baisse des droits de douane, qui visent à protéger les agriculteurs locaux. L'ouverture commerciale est généralement considérée comme un facteur important d'amélioration de la productivité et de la compétitivité sur les marchés internationaux. Comme le montre également la littérature, (FAO, 2022) souligne que l'augmentation de la productivité, l'abaissement des barrières tarifaires et la réduction des coûts commerciaux peuvent accroître les gains tirés du commerce. Toutefois, dans les pays où la productivité agricole est faible, l'ouverture des échanges pourrait entraîner des pertes, en particulier pour les petits exploitants qui ne sont pas en mesure d'accroître leur efficacité et d'être compétitifs sur des marchés plus ouverts. Des politiques complémentaires seront nécessaires pour réduire les inégalités qui peuvent survenir en améliorant l'accès à la technologie et aux ressources.

Avantages comparatifs et complémentarité entre les pays de l'OCI

L'économie mondiale s'organise de plus en plus autour des chaînes de valeur mondiales (CVM) en raison de la fragmentation des processus de production entre les pays. Toutefois, le commerce agricole offre des possibilités limitées de participation aux chaînes de valeur mondiales, principalement en raison de la nature périssable de nombreux produits agricoles. Pourtant, la valeur ajoutée mondiale générée par l'agriculture, la sylviculture et la pêche a augmenté de 73 % en termes réels entre 2000 et 2019, atteignant 3,5 billions de dollars en 2018 (FAO, 2021). Les activités agricoles constituent une part importante de l'ensemble des activités économiques dans de nombreux pays de l'OCI en Afrique. Grâce à des politiques efficaces visant à accroître leur productivité dans les produits pour lesquels ils disposent d'un avantage comparatif, ils peuvent tirer davantage de bénéfices de l'interconnexion économique régionale et mondiale croissante.

L'évaluation des avantages comparatifs des différentes économies est un outil standard du commerce international. L'avantage comparatif désigne la capacité d'un pays à produire des biens et des services à un coût d'opportunité inférieur à celui d'autres pays. Avoir un avantage comparatif n'est pas la même chose qu'être le meilleur dans un domaine. Toutefois, elle permet à un pays de vendre des biens et des services à un prix inférieur à celui de ses concurrents et de réaliser des gains plus importants. La théorie de l'avantage comparatif constitue un argument de poids en faveur du libre-échange et de la spécialisation entre les pays.

Tableau 4.1 Produits agricoles pour lesquels le nombre de pays ayant des avantages comparatifs est le plus élevé

Produits	Nombre de pays	Pays de l'OCI avec la valeur la plus élevée de RCA		
Fruits et noix (à l'exception des noix oléagineuses)	28	Guinée-Bissau	Afghanistan	Gambie
Légumes	24	Soudan	Afghanistan	Maroc
Épices	24	Comores	Afghanistan	Soudan
Coton	24	Bénin	Tadjikistan	Soudan
Farine de blé et de méteil	23	Syrie*	Djibouti	Kazakhstan
Poisson	20	Maldives	Mauritanie	Yémen
Crustacés, mollusques et invertébrés	19	Mauritanie	Gambie	Sénégal
Confiserie de sucre	18	Togo	Palestine	Syrie*
Sucre, mélasse et miel	17	Ouganda	Guyana	Yémen
Poissons séchés, salés ou en saumure ; poissons fumés	16	Maldives	Ouganda	Guyana
Graines et fruits oléagineux (y compris la farine, n.d.a.)	16	Djibouti	Bénin	Burkina Faso
Animaux vivants	14	Somalie	Soudan	Djibouti
Poissons, aqua. invertébrés, n.c.a.	14	Maldives	Somalie	Maroc
Préparations céréalières	14	Palestine	Türkiye	Liban
Autres farines et farines de céréales	13	Ouganda	Djibouti	Yémen
Légumes, racines, tubercules, n.d.a.	13	Syrie*	Liban	Albanie
Fruits et préparations à base de fruits	13	Albanie	Djibouti	Liban
Café et succédanés de café	13	Ouganda	Côte d'Ivoire	Yémen
Thé et maté	13	Ouganda	Yémen	Afghanistan
Aliments pour animaux	13	Mauritanie	Soudan	Bénin
Margarine et graisse végétale	13	Indonésie	Syrie*	Tunisie
Graines et fruits oléagineux (à l'exclusion de la farine)	13	Soudan	Niger	Bénin
Lait et produits laitiers (à l'exclusion du beurre et du fromage)	11	Ouganda	Djibouti	Syrie*
Riz	11	Guyana	Pakistan	Surinam
Produits et préparations comestibles, n.m.a.	11	Sénégal	Palestine	Égypte
Céréales (à l'exclusion du blé, du riz, de l'orge et du maïs)	9	Ouganda	Soudan	Cameroun
Cacao	9	Côte d'Ivoire	Cameroun	Sierra Leone
Chocolat, préparations alimentaires à base de cacao, n.m.a.	8	Liban	Côte d'Ivoire	Palestine
Fromage et caillebotte	6	Bahreïn	Kirghizstan	Égypte
Soie	6	Ouzbékistan	Tadjikistan	Kirghizstan
Maïs (à l'exclusion du maïs doux)	4	Ouganda	Yémen	Djibouti
Viande, abats comestibles ; farines, semoules	3	Pakistan	Gambie	Palestine
Beurre et autres matières grasses du lait	3	Kirghizstan	Ouganda	Yémen
Blé et méteil	3	Djibouti	Kazakhstan	Syrie*
Orge	3	Kazakhstan	Syrie*	Jordanie

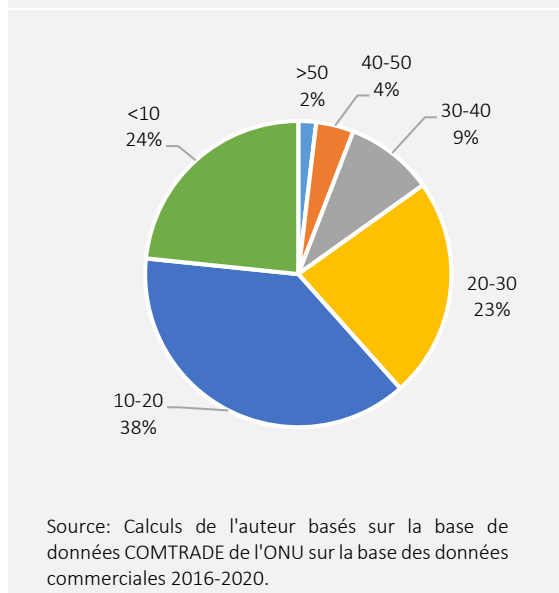
*La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Source: Base de données de la CNUCEDSTAT.

L'avantage comparatif révélé (ACR) de la Balassa est une mesure standard pour mesurer l'avantage comparatif d'un pays. L'ACR compare la part d'un produit dans les exportations totales d'un pays à la part de ce produit dans les exportations mondiales. Il indique si le pays dispose d'un avantage relatif (ACR > 1) ou d'un désavantage (ACR < 1) pour exporter les marchandises. L'avantage concurrentiel est ce qui rend une économie plus compétitive que ses rivaux grâce à des avantages en termes de coûts.

Le tableau 4.1 montre la liste des produits pour lesquels les pays de l'OCI ont des avantages comparatifs, classés selon le nombre de pays ayant des avantages comparatifs. Il énumère également les trois premiers pays de l'OCI avec les scores RCA les plus élevés pour chaque produit. D'après les calculs de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) basés sur les données commerciales de 2021, 28 pays de l'OCI ont des avantages comparatifs dans le domaine des fruits et des noix. Les pays de l'OCI sont également particulièrement forts en termes de légumes, d'épices, de coton, de farine de blé et de poisson, pour lesquels au moins 20 pays de l'OCI ont des avantages comparatifs. En ce qui concerne les produits stratégiques, 11 pays de l'OCI ont des avantages comparatifs dans le domaine du riz et seulement 3 pays de l'OCI ont des avantages comparatifs dans le domaine du blé.

Graphique 4.9 Complémentarité des échanges de produits agricoles



Un autre indice utile est l'indice de complémentarité commerciale (ICC), qui mesure la mesure dans laquelle deux pays sont des "partenaires commerciaux naturels", en ce sens que ce qu'un pays exporte recoupe ce que l'autre pays importe. Pour le calcul de l'ICC, nous avons utilisé uniquement les produits agricoles classés sous les codes SH 1 à 24 (voir l'**ANNEXE C** pour la description des produits). Afin d'éviter les fluctuations temporelles, les calculs ont été effectués en utilisant les moyennes quinquennales des données commerciales entre 2016 et 2020. Puisqu'il y a plus de deux mille observations calculées pour chaque paire de pays au sein de l'OCI, les valeurs de l'ICC sont montrées dans le **graphique 4.9** en termes agrégés.

En conséquence, seulement 2 % des paires de pays au sein de l'OCI ont une complémentarité commerciale dans les produits agricoles supérieure à 50 %. Quatre autres pour cent ont des valeurs d'ITC comprises entre 40 et 50 %. Au total, seulement

15% des paires de pays au sein de l'OCI ont un score d'indice de complémentarité supérieur à 30%, ce qui est relativement faible. 62% des paires de pays ont une complémentarité inférieure à 20%. Cela implique qu'il n'y a pas de fortes opportunités commerciales entre de nombreux pays de l'OCI en termes de complémentarité des produits agricoles.

Tableau 4.2 Paire de pays de l'OCI avec les complémentarités les plus élevées dans le commerce agricole (2016-20)

Importateur	Exportateur	ICC	Importation ('000 \$)	Importateur	Exportateur	ICC	Importation ('000 \$)
Albanie	Cameroun	62,8	166	Yémen	Kazakhstan	55,0	0
Bénin	Guyana	59,3	4	Albanie	Türkiye	54,3	44 928
Sierra Leone	Pakistan	59,0	24 495	Niger	Pakistan	53,8	20 640
Bénin	Pakistan	56,3	29 534	Kazakhstan	Türkiye	52,9	42 388
Tadjikistan	Kazakhstan	56,2	287 794	Ouganda	Niger	51,5	6
Albanie	Côte d'Ivoire	56,0	203	Afghanistan	Yémen	51,4	0
Sierra Leone	Guyana	55,5	0	Rép. Kirghize	Türkiye	50,0	6 918

Source: Calculs de l'auteur basés sur la base de données COMTRADE de l'ONU, utilisant des données commerciales 2016-2020.

Note: La valeur des importations indique la moyenne annuelle des produits agricoles importés au cours de la période 2016-20, telle que communiquée par le pays importateur.

Le **tableau 4.2** montre les paires de pays où le niveau de correspondance entre l'exportation et l'importation de produits agricoles des pays de l'OCI est le plus élevé. Par exemple, l'offre d'exportation du Cameroun correspond à la demande d'importation de l'Albanie à hauteur de 62,8 %. Il est de 59,3 % entre la Guyane et le Bénin et de 59 % entre le Pakistan et la Sierra Leone. Même s'il existe des complémentarités significatives entre certains pays de l'OCI, le commerce agricole entre ces pays est quasiment inexistant. Cela s'explique en grande partie par la distance qui sépare les deux pays. Pour le Bénin ou la Sierra Leone, par exemple, il devrait être assez coûteux d'importer de Guyane, surtout lorsque les produits sont de nature périssable. D'autre part, le Tadjikistan importe d'importantes quantités de produits agricoles du Kazakhstan. De même, l'Albanie et le Kazakhstan ont importé de Türkiye des produits agricoles d'une valeur de plus de 40 millions de dollars par an au cours de la période 2016-20, la proximité géographique ayant permis de renforcer les relations commerciales entre ces pays.

5

OBSERVATIONS FINALES

Les pays membres de l'OCI présentent une grande diversité en termes de développement agricole et de sécurité alimentaire, notamment en ce qui concerne l'efficacité de l'utilisation des ressources agricoles, la production alimentaire et le développement de l'industrie agroalimentaire, ainsi que le commerce agroalimentaire. L'analyse du rapport a mis en évidence les forces et les faiblesses de ces pays dans différents domaines, démontrant un potentiel considérable pour les pays membres de l'OCI de collaborer et de tirer parti de leurs efforts pour améliorer la sécurité alimentaire et le développement économique dans le monde musulman.

Pour atteindre cet objectif, les pays membres peuvent se compléter en partageant leurs connaissances et leurs meilleures pratiques, ainsi qu'en facilitant le commerce et l'investissement dans divers domaines de coopération qui peuvent leur être bénéfiques. Par exemple, les pays à forte productivité dans l'utilisation des ressources peuvent partager leur expertise agricole avec d'autres pays qui en ont besoin, tandis que les pays disposant d'une technologie et d'un savoir-faire avancés dans les industries agroalimentaires peuvent aider d'autres pays membres à améliorer leurs chaînes de valeur agricoles.

En outre, le rôle des institutions de l'OCI est crucial pour faciliter et coordonner les efforts conjoints en vue de la réalisation de ces objectifs. Diverses institutions de l'OCI peuvent jouer un rôle important dans la promotion du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans les pays membres. Leur travail consiste à financer des projets, à mener des recherches et à collecter des données, à promouvoir les normes et la certification, et à faciliter la coopération économique et le commerce dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Domaines de coopération potentiels

La productivité agricole est essentielle à la croissance économique et à la compétitivité sur le marché mondial. Alors que les pays de l'OCI ont connu une augmentation de la production agricole au cours des dernières décennies, la croissance a été principalement due à une augmentation des intrants plutôt qu'à des gains de productivité, ce qui pourrait avoir des implications négatives pour la production agricole globale, la sécurité alimentaire et le développement socio-économique. Il existe des différences notables dans la productivité de la terre et du travail entre les pays de l'OCI, avec plus de la moitié des pays de l'OCI ayant des niveaux de productivité de la terre inférieurs à la moyenne mondiale et 27 pays ayant des niveaux de productivité du travail inférieurs à la moyenne mondiale. L'analyse présentée dans ce rapport classe les pays de l'OCI en quatre quadrants sur la base de leurs niveaux de productivité de la terre et du travail et de leurs niveaux de revenu, les pays les plus productifs étant généralement des pays à revenu moyen supérieur et élevé, et les pays les moins productifs étant des pays à faible revenu. La nature variée de cette diversité offre des possibilités de collaboration dans différents domaines, que les pays membres pourraient explorer pour améliorer leur productivité agricole.

L'industrie agroalimentaire est responsable de la transformation, de la conservation et de la préparation des produits agricoles pour la consommation après la récolte. L'industrie alimentaire, en particulier, est la composante la plus importante des activités agro-industrielles. Bien que les pays de l'OCI aient en moyenne une valeur ajoutée par habitant de 90 dollars, la plus faible par rapport aux autres régions, ils ont affiché un taux de croissance plus rapide de 5,2 % par an au cours de la dernière décennie. Cette croissance est un signe positif que le secteur alimentaire est florissant et qu'il peut influencer de manière significative l'économie globale et le niveau de vie dans la région.

Les innovations et les progrès technologiques jouent un rôle crucial dans l'amélioration de l'efficacité, de la qualité et de la compétitivité des processus de fabrication dans l'industrie alimentaire. Cependant, l'analyse a révélé qu'en moyenne, le niveau d'innovation des pays de l'OCI est inférieur à celui du monde. Le niveau d'innovation peut servir d'indicateur clé du développement d'une industrie, car il reflète sa capacité à générer de nouvelles idées, à améliorer les processus existants et à créer de nouveaux produits et services. À cet égard, les pays de l'OCI peuvent améliorer la coopération et le partage des connaissances afin d'accroître le niveau d'innovation et le développement global de l'industrie alimentaire.

Dans le même temps, encourager l'industrie alimentaire signifie promouvoir la valeur ajoutée aux produits agricoles. La valorisation augmente la valeur et les possibilités de commercialisation des produits, réduit les pertes post-récolte, stimule les économies rurales et renforce la sécurité alimentaire. En outre, il favorise l'innovation technologique, le transfert de connaissances et le développement d'une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur agro-industriel. Les pays membres de l'OCI peuvent tirer parti de leurs ressources agricoles en accordant la priorité à l'ajout de valeur et aux efforts de transformation afin de parvenir à une croissance économique durable, de créer des opportunités d'emploi et de renforcer leur position sur le marché mondial.

Même si certains pays de l'OCI restent des exportateurs nets de certains produits agricoles, les pays de l'OCI sont collectivement des importateurs nets de produits agricoles. Comme le note le SESRIC (2020), les pays de l'OCI, en tant que groupe, ont été en mesure d'accroître leurs capacités de commerce international de produits agricoles au fil du temps, en raison de l'augmentation de la productivité et de la diversité des produits, ainsi que de la baisse des barrières commerciales. Les disparités existantes entre les pays et les sous-régions de l'OCI en termes de commerce international des produits agricoles pourraient être considérées comme une fenêtre d'opportunité pour renforcer le commerce agricole intra-OCI. Cependant, les analyses de ce rapport révèlent des possibilités limitées de complémentarité des échanges et de renforcement de la coopération intra-OCI dans le domaine du commerce agricole. D'importantes barrières tarifaires et non tarifaires subsistent, ce qui réduit les perspectives d'accroissement des échanges. À cet égard, au lieu de se concentrer sur le renforcement du commerce intra-OCI des produits agricoles bruts, on pourrait mettre davantage l'accent sur l'amélioration des capacités de transformation et d'exportation des produits à plus forte valeur ajoutée. Cela permettrait d'améliorer les capacités de production et la productivité nationales, et de renforcer la compétitivité sur les marchés mondiaux. Comme nous l'avons vu précédemment, il existe déjà une bonne pratique selon laquelle les pays de l'OCI sont des exportateurs nets de farine de blé même s'ils sont des importateurs nets de blé.

La question du commerce est étroitement liée aux mesures de facilitation des échanges. Il s'agit d'une question cruciale qui requiert une attention particulière visant à simplifier les procédures commerciales, à réduire les barrières non tarifaires et à harmoniser les normes et les réglementations afin d'assurer la fluidité des flux de produits agricoles entre les pays membres. L'un des aspects essentiels de la facilitation des échanges est la rationalisation des procédures douanières. Les pays de l'OCI peuvent collaborer pour simplifier et normaliser les procédures douanières, en réduisant les délais bureaucratiques et les exigences en matière de paperasserie. Cela permettrait d'accélérer le dédouanement des marchandises aux frontières, d'améliorer l'efficacité et de réduire les coûts pour les commerçants. En outre, la mise en œuvre de systèmes douaniers modernisés, tels que l'échange de données informatisées et les techniques de gestion des risques, peut améliorer la transparence et faciliter les processus de documentation commerciale.

L'amélioration des infrastructures frontalières est un autre élément crucial de la facilitation des échanges. Les investissements dans les réseaux de transport, les installations frontalières et les infrastructures logistiques peuvent améliorer la connectivité et faciliter la circulation des produits agricoles. La modernisation et l'extension des ports, des routes et des chemins de fer peuvent réduire les délais et les coûts de transit, garantissant ainsi la livraison en temps voulu des marchandises sur les marchés. En outre, la mise en place de points de passage frontaliers efficaces, dotés d'installations modernes et de technologies avancées, peut rationaliser les procédures de dédouanement et améliorer l'efficacité des échanges.

Enfin, l'harmonisation des normes et des réglementations est également essentielle pour faciliter le commerce entre les pays membres de l'OCI. L'alignement des réglementations techniques, des normes de produits et des procédures d'évaluation de la conformité permet de réduire les obstacles au commerce liés à des exigences divergentes. Ce processus d'harmonisation permet non seulement de simplifier les procédures commerciales, mais aussi de renforcer la confiance dans la qualité et la sécurité des produits agricoles. La mise en place de mécanismes de certification communs pour les produits alimentaires halal est particulièrement importante, car elle garantit l'uniformité et la crédibilité des processus de certification halal, ce qui favorise le commerce dans ce segment de marché important.

Tableau 5.1 Typologie des domaines de coopération prioritaires

Thème	Domaines de coopération	Description
Finance	Participation du secteur privé	Le secteur privé peut apporter une série de ressources, d'expertise et de technologies innovantes au secteur agricole et peut contribuer à la croissance économique et à la création d'emplois.
	Accès au financement	De nombreux petits et moyens agriculteurs et PME de l'industrie agroalimentaire ont du mal à accéder au financement. La coopération visant à améliorer l'accès au financement peut contribuer à créer des produits et des services financiers qui répondent aux besoins des agriculteurs et des PME de l'industrie agroalimentaire.
Recherche et extensions	Coopératives agricoles et vulgarisation	La coopération entre les agriculteurs, les chercheurs et les agents de vulgarisation peut contribuer au partage des connaissances et au renforcement des capacités en vue d'améliorer les pratiques agricoles et de production alimentaire.
	Technologies et pratiques modernes	Les technologies et les pratiques modernes peuvent aider à relever des défis tels que la pénurie d'eau, la dégradation des sols et le changement climatique, tout en augmentant les rendements et en améliorant la qualité des cultures. Quelques exemples : cultures résistantes à la sécheresse, agriculture de conservation, micro-irrigation, agroforesterie, etc.
	Développement de nouveaux modèles d'entreprise	De nouveaux modèles d'entreprise peuvent contribuer à promouvoir des pratiques agricoles durables, à créer de nouveaux débouchés pour les petits agriculteurs et à améliorer l'accès au financement et à d'autres ressources. Par exemple : l'agriculture contractuelle, les coopératives agricoles, les entreprises sociales, l'intégration de la chaîne de valeur et les plateformes numériques.
Gouvernance	Régime foncier et droits de propriété	Les régimes fonciers et les droits de propriété peuvent avoir un impact significatif sur l'efficacité des ressources agricoles, car ils influencent l'accès à la terre, les décisions d'investissement et les pratiques d'utilisation des terres.
	Politiques de prix (y compris le commerce)	Les politiques de prix font référence aux politiques gouvernementales qui affectent les prix des intrants agricoles (par exemple, les engrais, les semences et l'équipement) et des produits (par exemple, les cultures et le bétail). Ces politiques peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité de l'agriculture et sur les décisions prises par les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire.
	Améliorer l'accès au marché	Les petits exploitants agricoles et les PME ont souvent des difficultés à accéder aux marchés et à obtenir des prix équitables pour leurs produits. La coopération peut contribuer à améliorer l'accès au marché et à créer des chaînes de valeur qui profitent à toutes les parties prenantes.
	Capacité institutionnelle	Une gouvernance efficace de l'industrie alimentaire nécessite des capacités institutionnelles solides, notamment des agences de réglementation, des instituts de recherche et des associations industrielles.
Développement rural et amélioration de la qualité des ressources	Éducation et formation en milieu rural	La coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation en milieu rural peut favoriser le partage des connaissances et le renforcement des capacités en vue d'une agriculture plus productive et de pratiques de production alimentaire.
	Infrastructures	L'insuffisance des infrastructures, telles que les routes, l'électricité et les installations de stockage, peut limiter le développement agricole dans de nombreux pays. Une coopération visant à développer et à entretenir les infrastructures est nécessaire pour soutenir la production agricole et le commerce.
	Gestion de la fertilité des sols	Une coopération est nécessaire pour développer et mettre en œuvre des pratiques de gestion durable des sols, telles que l'agriculture de conservation, la rotation des cultures et l'utilisation d'engrais organiques.
	Gestion de l'eau	L'amélioration des pratiques de gestion de l'eau, telles que la récupération de l'eau et les méthodes d'irrigation efficaces, peut contribuer à optimiser l'utilisation de l'eau dans l'agriculture.

Source: Compilation des auteurs.

L'évaluation globale des avantages comparatifs et de la complémentarité des ressources agricoles, de la production alimentaire et du commerce dans les pays de l'OCI a mis en évidence 13 domaines potentiels de coopération. Ils ont été regroupés en quatre thèmes transversaux : financement, recherche et services de vulgarisation, gouvernance, développement rural et amélioration de la qualité des ressources, et sont présentés dans le **tableau 5.1**. En s'engageant dans une coopération entre les différentes parties prenantes, y compris les gouvernements, le secteur privé, les ONG et les organisations internationales, les pays membres de l'OCI peuvent réaliser une utilisation plus efficace des ressources, améliorer la production alimentaire et promouvoir le commerce dans l'industrie agroalimentaire. Cette approche collaborative peut apporter des avantages significatifs à la région et contribuer à son développement durable.

Finance

Améliorer l'accès au financement peut être une tâche difficile, en particulier pour les petits agriculteurs et les PME de l'agro-industrie. Plusieurs instruments financiers peuvent être utilisés et développés pour améliorer l'accès au financement, tels que la microfinance, le crédit-bail, le financement de la chaîne de valeur agricole, les garanties de crédit, les fonds renouvelables et les fonds agricoles.

D'autre part, la participation du secteur privé peut également jouer un rôle crucial dans ce domaine. Le secteur privé peut apporter une série de ressources, d'expertise et de technologies innovantes au secteur agricole, et fournir un accès au financement. Les partenariats public-privé peuvent être utilisés pour tirer parti des ressources et de l'expertise afin de soutenir le développement de l'agro-industrie. Par exemple, un partenariat entre une institution financière et une coopérative agricole peut permettre aux petits agriculteurs d'accéder au financement et les aider à développer leur capacité à produire des produits de haute qualité répondant à la demande du marché.

En outre, il est essentiel d'encourager la création d'installations de transformation dans les pays de l'OCI pour faciliter la création de valeur ajoutée. Il peut s'agir d'usines de transformation alimentaire, de parcs agro-industriels ou d'usines spécialisées dans des catégories de produits spécifiques. L'investissement dans des infrastructures de transformation modernes et efficaces permet de préserver la qualité, de prolonger la durée de conservation et de développer des produits innovants. Cela ouvre de nouveaux débouchés et élargit la gamme des produits agricoles exportables.

Recherche et extensions

Les instituts de recherche et les services de vulgarisation collaborent pour développer de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer l'efficacité et la productivité de l'agro-industrie. Les instituts de recherche fournissent des travaux de recherche fondés sur des données probantes qui peuvent être utilisés pour éclairer l'élaboration des politiques dans l'agro-industrie. Parmi ces mesures, on peut citer l'introduction de variétés de cultures plus économes en eau, de meilleures méthodes de gestion des sols et des systèmes d'irrigation plus efficaces. Les services de vulgarisation, quant à eux, sont

chargés de diffuser les technologies développées par les instituts de recherche auprès des agriculteurs et des autres acteurs de l'agro-industrie. Pour garantir l'adoption et l'utilisation correcte des nouvelles technologies, la formation et l'assistance sont également des éléments essentiels.

La collaboration entre les pays peut contribuer à partager les connaissances, les meilleures pratiques et les technologies qui peuvent aider à améliorer l'efficacité, la productivité et la durabilité de l'agriculture. Cet objectif peut être atteint grâce à des partenariats entre les instituts de recherche agricole, les organisations internationales et les gouvernements, ce qui permettra d'accroître les investissements dans la recherche et le développement.

En outre, l'amélioration des produits agricoles par la création de valeur ajoutée peut être très importante pour maximiser les rendements économiques et minimiser les pertes après récolte. La valeur ajoutée consiste à transformer des produits agricoles bruts en produits transformés présentant un attrait et une valeur commerciale accrue. Il peut s'agir d'activités telles que le nettoyage, le tri, le classement, l'emballage et la transformation en produits intermédiaires ou finis. L'amélioration des services de recherche et de vulgarisation qui soutiennent la valeur ajoutée peut permettre aux pays de l'OCI de s'approprier une plus grande part de la chaîne de valeur, de créer des opportunités d'emploi et d'augmenter le revenu des agriculteurs et des travailleurs impliqués dans le secteur.

Gouvernance

La bonne gouvernance peut contribuer à améliorer l'efficacité, la productivité et la durabilité de l'agro-industrie. Cela peut conduire à l'amélioration des moyens de subsistance des agriculteurs, au renforcement de la sécurité alimentaire et à une utilisation plus durable des ressources naturelles. Les gouvernements peuvent élaborer des politiques et des réglementations qui encouragent les pratiques durables et découragent celles qui ne le sont pas. En s'attaquant à des politiques telles que le régime foncier et les droits de propriété, les politiques de prix et le commerce, l'accès aux marchés et la capacité institutionnelle, les gouvernements peuvent soutenir la croissance de l'agro-industrie d'une manière qui profite à la fois à l'économie et à l'environnement.

En outre, la coopération entre les pays peut conduire à l'élaboration d'accords commerciaux susceptibles de faciliter les échanges de produits agricoles et de réduire les barrières commerciales, ce qui se traduit par un meilleur accès au marché et des prix plus élevés pour les agriculteurs. L'harmonisation des politiques et des réglementations peut également contribuer à réduire les obstacles au commerce et à faciliter l'accès des producteurs agroalimentaires au financement et à d'autres ressources.

Les gouvernements peuvent également soutenir l'agro-industrie en améliorant l'accès aux marchés. La création d'un accès aux marchés peut impliquer la construction d'infrastructures physiques telles que des routes et des ports, ainsi que la mise en place

de politiques et de programmes visant à réduire les barrières commerciales et à augmenter le financement du commerce. En outre, l'élargissement de l'accès au marché pour les produits agricoles des pays membres de l'OCI peut se faire par le biais de divers efforts de collaboration tels que des initiatives de promotion commerciale, le partage d'informations sur le marché, la participation à des foires commerciales et à des expositions, et des efforts en matière de stratégie de marque.

Les initiatives de promotion commerciale jouent un rôle essentiel en sensibilisant les marchés cibles à ces produits et en suscitant leur intérêt. Les pays de l'OCI peuvent collaborer à l'élaboration de stratégies globales de promotion commerciale axées sur la mise en valeur des qualités uniques de leurs produits agricoles. Il peut s'agir d'organiser des missions commerciales, des réunions entre acheteurs et vendeurs et des rencontres d'affaires afin de faciliter les interactions directes entre les producteurs et les acheteurs potentiels.

L'échange d'informations sur les marchés est une autre approche précieuse pour élargir l'accès aux marchés. Les pays membres de l'OCI peuvent établir des mécanismes de partage d'informations sur les tendances du marché, les préférences des consommateurs et les opportunités émergentes. Grâce à cette initiative, les pays peuvent prendre des décisions éclairées concernant le développement de produits, l'emballage et les stratégies de marketing qui s'alignent sur les marchés cibles. Le partage des informations sur le marché permet aux pays de l'OCI d'adapter leurs produits agricoles pour répondre à l'évolution des demandes et des préférences des consommateurs, augmentant ainsi leur compétitivité sur les marchés mondiaux.

La participation aux foires commerciales et aux expositions constitue une plate-forme précieuse pour présenter les produits agricoles des pays membres de l'OCI. Les foires commerciales offrent l'occasion d'entrer en contact avec un large éventail d'acheteurs, d'importateurs, de distributeurs et de professionnels de l'industrie du monde entier. Les pays de l'OCI peuvent collaborer pour organiser des pavillons communs ou des vitrines spécifiques à chaque pays lors de foires commerciales importantes afin de mettre en valeur leurs produits agricoles. Cette présence collective peut améliorer la visibilité, créer des opportunités de réseautage et attirer des acheteurs potentiels intéressés par les produits des pays membres de l'OCI.

Développement rural et amélioration de la qualité des ressources

La croissance et le développement de l'industrie agroalimentaire sont également fortement influencés par le développement rural et l'amélioration de la qualité des ressources agricoles. L'éducation et la formation en milieu rural, les infrastructures, la gestion de la fertilité des sols et la gestion de l'eau sont quelques-uns des principaux domaines de coopération dans ce domaine.

L'éducation de la population rurale peut grandement améliorer l'efficacité de la main-d'œuvre agricole. C'est pourquoi il convient de soutenir les programmes visant à doter les travailleurs des compétences et de la formation nécessaire à l'exploitation et à la maintenance des nouvelles technologies. Il peut s'agir d'une formation aux technologies agricoles modernes, aux pratiques de gestion durable des terres et à la gestion

financière. Le développement des infrastructures est essentiel pour améliorer l'efficacité et la productivité de l'agro-industrie. Les gouvernements peuvent investir dans le développement des infrastructures, notamment les routes, l'électricité et les réseaux de communication, afin d'améliorer l'accès des agriculteurs et des entreprises agro-industrielles aux marchés, à l'information et à d'autres ressources.

En ce qui concerne l'amélioration de la qualité des ressources naturelles, la gestion de la fertilité des sols et de l'eau est très importante pour garantir la productivité des terres. Il convient de poursuivre les politiques et les programmes qui encouragent les pratiques de gestion durable des sols et de l'eau, telles que la gestion intégrée de la fertilité des sols, l'agriculture de conservation, l'irrigation au goutte-à-goutte et la collecte des eaux de pluie.

En outre, les pays peuvent collaborer pour relever les défis communs liés aux catastrophes, telles que les inondations, les sécheresses et les épidémies de ravageurs. La coopération peut conduire à l'élaboration de stratégies de réduction et de gestion des risques qui peuvent contribuer à atténuer l'impact des catastrophes sur l'agriculture et à garantir la productivité continue du secteur.

Rôles des institutions de l'OCI

Les institutions de l'OCI jouent un rôle essentiel dans la promotion de la coopération en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire entre les pays membres. L'OCI a créé plusieurs institutions impliquées dans divers aspects du développement agricole et de la sécurité alimentaire. Ces institutions s'emploient à financer des projets et des programmes agricoles, à mener des recherches sur les questions de sécurité alimentaire, à élaborer des normes pour l'alimentation et l'agriculture et à promouvoir la coopération économique et le commerce dans ce secteur.

La Banque islamique de développement (BID), par exemple, peut financer des projets agricoles et faciliter le commerce et l'investissement dans ce secteur. L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (OISA) peut renforcer la coopération et la collaboration entre les pays membres et élaborer des stratégies et des politiques agricoles globales. Le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC) peut aider les États membres en matière de statistiques pertinentes, de recherches socio-économiques et de renforcement des capacités. L'OCI peut également œuvrer à la création d'un système unifié pour les normes de qualité et la certification des aliments halal, ce qui stimulerait le commerce intra-OCI des produits alimentaires. Cela peut à son tour renforcer la sécurité alimentaire et le développement économique dans les pays membres. Certaines des principales institutions pertinentes de l'OCI sont énumérées ci-dessous :

Organisation islamique de la sécurité alimentaire (IOFS): L'IOFS est une institution spécialisée de l'OCI qui a été créée en 2019 pour promouvoir la sécurité alimentaire et le développement agricole dans les pays membres. L'organisation vise à renforcer la coopération et la collaboration entre les pays membres dans les domaines de la production alimentaire, du commerce, de la recherche et du renforcement des capacités.

ENCADRÉ D Initiatives de renforcement des capacités du SESRIC pour améliorer la productivité agricole

Le SESRIC travaille activement à l'amélioration de la productivité agricole dans les pays membres de l'OCI. Pour ce faire, elle met en œuvre divers programmes et projets de renforcement des capacités, tels que le programme de renforcement des capacités en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, le programme de renforcement des capacités statistiques, le programme de renforcement des capacités en matière de coton, le programme de renforcement des capacités en matière de gestion des ressources en eau et le projet de liaison inverse entre le Bangladesh et la Turquie sur le développement des variétés de coton. Grâce à ces programmes et projets, le SESRIC offre des opportunités de formation en facilitant le transfert et l'échange de savoir-faire, de connaissances et d'expériences entre les institutions nationales concernées dans les pays membres de l'OCI.

- **Le programme de renforcement des capacités en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire** vise à améliorer la capacité des pays membres à élaborer et à mettre en œuvre des politiques qui soutiennent l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. Il s'agit notamment d'activités de renforcement des capacités dans les domaines de la production végétale, de la gestion du bétail, de la commercialisation des produits agricoles, etc.
- **Le programme de renforcement des capacités statistiques (StatCaB)** est une initiative phare de développement des capacités visant à renforcer et à améliorer les systèmes statistiques nationaux (SSN) dans les pays membres de l'OCI en vue de produire de meilleures statistiques nationales et d'aider ainsi les décideurs à introduire de meilleures politiques et stratégies nationales. Le programme s'efforce d'identifier les besoins et les capacités statistiques des SNS et de promouvoir l'échange d'experts entre les pays membres de l'OCI par le biais d'une série d'activités, notamment des cours de formation statistique, des visites d'étude, des missions techniques et des séminaires en ligne. Le programme StatCaB couvre un large éventail d'activités statistiques, dont les statistiques sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche, telles que les statistiques monétaires agricoles (comptes économiques agricoles), les structures agricoles (structure des exploitations), le commerce des produits agricoles, la production végétale et animale, et bien d'autres encore.
- **Le programme de renforcement des capacités pour le coton** vise à améliorer la compétitivité de la production de coton dans les pays membres de l'OCI. Il s'agit notamment d'activités de renforcement des capacités dans les domaines de la culture du coton, de la récolte, de la transformation, etc.
- **Le programme de renforcement des capacités de gestion des ressources en eau** vise à améliorer la gestion des ressources en eau dans les pays membres en proposant des activités de renforcement des capacités dans les domaines de la conservation de l'eau, de l'irrigation, de la gestion de la qualité de l'eau, etc.
- **Le projet de liaison à flux inversés entre le Bangladesh et la Turquie sur le développement des variétés de coton** vise à améliorer la production locale de coton au Bangladesh, en particulier sur les terres agricoles les moins productives.

Les activités mises en œuvre dans le cadre des programmes et projets mentionnés sont notamment les suivantes:

Activités	Date	Pays bénéficiaires de l'OCI
Cours de formation sur "les nouvelles approches en agronomie cotonnière: Expérimentations des semilles"	10-16 juin 2023	Bangladesh
Cours de formation sur "L'amélioration de la productivité du coton en utilisant des pratiques agronomiques modernes"	14-16 février 2023	Bénin, Burkina Faso, Tchad, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Mozambique, Niger, Nigeria, Sénégal, Togo and Ouganda
Atelier de formation sur "La gouvernance de l'eau et la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays membres de l'OCI".	24-26 janvier 2023	Azerbaïdjan, Bahreïn, Burkina Faso, Tchad, Égypte, Guinée-Bissau, Indonésie, Irak, Jordanie, Libye, Maldives, Maroc, Niger, Nigeria, Pakistan, Palestine, Qatar, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tadjikistan, Tunisie, Türkiye, Émirats arabes unis, Ouzbékistan et Yémen
Cours de formation sur "L'amélioration de la sécurité alimentaire par des systèmes d'irrigation efficaces"	23-25 août 2022	Afghanistan, Azerbaïdjan, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, La Gambie, Irak, Jordanie, Malaisie, Mali, Maroc, Niger, Nigeria, Qatar, Sierra Leone, Soudan, Surinam, Tadjikistan, Togo, Tunisie, Türkiye, et Émirats arabes unis

Centre de recherches statistiques économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC): Le SESRIC est un organe subsidiaire important de l'OCI chargé de promouvoir le développement socio-économique dans le cadre de la promotion de la coopération intra-OCI dans les domaines pertinents de son mandat à savoir: les statistiques, la recherche économique et sociale et la formation et la coopération technique. Le travail du centre sur la sécurité alimentaire et l'agriculture comprend la diffusion de données statistiques, la conduite de recherches et la fourniture de formation et d'assistance technique aux pays membres. Certaines des initiatives du SESRIC visant à améliorer la productivité agricole dans l'OCI sont présentées dans l'ENCADRÉ D.

Banque islamique de développement (BID): La BID est une banque multilatérale de développement qui finance des projets et des programmes visant à améliorer le développement économique et social des pays membres de l'OCI. La banque finance des projets agricoles et de développement rural, ainsi que des programmes de sécurité alimentaire, par l'intermédiaire de son département Agriculture et développement rural.

Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC): Le CIDC vise à promouvoir le développement économique et le commerce entre les pays membres de l'OCI. Le CIDC cherche à atteindre ses objectifs par divers moyens, tels que l'organisation de foires commerciales et d'expositions, la fourniture d'une assistance technique et d'une formation, la réalisation de recherches et d'études, et la facilitation de missions commerciales et de partenariats d'affaires. Le rôle du CIDC dans le développement agricole et la sécurité alimentaire s'exerce notamment par le biais de foires commerciales et d'expositions, y compris les expositions halals annuelles et les expositions agricoles spécialisées. Le CIDC encourage et développe également des échanges commerciaux réguliers de produits agricoles et promeut les investissements intra-OCI.

Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (SMIIC): Le SMIIC est un organisme de normalisation qui élabore et promeut des normes pour divers secteurs, dont l'alimentation et l'agriculture. L'organisation s'efforce de promouvoir l'harmonisation des normes entre les pays membres de l'OCI, ce qui peut faciliter le commerce et améliorer la sécurité et la qualité des aliments. Les normes halal OCI/SMIIC ont été élaborées pour la production, la certification et l'accréditation, conformément à la nouvelle vision du SMIIC visant à créer une infrastructure de qualité qui améliore l'économie et le bien-être des États membres de l'OCI.

Comité permanent de la coopération économique et commerciale de l'OCI (COMCEC): Le COMCEC est un comité qui promeut la coopération économique et commerciale entre les pays membres de l'OCI. Les travaux du comité comprennent la promotion du commerce et des investissements agricoles, ainsi que l'élaboration de stratégies visant à améliorer le développement agricole et la sécurité alimentaire dans les pays membres.

Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique de l'OCI (COMSTECH): COMSTECH est une organisation scientifique et technologique qui vise à promouvoir la coopération scientifique et technologique entre les pays membres. Bien qu'elle ne se concentre pas uniquement sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'organisation a mené des recherches et dispensé des formations dans ces domaines, et a soutenu des initiatives visant à améliorer le développement agricole et la sécurité alimentaire dans les pays membres. Par exemple, certaines initiatives concernaient l'introduction de nouvelles technologies de sélection, la préservation des ressources phylogénétiques et le développement de banques de gènes, ainsi que le renforcement des capacités dans le domaine des technologies agricoles modernes.

RÉFÉRENCES

- Abegunde, V. O., Sibanda, M., & Obi, A. (2019). The Dynamics of Climate Change Adaptation in Sub-Saharan Africa: A Review of Climate-Smart Agriculture among Small-Scale Farmers. *Climate* 2019, Vol. 7, Page 132, 7(11), 132. <https://doi.org/10.3390/CLI7110132>
- Beintema, N., Pratt, A. N., & Stads, G.-J. (2020). Key Trends in Global Agricultural Research Investment (Issue September).
- Borsellino, V., Schimmenti, E., & El Bilali, H. (2020). Agri-Food Markets towards Sustainable Patterns. *Sustainability* 2020, Vol. 12, Page 2193, 12(6), 2193. <https://doi.org/10.3390/SU12062193>
- Britwum, K., & Demont, M. (2022). Food security and the cultural heritage missing link. *Global Food Security*, 35, 100660. <https://doi.org/10.1016/J.GFS.2022.100660>
- Chang, J. J., Chen, B.-L., & Hsu, M. (2006). Agricultural Productivity and Economic Growth: Role of Tax Revenues and Infrastructures. *Southern Economic Journal*, 72(4), 891. <https://doi.org/10.2307/20111859>
- Christy, R., Mabaya, E., Wilson, N., Mutambatsere, E., & Mhlanga, N. (2009). Enabling Environments for Competitive Agro-industries. In *Agro-Industries for Development*. FAO and UNIDO.
- FAO. (2013). Enabling environments for agribusiness and agro-industries development: Regional and country perspectives (Vol. 26, Issue 4).
- FAO. (2017). Productivity and Efficiency Measurement in Agriculture Literature Review and Gaps Analysis. February, 1–77. <https://www.fao.org/3/ca6428en/ca6428en.pdf>
- FAO. (2020). MONTHLY REPORT ON FOOD PRICE TRENDS (Issue 3).
- FAO. (2021). World Food and Agriculture – Statistical Yearbook 2021. In *The Lancet* (Vol. 274, Issue 7102). [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(59\)91820-3](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(59)91820-3)
- FAO. (2022). The State of Agricultural Commodity Markets 2022. In *In Brief to The State of Agricultural Commodity Markets 2022*. <https://doi.org/10.4060/cc0475en>
- FAO and UN Water. (2021). Progress on the level of water stress: Global status and acceleration needs for SDG indicator 6.4.2, 2021. <https://doi.org/10.4060/cb6241en>
- Fuglie, K. (2015). Accounting for growth in global agriculture. *Bio-Based and Applied Economics*, 4(3), 201–234. <https://doi.org/10.13128/BAE-17151>
- Global Network Against Food Crises, & FSIN. (2022). 2022 Global Report on Food Crises - Joint Analysis for Better Decisions. 1–227. <https://www.wfp.org/publications/global-report-food-crises-2022>
- Gollin, D. (2010). Chapter 73 Agricultural Productivity and Economic Growth. *Handbook of Agricultural Economics*, 4, 3825–3866. [https://doi.org/10.1016/S1574-0072\(09\)04073-0](https://doi.org/10.1016/S1574-0072(09)04073-0)
- IMF. (2022). World Economic Outlook: Countering the Cost-of-Living Crisis (October, Issue May).

- Jie, C., Jing-zhang, C., Man-zhi, T., & Zitong, G. (2002). Soil degradation: a global problem endangering sustainable development. *Journal of Geographical Sciences*, 12(2), 243–252.
<https://doi.org/10.1007/BF02837480>
- Meager, N., & Speckesser, S. (2011). Wages, productivity and employment: A review of theory and international data. *European Employment Observatory Thematic Expert Ad-Hoc Paper*, May, 1–73.
- Najib, M., & Kiminami, A. (2011). Innovation, cooperation and business performance: Some evidence from Indonesian small food processing cluster. *Journal of Agribusiness in Developing and Emerging Economies*, 1(1), 75–96.
<https://doi.org/10.1108/20440831111131523/FULL/XML>
- Narinbaeva, G., Menglikulov, B., Siddikov, Z., Bustonov, K., & Davlatov, S. (2021). Application of innovative technologies in agriculture of Uzbekistan. *E3S Web of Conferences*, 284, 02009.
<https://doi.org/10.1051/E3SCONF/202128402009>
- OECD. (2022). Insights into the Measurement of Agricultural Total Factor Productivity and the Environment.
<https://www.oecd.org/agriculture/topics/network-agricultural-productivity-and-environment/.%0AT>
- Oxford Business Group. (2018). *Strategic agriculture investments in Oman's boost self-sufficiency and exports*.
<https://oxfordbusinessgroup.com/reports/oman/2018-report/economy/growing-green-strategic-investments-in-a-promising-sector-boost-self-sufficiency-and-exports>
- Santpoort, R. (2020). The Drivers of Maize Area Expansion in Sub-Saharan Africa. How Policies to Boost Maize Production Overlook the Interests of Smallholder Farmers. *Land* 2020, Vol. 9, Page 68, 9(3), 68.
<https://doi.org/10.3390/LAND9030068>
- SESRIC. (2021a). *Agriculture and Food Security in OIC Countries 2020*.
- SESRIC. (2021b). *OIC Environment Report 2021*.
- SESRIC, & ICD. (2022). *Investment Outlook in OIC Countries*.
<https://www.ptonline.com/articles/how-to-get-better-mfi-results>
- Shefer, D., & Frenkel, A. (2005). R&D, firm size and innovation: an empirical analysis. *Technovation*, 25(1), 25–32.
[https://doi.org/10.1016/S0166-4972\(03\)00152-4](https://doi.org/10.1016/S0166-4972(03)00152-4)
- UN. (2020). *The Sustainable Development Goals Report 2020*.
<https://doi.org/10.4324/9781003099680-3>
- UNDP-UNEP. (2012). *The Economics of Land Degradation for the Agriculture Sector in Tajikistan*.
- USDA ERS. (2022). *Productivity Has Replaced Resource Intensification as the Primary Source of Growth in World Agriculture. Summary Findings*.
<https://www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity/summary-findings/>
- World Food Summit. (1996). *The Rome Declaration on World Food Security*. *Population and Development Review*, 22(4), 807.
<https://doi.org/10.2307/2137827>

ANNEXES

ANNEXE A. Classifications des pays

Pays membres de l'OCI (57):

AFG	Afghanistan	GAB	Gabon	MDV	Maldives	SDN	Soudan
ALB	Albanie	GMB	Gambie	MLI	Mali	SUR	Surinam
DZA	Algérie	GIN	Guinée	MRT	Mauritanie	SYR	Syrie*
AZE	Azerbaïdjan	GNB	Guinée-Bissau	MAR	Maroc	TJK	Tadjikistan
BHR	Bahreïn	GUY	Guyana	MOZ	Mozambique	TGO	Togo
BGD	Bangladesh	IDN	Indonésie	NER	Niger	TUN	Tunisie
BEN	Bénin	IRN	Iran	NGA	Nigéria	TUR	Türkiye
BRN	Brunei Darussalam	IRK	Irak	OMN	Oman	TKM	Turkménistan
BFA	Burkina Faso	JOR	Jordanie	PAK	Pakistan	UGA	Ouganda
CMR	Cameroun	KAZ	Kazakhstan	PSE	Palestine	ARE	Émirats Arabes Unis
TCD	Tchad	KWT	Koweït	QAT	Qatar	UZB	Ouzbékistan
COM	Comores	KGZ	Kirghizstan	SAU	Ar. Saoudite	YEM	Yémen
CIV	Côte d'Ivoire	LBN	Liban	SEN	Sénégal		
DJI	Djibouti	LBY	Libye	SLE	Sierra Leone		
EGY	Égypte	MYS	Malaisie	SOM	Somalie		

* La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Note: Les codes pays sont basés sur les codes alpha-3 de la norme ISO 3166-1.

Pays en développement non membres de l'OCI (98):

Angola	Dominique	Madagascar	São Tomé et Príncipe
Antigua-et-Barbuda	République Dominicaine	Malawi	Serbie
Argentine	Équateur	Îles Marshall	Seychelles
Arménie	Salvador	Îles Maurice	Les îles Salomon
Les Bahamas	Guinée Équatoriale	Mexique	Afrique du Sud
Barbade	Érythrée	Micronésie	Soudan du sud
Biélorussie	Éthiopie	Moldavie	Sri Lanka
Bélice	Fidji	Mongolie	Saint-Kitts-et-Nevis
Bhoutan	Géorgie	Monténégro	Sainte Lucie
Bolivie	Ghana	Myanmar	Saint-Vincent-et-les Grenadines
Bosnie et Herzégovine	Grenade	Namibie	Swaziland
Botswana	Guatemala	Nauru	Tanzanie
Brésil	Haïti	Népal	Thaïlande
Bulgarie	Honduras	Nicaragua	Timor-Leste
Burundi	Hongrie	Palaos	Tonga
Cap Vert	Inde	Papouasie Guinée	Nouvelle Trinidad et Tobago
Cambodge	Jamaïque	Paraguay	Tuvalu
République centrafricaine	Kenya	Pérou	Ukraine
Chili	Kiribati	Philippines	Uruguay
Chine	Kosovo	Pologne	Vanuatu

Colombie	R.D.P. du Laos	Roumanie	Venezuela
République Démocratique du Congo	Lesotho	Russie	Vietnam
République du Congo	Liberia	Rwanda	Zambie
Costa Rica	Macédoine du Nord	Samoa	Zimbabwe
Croatie	Panama		

Pays développés (39):**

Australie	Allemagne	Lituanie	Singapour
Autriche	Grèce	Luxembourg	République slovaque
Belgique	Hong Kong	Macao	Slovénie
Canada	Islande	Malte	Espagne
Chypre	Irlande	Pays-bas	Suède
République Tchèque	Israël	Nouvelle-Zélande	Suisse
Danemark	Italie	Norvège	Taïwan
Estonie	Japon	Portugal	Royaume-Uni
Finlande	Rép. de Corée,	Puerto Rico	États-Unis
France	Lettonie	Saint Marin	

** Basé sur la liste des pays avancés classés par le FMI.

Classification du revenu des pays membres de l'OCI**Revenu bas (16)**

Afghanistan	Mozambique	Ouganda
Burkina Faso	Niger	Yémen
Tchad	Sierra Leone	
Gambie	Somalie	
Guinée	Soudan	
Guinée-Bissau	Syrie*	
Mali	Togo	

*La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Revenu moyen inférieur (20)

Algérie	Égypte	Pakistan
Bangladesh	Indonésie	Palestine
Bénin	Iran	Sénégal
Cameroun	Kirghizstan	Tadjikistan
Comores	Mauritanie	Tunisie
Côte d'Ivoire	Maroc	Ouzbékistan
Djibouti	Nigéria	

Revenu moyen supérieur (14)

Albanie	Jordanie	Maldives
Azerbaïdjan	Kazakhstan	Surinam
Gabon	Liban	Türkiye
Guyana	Libye	Turkménistan
Irak	Malaisie	

Revenu élevé (7)

Bahreïn	Oman	Émirats Arabes Unis
Brunei Darussalam	Qatar	
Koweït	Ar. Saoudite	

Note: Sur la base de la classification des revenus de la Banque mondiale pour 2020.

ANNEXE B. Sources de croissance de la production agricole par pays**Croissance annuelle moyenne de la production agricole et de ses sources, 2011-2020**

Revenu	Pays	Travail	Capital	Matériaux	Expansion des terres	Entrée	PTF	Résultats	
MI-L	Sénégal	-2,2%	0,3%	0,0%		5,8%	4,0%	6,5%	10,5%
HI	Ar. Saoudite	-0,7%	0,1%	-0,4%		1,1%	0,2%	5,5%	5,7%
HI	Émirats Arabes Unis	-1,0%	0,1%	-0,5%		0,9%	-0,5%	5,4%	4,9%
MI-L	Tadjikistan	-0,3%	0,1%	0,9%		1,4%	2,2%	5,1%	7,2%
LI	Niger	0,2%	-0,7%	0,1%		1,7%	1,2%	4,6%	5,8%
MI-U	Kazakhstan	-1,9%	-0,8%	1,1%		0,0%	-1,6%	4,6%	2,9%
HI	Bahreïn	0,3%	0,3%	6,2%		-0,1%	6,6%	4,5%	11,2%
LI	Afghanistan	0,3%	-0,9%	-0,7%		0,2%	-1,2%	3,4%	2,3%
MI-L	Tunisie	-0,1%	0,1%	0,6%		0,0%	0,6%	2,7%	3,3%
MI-L	Indonésie	-1,0%	0,3%	0,2%		1,6%	1,1%	2,5%	3,6%
MI-U	Guyana	-0,5%	1,8%	0,3%		0,4%	2,1%	2,4%	4,5%
MI-L	Pakistan	0,1%	0,3%	0,5%		0,2%	1,1%	1,7%	2,8%
MI-L	Liban	0,3%	0,2%	0,6%		-0,3%	0,8%	1,7%	2,5%
MI-U	Türkiye	-0,2%	0,2%	1,3%		-0,3%	1,0%	1,6%	2,6%
HI	Qatar	-0,1%	0,2%	2,0%		3,3%	5,3%	1,4%	6,7%
MI-U	Libye	0,0%	-0,1%	-1,6%		0,0%	-1,7%	1,3%	-0,4%
MI-U	Azerbaïdjan	0,0%	0,1%	1,6%		0,8%	2,5%	1,3%	3,8%
MI-L	Kirghizstan	-0,1%	1,1%	0,6%		0,0%	1,6%	1,1%	2,7%
MI-L	Algérie	0,0%	0,3%	1,0%		0,8%	2,0%	0,9%	3,0%
MI-L	Mauritanie	0,1%	1,0%	0,1%		0,5%	1,7%	0,8%	2,5%
MI-L	Ouzbékistan	-0,1%	1,8%	0,5%		0,0%	2,2%	0,7%	2,9%
MI-L	Égypte	-0,4%	0,2%	-0,1%		0,8%	0,5%	0,6%	1,1%
LI	Syrie*	-0,2%	0,0%	-2,2%		-0,2%	-2,6%	0,5%	-2,1%
HI	Oman	-0,3%	-0,7%	2,0%		5,7%	6,6%	0,2%	6,8%
MI-L	Nigéria	-1,0%	0,2%	0,1%		3,6%	2,9%	0,1%	3,1%
HI	Brunei Darussalam	0,7%	0,5%	1,2%		0,0%	2,4%	0,0%	2,4%
MI-U	Jordanie	0,2%	0,2%	1,0%		0,2%	1,7%	-0,1%	1,6%
MI-L	Maroc	-0,4%	0,2%	0,3%		1,6%	1,7%	-0,2%	1,5%
LI	Tchad	0,2%	2,5%	0,4%		1,3%	4,4%	-0,3%	4,1%
LI	Soudan	-1,1%	-0,6%	0,3%		5,8%	4,4%	-0,3%	4,1%
MI-U	Malaisie	-1,0%	0,4%	0,0%		1,4%	0,7%	-0,3%	0,4%
MI-L	Cameroun	-0,3%	1,1%	0,1%		1,7%	2,6%	-0,3%	2,3%
MI-L	Côte d'Ivoire	-1,0%	0,2%	0,1%		6,2%	5,5%	-0,4%	5,1%
HI	Koweït	0,1%	0,5%	3,1%		0,2%	3,9%	-0,4%	3,5%
LI	Guinée	-0,6%	1,4%	0,5%		4,0%	5,3%	-0,4%	4,8%
LI	Mozambique	0,4%	1,9%	-0,1%		0,5%	2,7%	-0,5%	2,2%
MI-U	Albanie	-0,4%	0,5%	2,1%		0,1%	2,3%	-0,6%	1,8%
MI-U	Surinam	0,2%	0,7%	-0,5%		1,3%	1,6%	-0,8%	0,9%
LI	Togo	-0,5%	0,8%	0,0%		2,3%	2,6%	-0,8%	1,9%
MI-L	Comores	0,0%	0,8%	0,4%		0,1%	1,3%	-0,8%	0,5%
MI-L	Bangladesh	-0,8%	1,2%	0,3%		2,7%	3,5%	-0,9%	2,5%
MI-U	Gabon	0,0%	0,6%	0,6%		1,1%	2,3%	-1,0%	1,3%
LI	Ouganda	0,2%	1,3%	-0,4%		2,2%	3,3%	-1,0%	2,3%
LI	Somalie	-0,3%	-0,2%	-0,1%		0,4%	-0,2%	-1,0%	-1,2%
MI-L	Iran	0,1%	0,1%	1,1%		0,4%	1,8%	-1,0%	0,7%
LI	Yémen	0,5%	0,0%	0,0%		-0,1%	0,4%	-1,0%	-0,7%
MI-L	Bénin	-1,5%	2,0%	0,7%		4,2%	5,5%	-1,3%	4,2%
LI	Mali	-0,3%	2,8%	1,2%		2,7%	6,4%	-1,3%	5,1%
LI	Gambie	0,6%	0,7%	-0,1%		-0,4%	0,9%	-1,6%	-0,7%
MI-L	Djibouti	-0,7%	2,6%	0,1%		0,1%	2,1%	-1,6%	0,5%
LI	Guinée-Bissau	-0,1%	1,6%	0,5%		1,5%	3,5%	-2,1%	1,4%
LI	Burkina Faso	-0,1%	1,8%	-0,2%		2,5%	4,0%	-2,2%	1,8%
MI-U	Turkménistan	-0,5%	2,5%	-0,1%		0,0%	2,0%	-2,5%	-0,5%
MI-L	Palestine	-1,4%	-0,1%	-1,3%		5,4%	2,7%	-3,0%	-0,4%
MI-U	Irak	0,1%	0,1%	0,6%		0,7%	1,4%	-3,8%	-2,3%
LI	Sierra Leone	-0,3%	2,7%	0,8%		-1,5%	1,7%	-4,4%	-2,6%

*La Syrie est provisoirement retirée des pays membres de l'OCI.

Note: Classés en fonction de la plus forte croissance de la PTF. LI = faible revenu, MI-L = revenu moyen inférieur, MI-U = revenu moyen supérieur, HI = revenu élevé. La croissance des intrants est la somme de la croissance du travail, du capital, des matériaux et de l'expansion des terres. La croissance de la production est la somme de la croissance des intrants et de la PTF.

ANNEXE C. Description des produits du SH

Description du produit SH pour les codes SH à 2 chiffres de 1 à 24

Code de SH	Description du produit
01	Animaux vivants
02	Viandes et abats comestibles
03	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques
04	Produits laitiers ; œufs d'oiseaux ; miel naturel ; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
05	Produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs
06	Arbres et autres plantes vivantes ; bulbes, racines et similaires ; fleurs coupées et feuillage ornemental
07	Légumes comestibles et certaines racines et tubercules
08	Fruits et noix comestibles ; écorces d'agrumes ou de melons
09	Café, thé, maté et épices
10	Céréales
11	Produits de la minoterie ; malt ; amidons ; inuline ; gluten de blé
12	Graines et fruits oléagineux ; céréales, graines et fruits divers ; plantes industrielles ou médicinales ; paille et fourrage
13	Lac ; gommes, résines et autres sucs et extraits végétaux
14	Matières à tresser végétales ; produits végétaux non dénommés ni compris ailleurs
15	Graisses et huiles animales ou végétales et leurs produits de dissociation ; graisses alimentaires élaborées ; cires animales ou végétales
16	Préparations de viandes, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés aquatiques
17	Sucres et sucreries
18	Cacao et préparations à base de cacao
19	Préparations à base de céréales, de farine, d'amidon ou de lait ; produits de pâtisserie
20	Préparations à base de légumes, de fruits, de noix ou d'autres parties de plantes
21	Préparations comestibles diverses
22	Boissons, spiritueux et vinaigre
23	Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux
24	Tabacs et succédanés de tabac fabriqués

ANNEXE D. Méthodologie de l'indice de sécurité alimentaire (ISA) de l'OISA

Approche

Les données du bilan alimentaire de la FAO ont été utilisées pour créer l'indice de sécurité alimentaire. Les données comprennent de nombreux types d'aliments, et chaque aliment a une importance différente pour la sécurité alimentaire. Par conséquent, nous avons pesé chaque denrée alimentaire à l'aide de poids spéciaux basés sur les poids du Programme alimentaire mondial (PAM). Les pondérations du PAM sont utilisées pour peser les données de l'enquête, mais la collecte des données de l'enquête est difficile. Nous avons donc utilisé les pondérations du PAM pour guider nos pondérations pour l'indice de sécurité alimentaire.

Nous avons converti les indices simples 1 à 3 pour refléter la situation des pays par rapport à l'indice de sécurité alimentaire (ISA). Les valeurs de l'ISF ont été calculées en agrégeant les valeurs pondérées des produits alimentaires de chaque pays. Ce nouvel indice peut aider les décideurs politiques et les parties prenantes à comprendre la situation de la sécurité alimentaire dans les pays de l'OCI. Il s'agit d'un nouvel indice qui peut être mis à jour avec des pondérations et des méthodologies pour affiner sa précision.

Détails de la méthodologie

Dans cette étude, nous avons analysé les données du bilan alimentaire de la FAO pour étudier la sécurité alimentaire dans différents pays. Les données ont été organisées dans un tableau, A , où la première colonne représente les pays, la deuxième colonne représente les types d'aliments et les autres colonnes représentent les valeurs annuelles.

Nous avons suivi un processus en quatre étapes pour analyser les données :

Pondération des denrées alimentaires : Nous avons utilisé les coefficients de pondération du PAM pour son indice de sécurité alimentaire afin de peser les produits alimentaires dans le tableau. Le résultat du tableau des coefficients de pondération est appelé tableau W , où W_j représente le poids du produit alimentaire j . Ces poids reflètent l'importance des denrées alimentaires.

Calcul de la somme pondérée des denrées alimentaires: Nous avons ensuite multiplié le tableau A et le tableau W , ce qui a donné une somme pondérée de tous les produits alimentaires pour tous les pays. Ce tableau est appelé tableau J , où $J_{i,j} = \sum_{k=1}^n W_k A_{i,k}$, et n est le nombre total d'aliments.

Regroupement des valeurs par pays: Pour comprendre la situation de la sécurité alimentaire dans chaque pays, nous avons regroupé les valeurs du tableau J par denrées alimentaires et calculé la somme de ces valeurs pour chaque pays. Il en résulte le tableau F , qui affiche la somme totale pondérée des produits alimentaires pour chaque pays, où $F_{i,j} = \sum_{k=1}^m J_{k,j}$, et m est le nombre total de pays.

Catégorisation des données en catégories: Les valeurs du tableau F étant très variables, nous les avons classées statistiquement en trois catégories: 1 représente la pire situation, 2 représente une situation moyenne et 3 représente la meilleure situation.

Ces étapes peuvent être résumées mathématiquement comme suit:

Soit A le tableau original des données du bilan alimentaire de la FAO, où $A_{i,j}$ représente la valeur du pays i et de l'aliment j .

- Soit W les pondérations du PAM pour son indice de sécurité alimentaire, où W_j représente la pondération de l'article alimentaire j .
- Nous calculons la somme pondérée de tous les produits alimentaires pour tous les pays en multipliant A et W . Il en résulte le tableau J , où $J_{i,j} = \sum_{k=1}^n W_k A_{i,k}$, où n est le nombre total de denrées alimentaires.
- Nous regroupons les valeurs du tableau J par denrées alimentaires et calculons la somme de ces valeurs pour chaque pays. Il en résulte le tableau F , où $F_{i,j} = \sum_{k=1}^m J_{k,j}$, où m est le nombre total de pays.
- Enfin, nous classons les valeurs dans le tableau $into$ en trois catégories à l'aide de méthodes statistiques, 1 représentant la pire situation, 2 représentant une situation moyenne et 3 représentant la meilleure situation.

En conclusion, ce processus en quatre étapes fournit une analyse complète des situations de sécurité alimentaire dans divers pays, permettant une meilleure compréhension des facteurs qui affectent la sécurité alimentaire à l'échelle de l'OCI.